

THE
GRADUATE
INSTITUTE
GENEVA

PROGRAMME
GENRE,
GLOBALISATION
ET CHANGEMENTS

Études de genre, développement et migrations : un état des lieux de la littérature

Christine Catarino
Avec la collaboration de Christine Verschuur

Document de travail 5/2013

Pôle genre et développement
Programme Genre, globalisation et changements
Institut de hautes études internationales et du développement

Avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération suisse

Genève, 2013

Christine Catarino est chercheure contractuelle et membre associée à l'Institut des Sciences sociales du Politique (ISP), Université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Études de genre, développement et migrations : un état des lieux de la littérature

Christine Catarino

Document de travail du Programme Genre, globalisation et changements 5/2013

© Programme Genre, globalisation et changements, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, 2013.

Le Programme genre, globalisation et changements (PGGC) de l'Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, mène des recherches sur le genre dans le développement et les relations internationales et travaille pour la diffusion de ces connaissances à la fois dans le monde francophone et dans le monde anglophone.

Reprenant et développant les activités en genre existant à l'Institut depuis 1995, et plus particulièrement celles du Pôle genre et développement, le PGGC se fonde sur les outils d'analyse des sciences sociales et propose des solutions pour lutter contre les injustices, les discriminations et les exclusions dues aux inégalités de genre. Son objectif est de créer du savoir pour une plus grande justice sociale et de genre à l'échelle globale.

Programme Genre, globalisation et changements
Institut de hautes études internationales et du développement
20 rue Rothschild
Case postale 136
1211 Genève 21
Suisse
Tél : +41 22 908 43 00
Email : pggc@graduateinstitute.ch
Site Internet : <http://graduateinstitute.ch/genre>

Autres documents de la collection

Tous ces documents peuvent être téléchargés sur le site du Programme genre, globalisation et changements à l'adresse: <http://graduateinstitute.ch/genre>

- *Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire*. Isabelle Hillenkamp, dirigé par Christine Verschuur. Document de travail pour le Pôle genre et développement 4/2011. Genève: Institut de hautes études internationales et du développement. 2011.
- *Gender-based violence towards Colombian uprooted women in the northern borderland of Ecuador. A case of human security and securitization*. Ana Cristina Andreetti Vélez. Mémoire de master en études du développement. Genève : IHEID. 2009.
- *Mouvements sociaux transnationaux de lutte contre le trafic de femmes. Sociologie d'une action collective féministe*. Florence Sécula. Collection Itinéraires. Notes et travaux. N°80. Genève : Institut universitaire d'études du développement. 2007.
- *Movimientos sociales, género y alternativas populares en Latinoamérica y El Caribe*. Isabel Rauber. Collection Itinéraires. Notes et Travaux. No77. Genève: Institut universitaire d'études du développement. 2005.
- *Le phénomène de bride burning en Inde. Analyse d'une forme spécifique de violence envers les femmes*. Patricia Roux. Mémoire de Diplôme d'études supérieures spécialisées interdisciplinaire en études asiatiques. Université de Genève. 2005.
- *Inde. La lutte des femmes contre la violence domestique. Le rôle du mouvement des femmes*. Lisa Sabot. Mémoire de Diplôme d'études supérieures spécialisées interdisciplinaire en études asiatiques. Université de Genève. 2005.
- *État des lieux des formations en « genre et développement » dispensées par des ONG, des associations, des institutions académiques et des organisations internationales en Europe (Belgique, Espagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse)*. Amandine Bach et Mélanie Gonin. Document de travail pour le Pôle genre et développement 3/2005. Genève : Institut universitaire d'études du développement.
- *L'économie solidaire au féminin, quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes et la lutte contre la vulnérabilité?* Sophie Charlier. Présentation lors des Journées genre et développement de l'Ecole doctorale en études du développement. Genève : Institut universitaire d'études du développement. 2005.
- *La « folie des fonds rapatriés » à travers un regard inter-sectionnel : esquisse d'une analyse critique*. Rahel Kunz. Présentation lors des Journées genre et développement de l'Ecole doctorale en études du développement. Genève : Institut universitaire d'études du développement. 2005.
- *Femmes en mouvement(s). Empowerment et organisations de femmes dans le conflit et le postconflit au Guatemala*. Mélanie Gonin. Collection Itinéraires. Etudes du développement. N°20. Genève : Institut universitaire d'études du développement. 2004.
- *Analyse des besoins de formation en genre et développement dans les ONG et les organismes internationaux, à Genève et dans ses environs proches*. Rosemarie Lausset. Document de travail pour le Pôle genre et développement 2/2004. Genève : Institut universitaire d'études du développement.
- *État de la réflexion et guide bibliographique sur la migration et les rapports de genre*. Andrée-Marie Dussault. Document de travail pour le Pôle genre et développement 1/2004. Genève : Institut universitaire d'études du développement.

- *Género, ajuste estructural y trabajo. Análisis a través del Banco Mundial y del caso del Perú Lima metropolitana.* Roxana Orué. Collection Itinéraires Études du développement. N°11. Genève : Institut universitaire d'études du développement. 1998.
- *Questions de « genre » ? Réflexions autour des rapports sociaux de sexe dans l'emploi et dans l'institution.* Yvonne Preiswerk (Dir.). Collection Itinéraires Notes et travaux. N°41. Genève: Institut universitaire d'études du développement. 1994.

Sommaire

Introduction	6
I. Vers une meilleure prise en compte des femmes et du genre dans le nexus migration/développement et le champ des migrations	7
1.1 <i>L'héritage des paradigmes de la modernité et de la dépendance dans l'invisibilité ou la dévalorisation de la migration féminine</i>	8
1.2 <i>Vers une vision moins économiciste et androcentrique du nexus migration/ développement</i>	9
1.2.1 Des individus aux familles et aux foyers (transnationaux).....	9
1.2.2 De la nature et de l'aspect « productif » des transferts migratoires.....	12
1.2.3 Des ajustements et un développement à « visage humain » ?	13
1.3 <i>Démonstrations par la migration : « Femmes qui restent » et « Femmes qui partent »</i>	14
II. Des chaînes de soins aux transferts migratoires sexués	20
2.1 <i>De la mise en visibilité de la maternité transnationale : une agentivité « en creux »</i>	20
2.2 <i>Emploi domestique et de care et classifications de race et de classe</i>	23
2.3 <i>Transferts migratoires et différences sexuées</i>	25
III. Prénance des stéréotypies autour des femmes en mobilité	28
3.1 <i>Le cadre de la mise en responsabilité et de l'exclusion</i>	28
3.1.1 Des populations dites « sous assistance » aux « acteurs-trices » du développement et des politiques de Welfare.....	28
3.1.2 L'Agenda migratoire au service de l'ordre néo-libéral gestionnaire et sécuritaire	29
3.2 <i>Des femmes migrantes dans la tourmente de la gouvernance néo-libérale</i>	31
3.3 <i>Des femmes héroïsées ou victimisées : constat et critiques</i>	34
IV. Autour de la déconstruction des assignations prioritaires des femmes à la reproduction sociale et des hommes à la production	41
4.1 <i>Construction de la masculinité et de la féminité migrantes</i>	41
4.2 <i>De l'articulation production/reproduction et du décloisonnement de la reproduction</i>	45
4.2.1 Les approches « articulationnistes ».....	45
4.3.2 <i>Décloisonner la reproduction : de l'élargissement du champ du care et plus généralement de la reproduction sociale</i>	48
Conclusions	52
Références bibliographiques	57

Introduction¹

« On n'en finit pas de (re)découvrir les femmes migrantes » constatait Mirjana Morokvasic (2008). L'auteure se référait, par cette formule, à un exercice ritualisé. Celui qui consiste à légitimer la décision de faire porter une recherche ou ne serait-ce qu'un regard sur les femmes migrantes en invoquant leur invisibilité passée en dépit de leur présence statistique et factuelle ainsi que leur nécessaire mise en visibilité. Exercice de légitimation auquel il n'est quasiment jamais procédé lorsqu'il s'agit de s'intéresser à leurs homologues masculins (Catarino et Morokvasic 2005). Déficit de légitimité ou trop plein d'elle, lorsque des auteur-es s'excusent de travailler sur ce champ de recherche archi-arpenté (et érigé comme politiquement correct ?), considérant le nombre prolifique de travaux portant dorénavant sur les femmes migrantes. Dans les deux cas, nous dit Morokvasic (2008), qu'on invoque l'absence de travaux ou, dans un rapport coupable, leur multiplicité, affleure une dévalorisation de l'objet d'études.

Cette littérature, qu'elle porte sur les femmes migrantes ou, plus récemment, sur « genre et migration », s'inscrit dans un certain contexte politique et académique favorable à son foisonnement. Citons la sensibilité accrue des organisations internationales à la question des femmes (Skard 2008) ainsi que la visibilité des femmes migrantes dans l'agenda politique international (Magliano et Domenech 2008). Rappelons l'institutionnalisation des modules universitaires sur les femmes, le genre ou les *queer studies*, notamment sous l'impulsion des mouvements féministes ainsi que l'émergence de théories hybrides, postmodernes dans les sciences sociales plus soucieuses et aptes à capter les appartenances multiples dont l'expérience genrée (Catarino 1999). Mentionnons encore la contribution accrue des femmes migrantes (et du Sud) à la production des connaissances les concernant (Golub, Quiminal et Morokvasic 1997 ; Morokvasic 2008). Mais cette abondance intervient également dans un contexte économique et politique voyant les migrant-es être érigé-es en acteurs-trices du développement. Ou venir en partie, par l'entremise des emblématiques envois de fonds, se substituer à des États défailants. Ce contexte est marqué par : une globalisation/ mondialisation économique et des rapports inégalitaires régionaux et inter-régionaux ; un désengagement des États-providence à l'échelle internationale (Falquet et Rabaud 2008) ; une crise économique et crise de la reproduction sociale tant au Nord qu'au Sud (Parreñas 2004 ; Benería, Deeve et Kabeer 2012) relevant notamment des effets des politiques d'ajustement structurel² ; l'émergence d'une nouvelle division internationale du travail³. Le tout encadré par une nouvelle approche gestionnaire des migrations (nouveau paradigme de « management ») axée sur le contrôle des individus (Munck 2008).

À suivre Carling (2005), les études sur « genre et migration », faisant écho en cela aux études « genre et développement », souffrent cependant d'une sévère limitation. Elles ont tendu à se focaliser sur les femmes, au risque de les essentialiser. Existe ainsi l'idée convenue – et rarement soumise à vérification – selon laquelle les femmes, dans leur généralité, sont exploitées par les hommes en général. Elles ne ressortent pourtant pas toujours perdantes des relations les liant aux hommes, nous dit l'auteur. Une focalisation sur les relations de conjugalité à l'exclusion de nombreuses autres (mères/fils ; frères/sœurs ; employées/employeurs) cantonne pourtant ces rapports hommes/femmes à un cadre oppressif et hétérosexuel. Le collectif des femmes – et des hommes – est cependant

¹ Nous remercions Christine Verschuur pour sa collaboration à ce travail conjoint, ainsi que la/le *reviewer* anonyme pour ses commentaires avisés qui auront permis d'améliorer ce texte dont les imperfections relèvent de notre seule responsabilité.

² Pour une vue d'ensemble de ces questions, voir par exemple les textes réunis dans Falquet *et al.* (2010).

³ Pour des visions globales de cette nouvelle division internationale du travail, voir notamment Verschuur et Reysoo (2005) ; Falquet *et al.* (2010).

diversifié sur la base d'autres critères d'appartenance ou d'identification sociale (la classe, l'ethnicité, etc.). Ceci suggère de se distancier des visions monolithiques et statiques de la masculinité et de la féminité, ce qui a été entrepris dès les années 1990, sous l'impulsion des approches postmodernes. Ces diverses critiques seront explorées/passées en revue ci-après (section III sur la déconstruction des stéréotypes et IV sur la construction des féminités et masculinités).

Mais l'élaboration d'un état des lieux suppose, au préalable, de comprendre la genèse du champ de recherche défriché. Sans chercher à légitimer notre objet d'études – mais compte tenu de cet impératif –, nous nous plierons ici à l'exercice rituel lorsqu'il est question des femmes. Nous commencerons donc par présenter, plus en détail, le contexte social, économique et politique ainsi que l'ouverture conceptuelle ayant présidé à leur meilleure prise en compte dans les études portant sur les migrations internationales. Nous verrons, dans le même temps, comment ce contexte influe sur la production des connaissances sur les femmes migrantes. Ceci nous amène à une incursion dans le champ du développement, et plus particulièrement à opérer un détour par le lien (« nexus ») migration/développement. Détour qui apparaît nécessaire à qui veut comprendre les phénomènes d'occultation, puis de mise en visibilité des migrantes (Oso 1998 ; 2008). Quelques thématiques émergent de cette mise en visibilité. Les chaînes de soins, la place subalterne des femmes migrantes dans les emplois domestique et de *care* et l'aspect sexué des transferts migratoires font l'objet de notre seconde section. La troisième se penche cette fois-ci sur le contexte débouchant sur la mise en responsabilité des migrants et, plus particulièrement des femmes, promu-es acteurs-trices du développement. Migrant-es également appelé-es à s'autonomiser/ s'individualiser et à se responsabiliser dans leur démarche d'insertion dans le cadre de ladite « activation des politiques sociales » menée dans les pays d'accueil⁴. Cette section examine les caractéristiques de cette responsabilisation ainsi que les mécanismes d'exclusion et les contradictions auxquels elle donne lieu. Elle évoque, en outre, les stéréotypes induits par cette mise en responsabilité et auxquels les biais de la recherche ne sont pas toujours étrangers. Elle souligne encore les dangers inhérents à cette stéréotypie qui, fait notable, repose essentiellement sur l'assignation prioritaire des femmes à la reproduction sociale. Ces stéréotypes s'appuient, autrement dit, sur leur affectation première aux tâches réalisées, le plus souvent, à titre gratuit, dans l'espace privé et permettant la reproduction et la survie du groupe. La quatrième et dernière section rend précisément compte de quelques recherches se donnant pour objectif affiché de déconstruire les couples « femmes/ reproduction » ; « hommes/production » ou les inégalités qu'ils recèlent. Ces études visent à sortir les femmes de la « reproduction sociale » en articulant les sphères de la production et de la reproduction ou à décroquer cette dernière ou encore à redorer son blason. Nous concluons sur l'existence de tensions, oppositions paradigmatiques entourant les migrants et plus singulièrement les femmes. Voyons plus en détail ces évolutions et les pistes de recherche ainsi ouvertes.

I. Vers une meilleure prise en compte des femmes et du genre dans le nexus migration/développement et le champ des migrations

C'est un truisme de rappeler que les théories sur la migration ont longtemps invisibilisé les femmes migrantes ou les ont prises en compte de manière marginale. Si les théories de la migration ont été incapables de bien rendre compte de la migration des femmes, c'est qu'elles sont schématiquement issues des paradigmes classiques du développement,

⁴ Ces politiques visent essentiellement la réduction des dépenses sociales en augmentant le taux d'emploi des individus, autrement dit leur activité professionnelle. Elles se traduisent notamment par une réduction ou limitation des prestations sociales dont l'indemnité de chômage, tenue pour inciter au travail. Pour une présentation de ces politiques, voir par exemple OCDE (2006 et 2007).

fortement marqués par le primat de l'économique, eux-mêmes aveugles à la participation et contribution féminines. Comme nous allons le voir la plus ample prise en compte des femmes (migrantes) a été rendue possible par une certaine prise de distance avec l'économicisme dominant et par une critique des préceptes de l'économie classique. Économie traditionnelle marquée par un mode de pensée privilégiant le point de vue masculin, autrement dit « androcentrique » selon la terminologie consacrée, et qui invisibilise les activités féminines. Mais commençons précisément par rappeler quelques mécanismes d'occultation des femmes migrantes.

1.1 L'héritage des paradigmes de la modernité et de la dépendance dans l'invisibilité ou la dévalorisation de la migration féminine

Les théories de la migration ont donc des affinités électives avec les théories du développement. Les approches néoclassiques des migrations qui prévalaient dans les années 1950 et 1960 sont basées sur les théories de la modernisation/de la modernité ; les approches structuralistes des migrations qui ont été très influentes dans les années 1970 sont influencées par les théories de la dépendance ou les théories néo-marxistes. Dans les théories de la modernité, développement et modernisation apparaissent intrinsèquement liés. La sortie du sous-développement postule l'adoption du modèle occidental de modernisation prenant la forme d'une industrialisation et d'une urbanisation. Alors seulement ces sociétés caractérisées comme traditionnelles, archaïques, pourront-elles gravir les divers échelons qui mènent à la modernité, au terme d'un processus évolutionniste envisagé comme linéaire et universel. Dans cette approche, le développement, c'est-à-dire la modernisation, ne peut se construire que dans la sphère publique, dans l'avènement de l'agent rationnel et industriel, en contrepoint de la sphère domestique où sont reléguées les femmes. Or la rationalité semble constituer un attribut réservé aux hommes, les femmes étant ramenées, dans cette perspective, à l'état de nature les empêchant d'être des actrices de la modernité (Scott 1995 citée par Oso 1998). Ces stéréotypes se répercutent donc sur les théories de la migration. Dans le cadre des approches néoclassiques des migrations, les migrations génèrent un rééquilibrage des disparités économiques et sociales entre pays sous-développés (d'origine) et développés (de destination). Ce rééquilibrage s'opère par le truchement d'un ensemble de mécanismes régulateurs : déplacement des travailleurs des zones où la force de travail est abondante vers celle où elle est faible ; transfert dans les pays de départ des idées et qualifications acquises à l'étranger et envisagées comme un facteur de développement, etc. Dans cette perspective, l'homme inséré dans la sphère publique constitue le protagoniste des mouvements migratoires, voué à réduire ces déséquilibres et à devenir un agent du changement social (Oso 1998).

Dans le cadre des théories de la dépendance, et en opposition aux théories de la modernisation, le sous-développement est considéré comme lié à l'expansion même du système capitaliste. Il est allégué que cette expansion se fonde sur un développement inégal entre pays et sur une domination des pays de la périphérie par les pays dits du centre venant creuser ces inégalités. Dans le cadre de ces théories, l'assignation des femmes à la sphère domestique est perçue comme une aliénation dont elles ne peuvent se départir qu'en intégrant le salariat. Alors pourront-elles prendre conscience de leur exploitation de classe et agir à son encontre (Scott 1995 citée par Oso 1998). À nouveau, ces stéréotypes se réfléchissent sur les théories de la migration. Les théories structuralistes de la migration évoquent l'existence de déplacements de main-d'œuvre au gré des besoins du capital et entrevoient la migration sous le prisme des travailleurs. Travail étant synonyme d'homme, l'armée de réserve internationale ne peut qu'être masculine, invisibilisant à nouveau les femmes (Oso 1998). À la base de ces deux occultations des femmes respectivement dans les théories de la modernité et de la dépendance, on trouve la division classique sexuée du travail confinant les femmes à la sphère de la reproduction et les hommes à celle de la production. Ces théories entrevoient difficilement les femmes comme des travailleuses. La

plus ample prise en compte/visibilité des femmes (migrantes) procède alors d'un double mouvement : montrer la présence des femmes dans des activités dites productives ; montrer l'aspect digne d'intérêt ou « productif » de leurs activités reproductives dans un contexte où d'autres facteurs que les seuls facteurs économiques viennent à compter dans les processus de développement.

Les travaux pionniers de Boserup (*Woman's role in Economic Development* 1970), amplement référencés comme pierre angulaire d'un nouveau courant de pensée qui lui succède (*Women in Development*, WID) chercheront à mettre en visibilité le travail des femmes notamment dans l'agriculture des pays dits du tiers-monde. Ces travaux auront une influence notable sur les institutions internationales et programmes de développement. Mais cette approche, nous disent des économistes féministes, reste tout empreinte des présupposés des théories de la modernité/modernisation. Elle considère en effet l'insertion des femmes dans l'espace public et dans la sphère du travail comme source d'émancipation. Et ce, sans saisir adéquatement les racines profondes des rapports de domination entre les sexes. Cette approche peine à appréhender la subordination sociale des femmes en mésestimant leurs fonctions de reproduction sociale⁵. Ce focus sur le « travail productif » des femmes sera en particulier critiqué par l'approche *Gender and Development* (GAD). Celle-ci met notamment l'accent sur l'importance qu'il y a à articuler production et reproduction, sur la construction de ces deux versants comme source de rapports de domination entre les sexes. L'approche GAD met encore en point d'orgue l'unité d'analyse représentée par le foyer en pointant l'oppression des femmes en son sein (Rathgeber 1990).

Une prise de distance avec l'économicisme et l'androcentrisme ambiants va notamment prendre la forme d'un intérêt croissant porté aux familles et aux foyers comme unités d'analyse des processus migratoires. Ce focus a constitué un pas vers la prise en compte des femmes et du genre dans le lien migration/développement et, plus largement, des femmes dans le champ des études sur les migrations (Oso 2008). Cette prise de distance avec l'économicisme et l'androcentrisme régnants se matérialise encore dans la prise en compte d'autres transferts que les seuls transferts d'argent des migrants, ces derniers ayant été plus souvent pensés au masculin. Nous verrons, qu'un peu paradoxalement, la réévaluation de la fonction de pourvoyeuses de fonds migratoires des migrantes dans le cadre du nouvel ordre néo-libéral, parachève cette évolution.

1.2 Vers une vision moins economiciste et androcentrique du nexus migration/développement

1.2.1 Des individus aux familles et aux foyers (transnationaux)

Migrants transnationaux, main-d'œuvre qualifiée et diasporas suscitent, en effet, l'intérêt croissant des organisations internationales et États émetteurs et récepteurs de main-d'œuvre comme agent-es de développement et d'investissement (Kapur 2005 ; World Bank 2006 ; Faist 2008 ; Haas 2010). Il n'en a pas toujours été ainsi. Le débat sur migration et développement a, de fait, oscillé entre optimisme et pessimisme au gré des changements paradigmatiques survenus dans le champ des théories sociales en général et du développement en particulier (Haas 2010). Des théories néo-classiques présentant les migrants comme agents de développement (années 1950-1960), nous serions passé-es à des approches pessimistes du développement, sous l'égide des théories structuralistes. Celles-ci voient dans la migration, non plus une réallocation des ressources, mais une source de sous-développement et d'inégalité (années 1970). Le tout, pour aboutir à la célébration des migrant-es, à nouveau présenté-es comme fers de lance d'un possible

⁵ Pour des critiques ou présentations de critiques formulées à l'encontre de l'approche WID, voir notamment Benería et Sen 1981 ; Rathgeber 1990 ; Elson 1991 ; Sadasivam 1997 ; Degavre 2011.

développement (années 2000). Retournement lié à un renouveau conceptuel d'inspiration postmoderne et à une préséance politique et économique des approches néo-libérales. Suivons brièvement Hein de Haas (2010) dans sa présentation de certaines de ces évolutions.

Comme évoqué, les théories néo-classiques se fondent sur la réallocation optimale des ressources (capital et travail) entre pays de départ et zones rurales (exemptes de capitaux mais présentant un surplus de main-d'œuvre) et pays développés et zones industrielles. Ainsi les pays de départ passeront-ils de la tradition à la modernité, cette réallocation des ressources scellant un développement posé comme inéluctable. L'individu constitue le niveau d'analyse de ce modèle ; individu « rationnel » recourant à l'acte migratoire comme moyen de maximiser ses profits. Les migrants sont perçus comme vecteurs d'idées nouvelles et modernes, empruntées aux pays d'immigration et véhiculées dans le cadre des retours aux pays d'origine. La migration, promue facteur de développement, va bientôt, sous le coup de l'émergence des théories néo-marxistes et de la dépendance, se transformer en cause du sous-développement et être affublée de tous les maux. Inégalités, fuite des cerveaux, aspect improductif des transferts migratoires destinés à la consommation ostentatoire stimulant importations et inflation et désincitatifs au travail en font partie. L'accent est ici mis sur les aspects macro-structurels des migrations. C'est sous l'influence de nouvelles théories plus hybrides – la nouvelle économie des migrations (*New Economics of Labor Migration*, NEM) ; l'observation des stratégies de subsistance des foyers (*Household Livelihood Strategy*) et l'approche transnationale –, cherchant à concilier les aspects macro et micro, que le regard sur le lien migration/développement mue à nouveau.

La Nouvelle économie des migrations critique l'approche néoclassique et sa focalisation sur les individus en vue d'expliquer le phénomène migratoire en intégrant de nouvelles unités d'analyse : famille, relations de parentèle, communautés » (Portes 1997 cité par Mezzadra 2011). Ses postulats épousent ceux de la Nouvelle économie de la famille et sa critique de l'économie orthodoxe : ce ne sont plus les individus qui cherchent à maximiser leurs revenus ou fonction d'utilité mais l'unité familiale perçue comme unité de décision (Ferber et Birnbaum 1977 ; Borderías et Carrasco 1994).(Catarino et Oso à paraître)

La *Household Livelihood Strategy*, nous dit Haas, est née dans le champ du développement. Elle a été développée par des géographes, anthropologues et sociologues. Elle renvoie aux stratégies basées sur des ressources économiques et non économiques et déployées par les foyers et leurs membres afin de faire face aux contraintes de l'environnement. Et cet auteur est fondé à rappeler que NEM et *Household Livelihood Strategy* atteignent un point de convergence à partir de cheminements inverses. La NEM remet en cause les présupposés néo-classiques fondés sur l'individu mû par la raison pour l'inscrire dans le foyer où il interagit, dans un cadre plus contraignant, avec d'autres individus. La *Household Livelihood Strategy* questionne, quant à elle, les présupposés des théories néo-marxistes aveugles aux capacités des individus à se soustraire au poids des structures (Haas 2010).

Mais les études se revendiquant de la Nouvelle économie des migrations (ou de la Nouvelle économie de la famille, NEF) ne peuvent, à elles seules, être rendues comptables d'une plus ample prise en compte du genre. Encore faut-il considérer que le foyer ou la famille, nouvelles unités d'analyse, ne constituent pas une unité harmonieuse distribuant ou affectant également ses ressources. Foyer ou famille doivent être considérés comme un lieu ou une arène de conflits, de négociations entre les sexes, les âges, ainsi que d'autres critères de division sociale. L'apport des études de genre ou d'un regard sensible aux femmes apparaît ici décisif. Celui des économistes féministes ayant critiqué les prémisses théoriques de l'économie conventionnelle (Folbre 1986a citée par Sadasivam 1997 ; Agarwal 1997) et son androcentrisme l'est particulièrement. Les économistes féministes ont commencé par faire valoir la nécessité d'appréhender les foyers lorsqu'il est question d'économie. Comme indiqué par Julie A. Nelson (2005), l'économie est faite et pensée en

termes de marchés, efficacité et compétition et laisse de côté les familles, l'égalité et la coopération, la sollicitude, les émotions. Les économistes féministes se sont employées à dénoncer et déconstruire ce biais masculin qui la façonne et à critiquer la pensée dichotomique dont l'opposition rationalité versus émotion. Elles ont également critiqué les prémisses de la Nouvelle économie de la famille (NEF) notamment développée par Gary Becker (1965) qui avait introduit la question de la famille dans l'économie, en s'intéressant aux « activités économiques familiales »⁶. Elles l'ont fait en pointant les divisions sociales et les inégalités dans la distribution des ressources en son sein. Comme indiqué par Kabeer (2001), ces modèles économiques basés sur le foyer – et critiqués par les féministes – supposent donc l'existence d'intérêts communs chez ses différents membres. Mais ils posent également que le membre le plus influent du foyer (« un dictateur bienveillant ») ayant accès à ses ressources les partage de manière altruiste avec les autres⁷. À cet égard, Nancy Folbre (1986b) s'interroge sur le comportement rationnel d'individus, prétendument mus par l'intérêt dans la sphère du marché qui deviendraient magiquement altruistes, partageant également les ressources au sein de la famille. Schizophémie qu'England (1994) subsume sous la référence critique à un *separative self* (un soi divisé). Folbre (1986b) renvoie d'ailleurs dos à dos les théories néo-classiques et marxistes en ce qu'elles ont été largement aveugles aux questions d'inégalités et de conflits au sein du foyer.

Transcendant les distinctions entre pays d'origine et pays d'accueil en mettant l'accent sur leurs multiples interrelations, l'approche transnationale se réfère, quant à elle, « aux mouvements de biens, personnes, pratiques et idées par-delà les frontières de telle sorte que les distinctions strictes entre nations s'altèrent ou deviennent plus flexibles » (Grewal et Kaplan 2006). Cette approche a donc également été présentée comme ayant permis de désenclaver le nexus migration/développement et de mieux considérer le genre.

Certain-es auteur-es relèvent que les études sur le transnational ont, toutefois, dans un premier temps, particulièrement concerné les hommes. Hommes dont les activités transnationales économiques – transferts de fonds et investissements – mais également politiques et associatives ont été particulièrement étudiées. Les travaux de Pessar (1999) et de Pessar et Mahler (2001 et 2003), certains aux titres évocateurs (*Transnational migration: Bringing gender in*) sont, par exemple, cités pour leur critique de l'absence de prise en compte du genre dans les études transnationales (voir Le Gall 2005). Mais ici également, on notera que sous l'impulsion, notamment, de ces travaux féministes, la famille et l'unité domestique transnationales sont bientôt apparues au cœur des débats (Le Gall 2005). Les travaux de Grasmuck et Pessar (1991), bien que ne se référant pas encore à la terminologie transnationale, mais en appliquant les méthodes (voir Catarino et Oso à paraître)⁸, sont, par ailleurs, également référencés pour avoir proposé une approche articulant aspects micro et macro de la migration via la prise en compte des foyers. Approche présentée comme mieux à même d'intégrer le genre (voir Oso 1998).

Comme rappelé par Le Gall (2005) ou Razy et Baby-Collin (2011) deux critères caractérisent généralement les familles transnationales : la dispersion géographique des membres de la famille, et le maintien de liens étroits par-delà des frontières étatiques. En

⁶ Pour une présentation des champs d'études de la NEF, voir par exemple Borderías et Carrasco (1994).

⁷ Les travaux de Lucas et Stark (1985) portant sur les motivations entourant les transferts d'argent des migrants et s'inscrivant dans le courant de la Nouvelle économie des migrations présupposent un altruisme ou un intérêt éclairé du migrant qui continue à envoyer des transferts monétaires à sa famille. Ces travaux ont notamment été critiqués pour leur description de familles patriarcales, traditionnelles et cohésives. Ces résultats peuvent s'appliquer à des cas comme celui de Mexico. Il n'en va pas de même pour la République dominicaine, par exemple, qui présente des constellations familiales différentes (instabilité conjugale, liens instables, moindre engagement et sentiment de responsabilité envers la famille) (Sana et Massey 2005).

⁸ Nous sommes redevables à Laura Oso pour cette précision.

l'absence de consensus sur la définition de la famille transnationale, celle proposée par Bryceson et Vuorela (2002 : 3) fait a minima autorité (« des familles qui vivent une partie ou la plupart du temps séparées, qui préservent et créent ce qui peut être considéré comme un sentiment de bien-être collectif, autrement dit un « sens de la famille » et ce même par-delà les frontières »)⁹. Selon ces auteures, ces familles qui ne revêtent pas nécessairement un caractère biologique, sont perçues comme des « communautés imaginées » (Mazzucato et Schans 2008 ; Razy et Baby-Collin 2011) qui doivent gérer divers lieux de résidence, identités et loyautés (Mazzucato et Schans 2008) et maintenir des liens enjambant les frontières. Les transferts d'argent des migrant-es ont pu être présentés comme une manifestation de la persistance d'un tel lien maintenu entre pays d'accueil et d'origine, et entre les migrant-es et les différents membres de la famille (Guarnizo 2003 cité par Parella et Calvacanti 2006). Le maintien de ces liens marque l'absence de totale assimilation autrefois présumée dans le pays d'accueil. L'appartenance à ces « deux mondes », « deux temps » et « deux sociétés », ici et là-bas, se matérialise ainsi par les envois usuels et persistants d'argent (Parella et Cavalcanti 2006 : 243). Mais le transnational induit un élargissement de la conception étroite des transferts migratoires qui ne se résume pas à son aspect économique. Il suppose la prise en compte de l'ensemble des relations sociales qui fondent des obligations mutuelles permettant de maintenir des liens par-delà les frontières et par-là même la survie de l'entité domestique transnationale (Parella 2007). Le transnational induit l'inclusion d'aspects sociaux, culturels, politiques (Parella et Cavalcanti 2006) même si, en dernier ressort, prime, dans certaines approches, l'impact économique. Ainsi peuvent être étudiés les « effets économiques générés par les relations sociales, culturelles, politiques et économiques des migrants avec leur terre natale » (Guarnizo 2004: 58 cité par Oso 2011). Les transferts d'argent constituant, nous dit Parella (2007), l'élément clé de typologies rendant compte de l'hétérogénéité des activités transnationales (voir à titre d'exemple Portes, Guarnizo et Landolt 2003 cités par Parella 2007).

Il reste qu'une manière de se soustraire à une vision economiciste du nexus plus apte à englober les femmes consiste précisément à tenir compte d'autres aspects que celui des fonds monétaires envoyés par les migrant-es et vecteurs de développement présumés. Les interrogations levées autour de la définition de l'aspect « productif » des transferts des migrant-es et de leur famille contribuent encore à cette mise à distance de l'approche économique conventionnelle.

1.2.2 De la nature et de l'aspect « productif » des transferts migratoires

Il est porté au crédit de Peggy Levitt (1998) d'avoir proposé d'élargir la conception des transferts migratoires à leur aspect immatériel et non nécessairement « productifs » pour inclure les idées, comportements, identités, capital social diffusés entre pays d'immigration et pays d'origine (*social remittances*). Cette ouverture, ce glissement de l'économique vers le social et la culture, les migrant-es « véhiculant » des idées, pratiques et narrations (Levitt et Lamba Nieves 2011) a donc été de nature à mieux saisir la dimension de genre dans les questions relatives aux transferts migratoires (Kunz 2008). Et ce, d'autant que la recherche de Levitt (1998) menée au sein d'une communauté de la République dominicaine insiste sur la réception et la transmission de la culture au niveau microsocial. Parmi ces biens immatériels qui circulent, figurent, nous dit-elle, les « structures normatives » auxquelles participent les notions relatives aux responsabilités intrafamiliales ainsi que les normes de genre (égalité sexuée). Les idées, pratiques, identités et capitaux sociaux circulant affectent donc notamment les relations familiales ainsi que les rapports sociaux de sexe (Sørensen 2005).

La remise en cause des caractères productif et improductif des transferts migratoires de nature, cette fois, monétaire/économique participe donc, également, de cette prise de

⁹ Notre traduction.

distance envers l'économicisme du nexus migration/développement. Des travaux interrogent précisément cette distinction arguant que les sommes affectées dans les domaines éducatifs, de la santé, de la nutrition traditionnellement tenues pour improductives, constituent également des investissements productifs (Sørensen 2005 ; Ramírez, Domínguez et Morais 2005 ; Haas 2010). Ainsi les dépenses de santé, éducation, nutrition participent-elles de la constitution du capital humain et à terme du capital économique, et à moyen et long terme du développement humain si elles permettent de satisfaire ces besoins (Vertovec 2004 cité par Parella et Calvacanti 2006 ; Benería, Deeve, Kabeer 2012). La mise au point paraît d'autant plus cruciale pour une approche genrée des caractéristiques des transferts migratoires que les femmes sont présentées comme les principales artisanes de ces dépenses étiquetées comme étant « non productives ». Cet aspect renvoie, plus généralement, à la classique question de la définition du productif et de l'improductif, et en dernier ressort, à la définition même du développement. Ou, pour le présenter autrement, aux définitions concurrentielles du productif d'une part et du développement d'autre part (Goldring 2004).

Face à une conception étriquée et restreinte du développement, d'autres proposent donc de considérer une approche plus extensive basée, par exemple, sur les notions de développement humain, ainsi que de capacités (*capabilities*) développées par Amartya Sen (1985). Sen (1999), pour qui les dépenses en matière d'éducation, santé, nutrition, médecine, logement souscrivent au développement à partir du moment où elles permettent d'augmenter le bien-être et la liberté de choix des individus (cité par Haas 2010). Il s'agit d'une autre approche ayant permis une meilleure appréhension des questions de genre au sein du développement (Benería 2010) et donc du nexus migration et développement.

Plusieurs éléments conceptuels ont, par conséquent, contribué à rendre les femmes et leurs actions plus visibles au sein du nexus migration/développement et des processus migratoires. Tel est le cas de la mise en visibilité du travail des femmes. Mais il en va également ainsi de la mise en relief d'autres aspects du développement que la seule croissance économique (besoins essentiels et développement humain), de la prise en compte d'autres aspects de la migration que les seuls aspects économiques (transferts sociaux), de la volonté de montrer que certains aspects revêtent un caractère « productif » (les dépenses de santé, d'éducation...) bien que classiquement renvoyés à la sphère privée et à la reproduction sociale. À tous ces éléments, il faut ajouter, de manière un peu transversale, l'intérêt porté aux familles et aux foyers. Voyons dans quel contexte économique, social et politique ces évolutions conceptuelles ont pris place.

1.2.3 Des ajustements et un développement à « visage humain »¹⁰ ?

Cette ouverture conceptuelle s'enracine en effet dans un certain contexte social, économique et politique dont on peut retracer brièvement le contour. Les années 1980 voient la mise en place de politiques d'inspiration néo-libérale, de rigueur, dans les pays du Nord, du thatchérisme au reaganisme. Ces années marquent encore un désenchantement vis-à-vis des politiques de développement et, plus généralement, vis-à-vis du progrès. Les théories structuralistes n'ayant prétendument pas fait leurs preuves, la théorie néo-classique s'impose comme nouvelle orthodoxie dans le domaine de l'économie du développement qui trouvera son couronnement dans le dit Consensus de Washington. Ces années sont également celles de la mise en place des politiques dites d'ajustement structurel dans les pays du Sud. Elles découlent de cette orthodoxie avec, commentent les observateurs-trices, leur cortège d'exclusions et de pauvretés. On parlera ainsi de « décennie perdue » pour l'Amérique latine (Benería 1999).

¹⁰ Cette expression est empruntée au rapport de Cornia, Jolly et Stewart (1987).

Au début des années 1990, la fronde vient du Sud. Mouvements altermondialistes, mouvements contestataires et alternatifs, États endettés et confrontés au mécontentement de leur population – bientôt relayés par les instances et structures internationales bailleurs de fonds (OCDE, G7) – critiquent ces politiques restrictives. Ceci permettra de faire éclore un renouvellement théorique des approches du développement (Prévost 2011). 1987 voit déjà la publication par l'UNICEF de *Adjustment with a Human Face* (paru en français en 1988 sous le titre *L'Ajustement à visage humain*) (Cornia, Jolly et Stewart 1987) qui fait date comme rapport ayant sensibilisé à la nécessité d'un ajustement plus respectueux des besoins essentiels des populations. S'ensuit en 1990 la mise sur agenda de la lutte contre la pauvreté (*New Poverty Agenda*) de la Banque mondiale¹¹. La question du développement est alors formulée « en termes de pauvreté ». C'est dans ce contexte qu'émerge la figure de la « femme pauvre du tiers-monde » qui sera largement instrumentalisée (Destremau et Lautier à paraître ; voir également Jackson 1996)¹².

On reparle en effet volontiers, au début des années 1990, de « féminisation de la pauvreté ». Cette expression rend notamment compte de la plus grande vulnérabilité des femmes – dont certaines sont femmes de migrants restées au pays – aux processus d'ajustement structurels qui ont cours. On découvre ou redécouvre à cette occasion que des femmes sont cheffes de famille, ce qui les rend plus « visibles », qu'elles soient migrantes ou, plus communément, « femmes qui restent ». Sans encore construire les migrant-es comme agent-es actifs-ves du développement, les organisations internationales, Banque mondiale en tête, semblent déjà compter sur les individus pour alléger les effets de la pauvreté. Elles promeuvent ainsi le secteur informel dans les pays du Sud pour amortir les effets des politiques d'ajustement structurel, après l'avoir copieusement accablé (Lautier 2004). Les travaux des féministes – par exemple Moser 1989 citée par Benería (1999), Elson (1993), Benería (1995 ; 1999) – alertent contre les effets genrés des politiques d'ajustement structurel. Benería (1999) synthétise trois de leurs critiques. La réduction des dépenses publiques occasionne un transfert des charges sur les foyers, et plus particulièrement une surcharge de travail assumée par les femmes compte tenu de la division sexuelle du travail inégalitaire existant au sein des foyers. Les domaines dans lesquels sont opérées les coupes budgétaires (santé, éducation...) génèrent une hausse des responsabilités de *care* des femmes. En outre, la réduction des revenus conduit femmes et enfants à intégrer les activités précaires dudit secteur informel. Les effets négatifs de ces politiques sont donc absorbés au prix d'un surtravail féminin non rémunéré, autrement dit moyennant l'implication croissante des femmes dans les mécanismes de la reproduction sociale (Elson 1994 citée par Çağlar 2010). La thématique de la « féminisation de la pauvreté » et sa réfutation vont donner lieu à débat et à nombre d'études.

1.3 Démonstrations par la migration : « Femmes qui restent » et « Femmes qui partent »¹³

C'est dans ce contexte des années 1990 – et déjà un peu en amont dans les années 1980 et la fin des années 1970 – que des chercheurs, dont des femmes, s'intéressent, parmi

¹¹ Ainsi que, plus tard en 2000, le lancement des objectifs du millénaire pour le développement (*Millennium Development Goals*) qui se donnent l'année 2015 comme échéance pour éradiquer faim et pauvreté.

¹² Notons qu'en 1995 un rapport du PNUD (Rapport mondial sur le développement humain (RDH)) est spécifiquement consacré aux femmes et inaugure des « indicateurs sexo-spécifiques » afin de mesurer une multitude d'aspects dont les différences de revenus mais également l'accès à l'éducation ou à la santé (Prévost 2011 : 38-39).

¹³ Ces distinctions entre « personnes qui restent » et « personnes qui partent » sont en partie obliérées dans le cadre des mouvements transnationaux, des personnes se trouvant engagées dans une mobilité circulaire et à courte durée, pour éviter justement de migrer, de partir sur le long terme, voire définitivement (Morokvasic 1999).

d'autres chefs de famille, aux conjointes de migrants restées au pays ou dans la localité d'origine. Femmes de migrants appelées plus communément, « femmes qui restent », et à qui sont parfois envoyés des transferts migratoires¹⁴. Ces chercheurs sont économistes, démographes, anthropologues, spécialisés-es dans les questions de nutrition, de santé (reproductive), de pauvreté, parfois des questions de femmes. Ils-elles sont plutôt issu-es du milieu des études du développement, quelquefois financé-es par des centres de recherche spécialisés sur les femmes ou les agences internationales. Leurs travaux, parfois méconnus dans le champ des migrations, cherchent à déterminer le niveau de pauvreté des femmes cheffes de famille, souvent comparé à celui des hommes, ainsi que leur accès à différentes ressources. Les études distinguent généralement différents types de chefs de famille dits *de jure* (hommes, femmes veuves, divorcées, etc.) ou *de facto* (femmes de migrants, femmes de polygames). Certaines incorporent une réflexion sur l'effet du sexe du chef de famille sur le bien-être familial (*family welfare*). Ces études s'intéressent alors à l'affectation respective, par les hommes et les femmes, des ressources disponibles à l'éducation, santé et nutrition des enfants. Citons, parmi l'ensemble de ces travaux, les études de Palmer (1977), Kossoudji et Mueller (1983), Rogers (1991), Kennedy et Peters (1992), Lloyd et Gage-Brandon (1993), DeGraff et Bilsborrow (1993), Lewis (1993), Kennedy et Haddad (1994), Appleton (1996) (et pour une revue de la littérature Buvinić et Gupta 1997)¹⁵. Qu'ils attestent l'idée d'une « féminisation de la pauvreté » ou qu'ils la contestent arguant d'une hétérogénéité de statuts au sein de l'ensemble des femmes cheffes de famille, ces travaux ont mis l'accent sur plusieurs aspects.

Les « femmes qui restent », nous disent certains de ces travaux, doivent prendre en charge les fonctions auparavant traditionnellement dévolues aux hommes, dont les activités de production dans l'agriculture, tout en assumant les fonctions de reproduction sociale, ce qui occasionne une surcharge de travail. Leur implication croissante dans la production reste cependant invisibilisée ou elle est rendue plus difficile compte tenu d'une discrimination sexuée dans l'accès aux facteurs de production : moindre accès aux intrants, au crédit, aux droits fonciers, difficultés liées au recrutement de main-d'œuvre sans compter l'absence de volonté des institutions de les épauler dans leur entreprise (Buvinić et Gupta 1994)¹⁶. Certaines études relèvent encore une division sexuelle du travail défavorable aux femmes, celles-ci étant cantonnées aux fonctions agricoles faiblement productives. Par ailleurs, confrontées à un arbitrage entre leurs fonctions premières de reproduction et de production, des femmes, cheffes de famille, sont amenées à ne pas pouvoir s'impliquer dans certaines activités intensives en main-d'œuvre. Ceci freine l'essor de leur production agricole et, par conséquent, grève les revenus du ménage (Kossoudji et Mueller 1983). Notons que certaines auteur-es se réfèrent aux travaux d'économistes féministes ou d'anthropologues pour discuter l'universalité des objets de recherche étudiés. Ainsi, citant les travaux de Nancy Folbre (1984), Mari H. Clark (1984) notait-elle dans son étude relative aux femmes cheffes de famille au Kenya que les chercheur-es tendaient à considérer aveuglément les foyers comme des unités harmonieuses de maximisation des fonctions d'utilité. Et ce, au mépris notamment des différences et inégalités d'allocation des ressources basées sur des critères

¹⁴ Le passage relatif aux « femmes qui restent » se base en partie sur Oso et Catarino (1996 ; à paraître).

¹⁵ D'autres se sont intéressé-es aux effets de la migration des hommes sur les conditions de vie et de travail des « femmes qui restent » et de leur famille (outre Boserup [1970], voir par exemple Gordon [1978]).

¹⁶ Des travaux relèvent que les femmes n'ont pas toujours accès à la gestion des transferts migratoires des hommes du fait de l'effet des structures familiales et patriarcales (Taylor 1984 ; Bendiab 1991).

d'âge et de sexe, plaquant, au passage, sur les pays africains les présupposés ayant cours dans les pays du Nord¹⁷.

Ces travaux illustrent, de fait, plusieurs évolutions :

- Comme précédemment mentionné, d'un côté, les théories classiques du développement – de la modernisation, de la dépendance – focalisées sur la sphère productive ont invisibilisé les activités des femmes reléguées dans la sphère privée. Les études portant sur les femmes cheffes de famille mentionnées et incorporant les femmes de migrants ont, quant à elles, pour certaines, placé l'accent sur le faible accès des femmes aux moyens de production comme facteur de vulnérabilité. Elles ont également interrogé la question de l'accès aux ressources de la migration (transferts migratoires). Le travail rémunéré et l'autonomie financière y sont perçus comme des sources d'émancipation. Au regard du nexus genre et développement (et migration et développement), ces études constituent donc un pas vers la prise en compte des femmes comme des personnes non réductibles à leurs seuls rôles d'épouses, mères, etc., et ce, dans la ligne prônée par le courant WID ;
- Citant Kabeer (2001), Florence Degavre (2005) mentionne que les praticiens du développement ont intégré l'approche proposée par Ester Boserup d'autant plus facilement qu'elle s'est présentée comme liée à la question des besoins essentiels et de l'alimentation. Selon Kabeer elle-même, cette perspective qui décrit des femmes gérant de faibles revenus et pourvoyant aux besoins essentiels/fondamentaux des membres du foyer, présente une continuité rassurante avec l'approche du développement ayant prévalu antérieurement (approche dite de *welfare*). Ainsi nous dit Kabeer, dans la période pré-WID, les politiques de développement ont été adressées aux hommes, tandis qu'aux femmes étaient appliquées des politiques résiduelles de *welfare* (formations à la nutrition, à la santé maternelle et infantile, planning familial, etc.). Ces dernières se basaient sur la responsabilité des femmes vis-à-vis de leurs foyers et du bien-être des enfants. Autrement dit, il a pu être reproché à l'approche WID de traiter d'aspects manifestement liés au rôle reproductif des femmes (santé, planning familial, éducation) à partir, cette fois, de leur rôle économique (emploi, revenus, gestion du budget familial) au détriment d'aspects plus macro-structurels (Jackson et Pearson 1998) ;
- Il n'en demeure pas moins que même une approche incorporant des références aux besoins essentiels, ou plus généralement au *welfare* a constitué un changement. Il reste qu'appliquée au nexus migration/développement ainsi qu'aux migrations et aux transferts migratoires, l'ensemble de ces travaux, bien que critiquables, relèvent des aspects longtemps négligés. Outre montrer la participation des femmes (qui restent) aux fonctions productives – et qui plus de femmes cheffes de famille –, ils ont usé d'indicateurs de développement/pauvreté tels que la nutrition, la santé et l'éducation des enfants. Ils ont, par ailleurs, interrogé l'effet du sexe du chef de famille sur l'affectation et la gestion des ressources. Ils ont promu ou se sont parfois appuyés sur la ventilation sexuée de données relatives aux revenus ou à la consommation des ménages et ce, à grande échelle. Tous ces éléments (montrer les femmes au travail, se référer à des critères de développement/pauvreté autres que les seuls revenus, présenter des

¹⁷ Voir également, par exemple, Lloyd et Gage-Brandon (1993) citant les travaux d'Oppong (1982) qui dénoncent le sexisme et l'ethnocentrisme d'approches consistant à considérer les hommes comme chefs de famille et les femmes comme dépendantes d'unités domestiques solidaires, modèle issu des pays industrialisés capitalistes et de l'appliquer également ailleurs.

données désagrégées par sexe relatives à la gestion du foyer) ont accru la visibilité des femmes dans les processus de développement¹⁸.

Le regard sensible aux femmes, féministe ou genré – qu'il se réfère à des « besoins essentiels », qu'il se rapproche de la perspective du développement humain, qu'il intègre les critiques émanant de certaines économistes ou mouvements féministes sur l'inégale répartition des ressources au sein du foyer, qu'il souligne la diversité de la condition des femmes basée sur différents critères d'appartenance – a permis de pointer d'autres aspects du nexus migration/développement que les seuls aspects économiques longtemps relevés. L'ensemble préfigurera la prochaine étape prenant la forme d'une certaine focalisation des études sur les activités reproductives d'autres cheffes de famille – les migrantes cette fois –, dans une perspective cherchant à mieux valoriser celles-ci.

Les études sur la paternité transnationale sont, quant à elles, quasi absentes tandis qu'un nombre conséquent de travaux porteront ultérieurement sur la maternité transnationale et les coûts sociaux de la migration féminine (le sentiment de solitude, de culpabilité ou autre sentiment de la migrante en rapport à l'éloignement familial) (voir section II). Presque personne ne se demande s'il en coûte aux pères d'être éloignés de leur progéniture et de leur famille. Les coûts sociaux de la migration ne sont envisagés que du côté des femmes « qui restent ». Ainsi, à titre d'exemple, l'étude d'Abella et Atal (1986 citée par Isaksen, Devi et Hochschild 2008) et plus particulièrement la partie basée sur le Kerala, mentionne lapidairement, d'une phrase, la solitude des hommes migrants pour accorder une page entière aux problèmes d'anxiété, voire de dépression, des femmes « qui restent ». La prise en compte des effets de la migration masculine sur les enfants (la partie sur le Pakistan) s'attache, quant à elle, aux comportements des enfants (responsabilité, désobéissance, absentéisme à l'école, etc.) sans s'interroger sur le sentiment d'absence occasionné. La capacité des hommes à s'investir dans le *care* et le maintien émotionnel des liens familiaux s'en trouve gommée. En résumé, il semble que, dans le cadre des recherches portant sur les migrations internationales, l'homme soit toujours renvoyé à son rôle de pourvoyeur économique du foyer et au pôle de la production, la reproduction étant toujours essentiellement reléguée aux femmes (Catarino et Oso à paraître).

Parallèlement, les « femmes qui partent » ont longtemps été invisibilisées dans la littérature puis appréhendées au mieux de façon marginale, pour être davantage considérées par la suite. En Europe, par exemple, dans le contexte des années 1960 marqué par de massifs mouvements migratoires de main-d'œuvre, le migrant est essentiellement perçu comme un travailleur, et trouve dans son travail la légitimité de sa présence dans le pays d'accueil. L'idéologie dominante, economiciste, consacre dès lors l'image de l'immigré comme « un homme, seul, célibataire, une force de travail » (Golub, Morokvasic et Quiminal 1997). La fermeture des frontières et le regroupement familial vont essentiellement révéler les femmes comme un appendice de l'homme dans la migration. L'image des migrantes reflétée dans la recherche – et la politique publique –, et largement influencée par les théories de la modernité, est essentiellement celle de femmes dépendantes de leur conjoint, improductives, analphabètes, isolées, recluses et mères de famille nombreuse¹⁹. Des femmes enfermées dans la reproduction sociale, en somme. Par ricochet, la contribution économique et sociale féminine dans le processus migratoire est toujours, au mieux, considérée de façon seconde. Et ce, en dépit des travaux de quelques chercheurs pointant la présence statistique des femmes et, là encore, leur insertion professionnelle dans un effort pour les rendre visibles (voir à titre d'exemple Morokvasic 1984). Ce n'est donc que

¹⁸ Pour une critique de la philosophie de certains de ces travaux, lire cependant par exemple Okali (2012) relevant notamment qu'ils enferment les femmes dans la posture de victimes surchargées de travail, pauvres, vulnérables et, néanmoins, héroïnes parvenant à subvenir aux besoins des membres du foyer en l'absence des hommes.

¹⁹ Sur cette stéréotypie, voir Morokvasic (1983, 13).

dans un troisième temps, faisant, en apparence, écho à un abandon des théories de la modernité et à un déclin des théories de la dépendance, que les conditions sont réunies pour l'émergence de la figure de la migrante active et protagoniste des mouvements migratoires suscitant un intérêt accru de la sphère académique²⁰. Femmes migrant plus souvent seules que par le passé, autrement dit de façon « indépendante » selon l'expression consacrée (Piper 2005).

Cette plus ample mise en visibilité des migrations féminines découle notamment, comme précédemment mentionné, du focus placé sur l'unité familiale lorsqu'il est question d'étudier les processus migratoires dont la décision de migrer. Sous l'impulsion de la Nouvelle économie de la famille (NEF) et de la Nouvelle économie des migrations (NEM), il est avancé que la recherche de la maximisation de la fonction d'utilité des familles ou foyers passe par une diversification de l'allocation de leurs ressources et la possible décision de faire migrer certains de ses membres plutôt que d'autres (Massey *et al.* 1993). La décision de faire migrer les femmes est présentée comme contrainte par la famille (Lauby et Stark 1988). Le glissement de perspective suscite un intérêt croissant pour les causes sexuées de la migration interne ou internationale alimenté par les apports des études féministes. À tel point que l'expression « féminisation de la migration », nouvel avatar « fourre-tout », en vient à signifier plusieurs aspects de la migration féminine. Elle décrit les femmes pionnières des chaînes migratoires, désormais placées sous le feu des projecteurs, ainsi que leur rôle accru comme pourvoyeuses de transferts migratoires. Mais elle recouvre également une prise de conscience, par le monde académique, de l'impact du genre sur les processus migratoires (INSTRAW 2007). Et ce, lorsque l'expression « féminisation de la migration » ne renvoie pas, tout bonnement, à une (re)découverte de la migration féminine (Dannecker et Sieveking 2009).

Reprenons plus méthodiquement ces divers éléments. La crise de la production et de la reproduction qui affecte les pays du Sud, ainsi qu'un besoin de main-d'œuvre étrangère dans les emplois de reproduction sociale au Nord (emplois domestiques et de *care*) ou dans les industries délocalisées des zones franches/de libre-échange vont contribuer à jeter sur les routes nombre de femmes. Dans une perspective d'économie politique qu'elle affiche résolument féministe, Gioconda Herrera (2007) propose d'appréhender la migration des femmes équatoriennes en Espagne comme la résultante de cette double crise de la reproduction sociale. Du côté équatorien, on observe une incapacité de l'État à assumer sa fonction de reproduction sociale de sa population bafouant les droits économiques et sociaux des Équatorien-nes dans un contexte marqué par des inégalités croissantes ; la confiscation des richesses entre quelques mains, processus initié au cours de la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel et qui réduit les perspectives d'avenir de la population. Du côté espagnol, on trouve les déficiences de l'État-providence à proposer les services publics de prise en charge de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées. L'ensemble conduit à une privatisation des activités de reproduction sociale dans la globalisation impliquant l'emploi de femmes immigrées. Dans ce contexte, nous dit l'auteure, les transferts migratoires, sont venus substituer le « faible rôle reproductif de l'État équatorien ». García et Paiewonsky (2006), dans une étude de l'INSTRAW, notent que les transferts migratoires féminins sont venus suppléer les défaillances des politiques sociales étatiques en République dominicaine. Ils permettent ainsi d'assurer une couverture sociale contre les risques du chômage, de maladie ainsi qu'une retraite à différents membres de la famille restés au pays d'origine.

Plusieurs auteur-es se font l'écho de l'avènement d'une nouvelle division internationale du travail dans le monde globalisé, dans laquelle s'inscrit ce transfert international des activités de reproduction sociale (Federici 1999 citée par Verschuur à paraître ; Verschuur et Reysou

²⁰ Pour une présentation sur la présence et la production des connaissances sur les femmes migrantes à différentes périodes et dans une visée rétrospective, voir Morokvasic (2008 ; 2011).

2005 ; Barbagallo et Federici 2012 ; Verschuur à paraître). Le débat féministe des années 1970 (Dalla Costa 1972 ; Molyneux 1979) qui a permis de mettre en visibilité le travail gratuit effectué par les femmes dans la sphère privée – travail domestique, de *care* – pourrait être replacé au goût du jour par les transformations de la division internationale du travail. Silvia Federici (1999 citée par Verschuur à paraître) avait déjà signalé, par le passé, le « cadeau » fait par les femmes du tiers-monde au capitalisme du Nord. Leur travail domestique et de *care* non rémunéré a permis la reproduction des travailleurs des pays du Sud venant travailler dans les pays du Nord (sur ces questions, voir Verschuur à paraître). Phénomène qui s'apparente au drainage des cerveaux (*brain drain*). Dans ce dernier cas, les capacités, qualifications et connaissances des migrant-es sont utilisées dans et par les pays du Nord, en faisant l'économie du financement et du coût de la formation de ces personnes. Ceux-ci sont pris en charge par d'autres États (dont les pays d'origine) ou d'autres institutions. Dans l'exemple décrit par Federici (1999), il est recouru à la force de travail des travailleurs du Sud sans avoir acquitté les coûts de sa reproduction sociale. Reproduction sociale, dans ce cas précis, obtenue grâce à un travail féminin, ce qui, selon l'auteure, s'apparente à une extorsion de ressources jamais comptabilisée dans l'évaluation de la dette des pays du tiers-monde. Une nouvelle forme de mise en visibilité du travail gratuit ou dévalorisé des femmes se fait jour lorsque des études soulignent que des femmes du Sud se trouvent engagées dans des chaînes de soins (Hochschild 2000). Ces femmes sont recrutées pour occuper des emplois domestiques ou de *care* dans les pays du Nord ou dans d'autres pays du Sud. Ces femmes migrantes voient ainsi leur empathie et affect extorqués dans le cadre d'emplois rémunérés de la reproduction sociale (Ehrenreich et Hochschild 2004). Cet affect, amour maternel dont elles entourent les enfants dont elles s'occupent, vient en retour à manquer, selon les tenants de ces théories, à leur(s) propre(s) enfant(s) resté(s) dans leur pays d'origine, créant des déficits de *care*. Phénomène qualifié de *care drain* –, pendant du *brain drain*. Enfants de migrantes, dont s'occupent cependant d'autres femmes (qui restent), parentes ou femmes recrutées à cet effet créant ainsi des chaînes de soins. Yeates (2005) note qu'à mesure que l'on descend le long de ces chaînes, des pays de destination vers les pays d'origine, le travail de reproduction sociale réalisé voit d'ailleurs son invisibilité et sa dévalorisation s'intensifier.

La rhétorique de la « féminisation des migrations » s'applique donc, notamment, à ce phénomène de mise en visibilité de femmes migrant seules sur qui pèse une partie de la reproduction sociale du foyer transnational sous la forme de l'envoi de transferts de fonds²¹. C'est cette même rhétorique qui va être réappropriée par le discours relatif à la dyade genre et développement décrivant les femmes migrantes comme des « agentes du développement économique » (Dannecker et Sieveking 2009). Les instances internationales (et le champ académique) en viennent à s'intéresser à ces femmes dont il est dit qu'elles migrent en plus grand nombre, cette quantité laissant augurer une hausse des montants des transferts de fonds. Car, nous disent Dannecker et Sieveking (2009), le discours dominant imprégnant le développement reste d'essence économique et influencé par les théories de la modernisation. L'objectif de l'*empowerment* des femmes, par exemple promu dans les instances internationales, vient servir uniquement celui du développement économique. Paradoxalement, dirons-nous, si une ouverture conceptuelle – dont une prise en compte de transferts autres que les transferts monétaires – a donc permis une meilleure appréhension et visibilité des femmes, la rhétorique de la « féminisation des migrations » vient, en retour, servir des intérêts éminemment économiques. Les conclusions du *Rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI)* (Piper 2005) mettant en avant l'importante implication des femmes comme pourvoyeuses et receveuses de transferts sont souvent citées pour témoigner de cette mise sur orbite des migrantes ainsi

²¹ Il convient de noter que les transferts migratoires des hommes renvoient à leur « rôle » de pourvoyeurs économiques des foyers, ceux des femmes sont toujours présentés comme liés à leur « rôle » de reproduction sociale des foyers.

responsabilisées comme « agentes de développement » (Kunz 2008 ; Dannecker et Sieveking 2009).

En bref, la littérature s'est intéressée aux « femmes qui restent » dans le cadre du débat entourant les femmes cheffes de famille et la « féminisation de la pauvreté » en montrant leur contribution à la gestion et survie des foyers dans les pays du Sud. Et ce, dans un contexte où sont encouragées les stratégies de subsistance, notamment féminines, dans ces régions (promotion de l'emploi informel, du micro-crédit, etc.). Il est attendu des femmes, selon certaines analyses, qu'elles produisent et s'endettent (Peemans Poullet 2000 citée par Falquet 2003). Ces femmes du Sud ont néanmoins également contribué à la reproduction de la force de travail des hommes employés au Nord ou dans d'autres espaces géographiques. Les migrant-es, et non plus seulement les populations des pays d'origine sont, désormais, notamment depuis le tournant du siècle, considéré-es comme des vecteurs de développement. Parmi ces populations, les femmes migrant seules, plus spécifiquement, sont sorties de l'ombre à la faveur de la rhétorique de la « féminisation de la migration ». Voyons comment la littérature s'est saisie de ces « migrantes autonomes », soutiens de famille, et/ou de ces femmes œuvrant souvent pour le service d'autrui dans le monde globalisé, récemment promues « agentes de développement ». Les travaux ont, de fait, essentiellement cherché à rendre compte de la maternité transnationale des employées domestiques et de *care* au sein des chaînes de soins et/ou de l'exploitation des femmes employées dans ces mêmes activités, dans le cadre d'une hiérarchie de classe et/ou basée sur une assignation ethnique et/ou de race²². Des études, le plus souvent distinctes de celles-ci, se sont, quant à elles, intéressées aux différences sexuées liées aux transferts migratoires.

II. Des chaînes de soins aux transferts migratoires sexués

2.1 De la mise en visibilité de la maternité transnationale : une agentivité « en creux »

La somme des travaux portant sur le service domestique et de soins au sein du corpus « femmes/genre et migrations » est considérable. De nombreux travaux s'inscrivent dans la thématique des « chaînes de soins » proposée et popularisée par Hochschild (2000) créant, comme on l'a vu précédemment, des déficits de *care*, un *care drain* dans les pays du Sud qui culpabilise les femmes migrantes. Ces études insistant sur le coût social de la maternité transnationale ont essentiellement porté sur les migrations asiatiques (les Philippines ont été particulièrement étudiées), et bien moins, par exemple, sur les migrations latino-américaines (Orozco 2010). Ces travaux, dont ceux emblématiques de Parreñas (2001 et 2004), ont le mérite d'avoir interrogé l'influence des idéologies maternantes ou de la maternité sur le rapport des enfants restés au pays d'origine à leur mère migrante. Mères dont la mobilité bouscule les schémas liés à l'assignation des femmes à l'espace privé et à la reproduction sociale dans les pays d'origine. Il convient de mettre également à leur crédit d'avoir accordé un statut scientifique à la question de l'émotion, d'avoir pointé le curseur sur les relations intergénérationnelles et d'avoir tenu compte de la parole des enfants, même s'il ne s'agit pas toujours de ceux des femmes étudiées. Parole, par ailleurs, souvent escamotée (Parreñas 2001 ; Abrego 2009). Ils ont ainsi pu montrer que l'idéologie de la maternité aggrave les conflits intergénérationnels dans ce contexte migratoire de l'éloignement des mères. Ils ont encore pu souligner les stratégies déployées par ces femmes pour compenser leur absence : la marchandisation de l'amour (*commodification of love*) – qui consiste à donner

²² Faute d'espace, nous nous restreindrons ici essentiellement au travail domestique et au travail de *care*, présentés comme des archétypes de la reproduction sociale. La question de la prostitution et de la traite des êtres humains, également très documentée, sera soulevée dans la prochaine section.

des biens matériels à ses enfants pour atténuer le manque de *care* – ; le déni de la souffrance liée à la séparation ; la gestion des effets de la distance à la faveur de l'usage des technologies de communication.

Ces recherches se sont, de fait, en partie positionnées en contrepoint de l'espoir placé dans les transferts migratoires monétaires comme palliatif au développement. Les migrations ont un coût, rappellent ces travaux, et les femmes se trouvent aux premières loges pour les assumer. Ainsi, selon Kunz (2008 : 1398) :

brosser le tableau des transferts migratoires comme un outil puissant à même de résoudre les problèmes de pauvreté et de développement dans les pays émetteurs de main-d'œuvre dévie notre attention des aspects négatifs de ces transferts en occultant les réalités problématiques qui entourent la thématique des transferts migratoires telles que les coûts humains et sociaux de la migration encourus pour les migrant-es eux/elles-mêmes ainsi que pour les membres de la famille et communautés restés dans leur pays d'origine.²³

Mais outre rappeler ce coût social, ces travaux ont cherché à souligner l'agentivité (*agency*) des femmes au sein des mobilités transnationales. Les travaux portant sur le transnational, comme mentionné précédemment, ont en effet originellement placé les hommes sous le feu de la rampe, en pointant des domaines qui leur confèrent l'avantage, dont l'implication dans des activités à caractère économique et politique comme la focalisation sur l'envoi des transferts de fonds comme signe privilégié de maintien des liens transnationaux ou encore l'associationnisme. Ces recherches sur les chaînes de soins ont conséquemment cherché et contribué à « mettre en visibilité les activités ignorées par l'économisme présent dans les théories des migrations comme l'est la maternité transnationale » (Gregorio Gil 2010 : 98)²⁴.

Les foyers, du Nord et du Sud, se dressent aux côtés des États et des marchés dans les processus de globalisation, nous révèlent ces recherches. Leur contribution à la globalisation ainsi que celle du travail de reproduction sociale, de première importance, y sont mises en lumière (Yeates 2005). Pour reprendre la formule d'Orozco (2010), les soins « forment part de l'agenda occulte du développement car ils sont associés à la sphère privée/ domestique »²⁵. Il s'agit, en quelque sorte, de sa face cachée, ainsi que celle de tout système socio-économique (marchés, structures politiques, etc.), insiste Orozco. Face cachée que ces travaux contribuent, par conséquent, à divulguer. Mais les travaux portés par les féministes sur la globalisation du travail de *care*, énoncent Poster et Wilson (2008) n'ont pas seulement fait glisser le regard des questions et sphères « masculines » de la finance, des technologies, du commerce et des institutions politiques vers d'autres horizons tout aussi prédominants dans la constitution du phénomène de la globalisation et du transnationalisme : la mondialisation de l'amour [maternel]. Il ne s'agit pas seulement, disent-ils, d'une question de changement de perspective, mais plutôt d'une « reconceptualisation de ce qu'est la globalisation et de la façon dont les inégalités de travail

²³ Notre traduction. Ainsi les transferts migratoires doivent-ils être resitués dans leur contexte, poursuit cette auteure, ce qui, ce faisant, fait apparaître les dynamiques sociales [inégalitaires] de genre, classe et ethnicité à l'œuvre dans l'envoi desdits transferts.

²⁴ Notre traduction. Des travaux émanant essentiellement de féministes du Sud (notamment le *local feminism*), cherchent, de leur côté à valoriser la reproduction en remettant en cause les oppositions qui imprègnent « l'imaginaire du développement » comme production/reproduction, tout comme il refuse les oppositions tradition/modernité ; public/privé ; mondial/local. Loin de la vision dévalorisante ordinairement associée au reproductif, celui-ci est désormais appréhendé comme une « ressource du développement » et l'exercice d'activités reproductives comme une voie d'émancipation des femmes. Cette (re)valorisation est notamment rendue possible en critiquant le sens restrictif qui lui est traditionnellement dévolu et qui l'associe à la sphère domestique à l'exclusion des métiers du social et à la sécurité sociale (Degavre 2011). Cette auteure propose, par exemple, d'y voir ou d'y englober les activités « visant la reproduction, au niveau de la société du lien social, de la subsistance matérielle et, plus globalement, d'un territoire de vie » (Degavre 2011, 82).

²⁵ Notre traduction.

opèrent » (302). En montrant, par exemple, que le *care drain* ne se restreint pas à des situations ou à une somme de situations individuelles, mais fait système, ces travaux mettent au jour une question éminemment politique : celle d'une crise accentuée de la reproduction sociale et du *care* dans les pays du Sud. Les travaux de Leah Schmalzbauer (2004) nous apprennent que les femmes qui restent au Honduras (mères, sœurs de migrantes) s'occupent non seulement des membres de la famille des migrantes (des enfants) mais également d'autres personnes auxquelles elles ne sont pas apparentées, elles-mêmes membres de familles migrantes, ne recevant pas de transferts monétaires et isolées. On appelle ces femmes aidantes qui nourrissent les laissés-es pour compte de la migration, les *community othermother*²⁶. Que se passera-t-il, se demande-t-elle, lorsque ces femmes, grand-mères, tantes, etc. décéderont ? Qui s'occupera des enfants de migrant-es ? Des laissés-es pour compte de la migration ? Les enfants de migrant-es, qui auront rejoint leurs parents dans la migration continueront-ils à envoyer des transferts migratoires à la famille restée au pays d'origine ? Types de questions qui selon Mazzucato et Schans (2008) appellent la mise en place impérieuse d'études à caractère longitudinal.

Isaksen, Devi et Hochschild (2008) proposent le concept de *commons* socio-émotionnels pour décrire une extorsion, allant au-delà de la simple extorsion d'un capital émotionnel, qui s'apparenterait plus à l'érosion de tout un système de solidarités sociales dans les pays du Sud et résultant du processus migratoire. Les auteures rapportent notamment les résultats suivants concernant les familles de femmes migrantes du Kerala : les enfants restés au pays d'origine sont entourés et pris en charge par un réseau de personnes (membres de la famille, voisins, amis, professeurs). Entre ces personnes (les enfants compris) circulent des faveurs de différentes natures (envois d'argent par les migrantes aux enfants, à leur fratrie, à leurs parents, prise en charge par la fratrie des migrantes des parents, etc.). Circulent également au sein de ces réseaux des sentiments négatifs (sentiment d'envie des enfants de non-migrants envers ceux des migrantes recevant des cadeaux issus de la migration et dans le même temps, sentiment de pitié pour ces mêmes enfants privés de leur mère). Le sens de ces échanges reste toujours occulte pour les enfants de migrantes : le soin dont ils bénéficient constitue-t-il un don ou une faveur rendue à leur mère ? Les cadeaux envoyés par leur mère aux personnes s'occupant d'eux sont-ils des dons ou un paiement en échange des soins qui leur sont prodigués ? Les cadeaux ou l'argent qu'ils reçoivent de leur mère constituent-ils une marque d'amour ou un moyen de s'excuser de ne pas être présente, etc. Il s'en suit une comparaison avec la notion de « capital social », proposée par Alejandro Portes (1998 : 7) pour qui celui-ci correspond à « l'accumulation d'obligations envers les autres sur la base de normes de réciprocité »²⁷. Ce concept apparaît trop restreint pour rendre compte de l'ensemble des faveurs qui circulent dans le cadre des chaînes de soins, d'où la préférence accordée à celui de *commons* par ces auteures. Seul ce dernier concept, ce bien commun qu'est la solidarité et l'appartenance à une communauté et son érosion (dont les sentiments d'envie des autres enfants sont une manifestation) leur semble, par exemple, expliquer les sentiments ambigus des enfants de migrantes. Ces derniers ont l'impression de représenter une charge pour leur famille, et espèrent être aimés pour eux-mêmes et non en retour de quelconques faveurs liées à la migration (Isaksen, Devi et Hochschild 2008).

Notons que face à cette problématique de l'extorsion d'affects proposée par les théoriciennes des chaînes globales de soins, ne laissant plus aux femmes migrantes que les transferts migratoires pour contribuer à la reproduction sociale des foyers, s'érige une autre vision, nous disent Merla et Degavre (à paraître), celle du *care* transnational. Dans cette dernière perspective, ces femmes en mobilité continuent à pourvoir aux besoins émotionnels et affectifs des membres du foyer restés dans le pays d'origine. Ces auteures pointent cependant une inégalité : le recrutement des migrantes pour occuper des emplois du *care*

²⁶ Les termes « other » et « mother » sont attachés volontairement.

²⁷ Notre traduction.

s'effectue de manière grandissante par le biais des politiques de défamilialisation. Leurs employeurs/euses ont en effet accès à des ressources issues des politiques sociales et/ou du marché et autres que familiales pour assurer les soins prodigués à leurs proches dépendants. En revanche, les migrantes, de par leur situation irrégulière ou précaire, sont exclues du bénéfice de telles politiques de défamilialisation, pourtant de nature à faciliter le *care* des membres de leur foyer transnational.

Que l'on adhère à la perspective du *care drain* et de l'érosion d'un bien commun, et/ou que l'on pointe une discrimination dans l'accès aux politiques de défamilialisation, il semble que ressorte, à des degrés divers selon les deux approches, une « agentivité en creux » des migrantes, démunies ou dessaisies des possibilités de pleinement prodiguer le *care* en direction des membres de la famille restés dans les pays d'origine.

2.2 Emploi domestique et de *care* et classifications de race et de classe

Certains travaux relatifs au travail de reproduction sociale rémunéré insistent plus particulièrement, de leur côté, sur les conditions de travail et rapports sociaux entretenus avec les employeurs. Ils indiquent communément que les femmes immigrées prennent en charge le travail sale et dévalorisé et, partant, rendent possible la reproduction du statut privilégié de leurs employeuses (de classe moyenne et réalisant des travaux « propres »). Des études suggèrent que la personne et non seulement la force de travail des employées dans les activités du *care* sont appropriées/achetées par ces employeuses. Le tout étant orchestré par des stéréotypes racisants présidant à la demande de travailleuses immigrées ou racialisées (Anderson 2000). Les études montrent encore, notamment, que des constructions culturelles basées sur de prétendues différences ethniques viennent parfois fonder l'exploitation ou lui servir de paravent. Ainsi des affirmations telles : « Les femmes latino-américaines sont plus dévouées aux enfants et aux anciens » peuvent cacher le harcèlement sexuel des migrantes équatoriennes en Espagne par les hommes âgés bénéficiaires des soins (Pedone 2007).

Comme le mentionne Gregorio Gil (2010), les études portant sur le travail des femmes dans les emplois domestiques et de *care* brossent souvent un tableau quelque peu stéréotypé de l'exploitation de femmes du Sud par des femmes du Nord. Suivons l'auteure :

Nous devrions aller au-delà des catégories homogénéisantes, simplificatrices [...] d'un point de vue politique, de « femmes professionnelles du premier-monde » versus « femmes immigrées issues du tiers-monde », « Européennes blanches » versus « immigrées noires ou de couleur ». [...] Nous ne devrions pas analyser cette question à la marge des relations historiques et économique-politiques de la production, ni des dimensions subjectives et identitaires. [...] Il est urgent de politiser les soins en les faisant sortir de l'espace privé des foyers et de son contenu naturalisé dans son association avec le féminin pour les situer au centre de processus politiques et historiques qui construisent des corps générés, sexualisés, racialisés, ethnicisés, et déterritorialisés dans leur relation avec le soin. [Il s'agit] d'éviter la définition de femmes perçues comme êtres affectifs et portant assistance à partir de la présumée [...] relation des femmes avec la procréation [...]. Il nous faut comprendre les soins dans toutes leurs dimensions : émotionnelles, corporelles, sociales, économiques, politiques et éthiques.²⁸

Ces études sur le service domestique et le *care* – constat qu'il est possible d'étendre à d'autres thématiques relatives aux femmes en migration comme on l'a vu précédemment –, présument une exploitation particulière des femmes dans ces emplois. Au vu de leur exploitation sur la base (interactive ou cumulative selon les approches) de leur appartenance de sexe, de classe, ethnique, de race, ces femmes – immigrées, minorités ethniques – sont situées au bas de l'échelle sociale dans les hiérarchies incluant les hommes immigrés, les femmes et hommes locaux. Certaines de ces recherches se réclament des approches

²⁸ Notre traduction

intersectionnelles. Comme l'indique Sirma Bilge (2010, 45) qui se réfère à un usage large et « mécanique » de l'intersectionnalité, il est souvent affirmé

dans une certaine littérature sur les femmes immigrantes en Europe et ailleurs [...] et ce sans démonstration, que les femmes immigrantes sont doublement discriminées ou minorisées, de par leur sexe/genre et leur statut d'immigrant ; si elles sont voilées, alors elles peuvent être décrites comme triplement minorisées. Ces usages sont non seulement sans appui empirique, mais aussi ils sont bancals sur le plan théorique, ne témoignant pas d'une connaissance de la littérature sur l'intersectionnalité, laquelle est loin de l'approche additive et insiste sur les effets imprévisibles de l'articulation des rapports de pouvoir.

Ces études centrées sur les femmes font souvent abstraction des hommes immigrés/étrangers – employés dans les mêmes secteurs d'activité ou dans d'autres secteurs d'activité – non incorporés dans les recherches et pourtant opportunément inclus, même en creux, dans leurs conclusions. Rien ne dit pourtant que des femmes immigrées employées domestiques à la journée, par exemple angolaises et capverdiennes au Portugal, jouissent de moindres conditions de travail ou se trouvent plus exploitées que leurs homologues masculins œuvrant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Dans ce dernier secteur sévit la sous-traitance en cascade et la déresponsabilisation multiforme, règnent les sous-traitants de main-d'œuvre qui disparaissent sans même rémunérer les travailleurs. La souffrance au travail se manifeste, chez ces derniers, dans le déni du risque et du danger, celui qui consiste à travailler sans respecter aucune condition de sécurité – équipements ou assurances (Dejours 1998). Difficultés auxquelles s'ajoute la crainte de ne pas être payé. Rien ne le dit, et pour le savoir ou l'affirmer il vaut mieux procéder à des études comparatives sexuées (Catarino 1999). Les hommes peuvent être également amenés à voir leur masculinité minée et contestée. Et ce, lorsqu'ils doivent faire montre de leur force virile dans des activités masculinisées, celle-ci étant supposée tout aussi naturelles que les « qualités » féminines mises à profit dans les emplois de *care* et domestiques (Osella et Osella 2000 ; Walter *et al.* 2004 cités par Lutz 2010). Ils peuvent pâtir de ne pas être à même de remplir le « rôle » de pourvoyeurs économiques du foyer que leur réserve la société lorsqu'ils exercent des emplois féminisés (service domestique et du *care*), trop peu rémunérés. Le tout aboutissant parfois à des ruptures conjugales dans la migration, tels les BBC (*British bottoms cleaners*) zimbabwéens décrits par JoAnn McGregor (2007) et raillés par leurs compatriotes dans leur pays d'origine.

Les travaux se sont, il est vrai, complexifiés, s'éloignant, à petits pas, de quelques stéréotypiques en mettant l'accent sur la diversité des situations. Des études révèlent, par exemple, des conditions de travail quelque peu différenciées selon les pays : des conditions de travail difficiles pour des femmes isolées et esseulées dans le service domestique à demeure en Italie par exemple et des difficultés à accumuler un nombre suffisant d'heures de travail, avec des horaires très morcelés, et une forte rotation dans le travail en France. Les conditions de travail dépendent notamment des formes d'emploi (emploi direct, recrutement par des associations prestataires ou mandataires de services, etc.) (Scrinzi 2010). Un nombre croissant d'études participent d'une vogue consistant à appréhender le travail immigré de reproduction sociale en plaçant le regard à l'intersection des politiques migratoires, d'État-providence, de *care*, voire d'emploi. Ces recherches s'appuient généralement sur les travaux, très commentés au sein de la communauté scientifique, d'Esping-Andersen (1990 ; 1999). Ces derniers ont permis de mettre au jour trois types de régimes d'État-providence : les régimes sociaux-démocrates ou universalistes plutôt rencontrés dans les pays scandinaves ; les régimes conservateurs/corporatistes caractéristiques des pays continentaux et méditerranéens ainsi que les régimes libéraux, concernant les pays anglo-saxons. Typologie enrichie par les critiques d'auteur-es féministes et autres avec l'adjonction d'un possible quatrième type méditerranéen formé par les pays du Sud de l'Europe sur la base, notamment, de pratiques et politiques d'État-providence et de *care* différenciées (voir notamment Bettio et Plantenga 2004). Ces pays

sont notamment tenus pour développer un fort familialisme – au sens où il incombe à la famille plutôt qu'au marché ou à l'État de prendre en charge les besoins sociaux de ses membres – en l'absence même de soutien de ce dernier (Leitner 2003). La recherche sur les migrations internationales s'est, de fait, emparée de façon critique de la typologie d'Esping-Andersen pour discuter du travail des femmes immigrées plus particulièrement dans les activités de soins aux personnes (Bettio, Simonazzi et Villa 2006 ; Williams et Gavanas 2008 ; Kilkey, Lutz, et Palenga-Möllenbeck 2010). Réalisant une étude comparative dans trois pays considérés comme relevant de différents régimes de *care* (le Royaume-Uni, la Suède et l'Espagne), Williams et Gavanas (2008) en viennent à la conclusion que des différences sont observables dans les trois pays dans l'emploi de *carers* – notamment en matière de légitimation du recours à ces employé-es. La marchandisation du *care* apparaît ainsi plus légitime en Espagne et au Royaume-Uni qu'en Suède. Ceci résulte précisément de différences relatives aux régimes de *care* et migratoires rencontrés. Williams (2012) note cependant des points de convergence entre les pays – comme le versement de prestations en espèces ou avantages fiscaux de nature à favoriser le recrutement direct de *carers* et employé-es domestiques. Ce qui la mène à relativiser ces conclusions en signalant, par exemple, qu'en Suède, pays réputé pour l'offre de ses services publics de garde d'enfants, un nombre grandissant de *carers* sont recruté-es sur le marché caché de l'emploi.

Ces travaux relatifs aux conditions d'emploi dans les activités du *care* et du service domestique sont venus contribuer à mettre en visibilité les femmes migrantes et ceux portant sur les chaînes de soins sont venus questionner un biais androcentrique des études sur la globalisation : leur intérêt prononcé pour les transferts migratoires ou autres domaines pensés au masculin. Ces études ont ainsi mis en exergue la contribution des femmes dans les processus de globalisation, même si elles ont principalement souligné les difficultés qu'elle soulève. Un autre corpus de travaux a cherché ou permis de remettre en question l'association entre hommes migrants et transferts migratoires en élargissant les questionnements aux femmes.

2.3 Transferts migratoires et différences sexuées

Quelques études se développent ainsi, plus particulièrement, à l'articulation des champs des migrations et du développement, cherchant à comprendre les caractéristiques, importance en volume et types d'affectation des transferts migratoires de ces « femmes qui partent » en contrepoint de ceux de leurs homologues masculins. Ainsi lit-on communément que les femmes migrantes apparaissent, en quelque sorte, comme les courtières/intermédiaires des réseaux, vecteurs de la circulation des biens et services qui transitent et circulent par-delà les frontières et qui servent ou contribuent à forger, maintenir ou renforcer les liens transnationaux. Il est tout aussi commun de lire qu'elles envoient proportionnellement davantage de transferts que les hommes ; qu'elles affectent leurs ressources plus judicieusement eu égard au bien-être des membres de la famille (transferts principalement destinés à la santé, à l'éducation et à la nutrition) (Sørensen 2005). Le volume ventilé par sexe des envois a cependant prêté à un certain débat. L'étude de Semyonov et Gorodzeisky (2005), largement relayée ou discutée, comparant les pratiques d'envois de transferts monétaires migratoires d'hommes et de femmes philippin-es, sur un large panel, ayant migré dans différents pays et engagé-es dans des activités diverses conclut, par exemple, que les hommes migrants envoient des sommes supérieures. Cette tendance résulte de leurs revenus plus élevés, autrement dit d'une inégalité sexuée liée à des opportunités d'emploi à l'avantage des hommes. Orozco, Lowell et Schneider (2006) passent en revue certaines différences sexuées relevées dans la littérature : les femmes tendraient, plus que les hommes à effectuer des envois par altruisme – pour le bien-être de leurs familles au détriment, parfois, de leur propre bien-être – tandis que les envois des hommes répondent plus fréquemment au modèle de l'intérêt – le migrant envoie des transferts en paiement ou dans l'attente d'une contrepartie (Vanwey 2004). Les femmes sont présentées comme plus

enclines à tenir compte de leur parenté ou sont assujetties à des attentes plus importantes de leur parenté lorsqu'il s'agit d'envoyer des transferts (Chant et Radcliffe 1992). L'étude d'Orozco, Lowell et Schneider (2006) conclut que les femmes envoient des sommes moindres comparativement à leurs homologues masculins, mais des différences sont détectées en termes de structure et de motivation des envois : les migrantes envoient des sommes supérieures à des membres éloignés de la famille, tandis que les envois des migrants concernent la famille proche (épouse et enfants) (voir également Semyonov et Gorodzeisky 2005). D'autres études, à l'inverse, avancent que les femmes tendent à envoyer des sommes supérieures, en dépit de revenus inférieurs. Selon Leisy Abrego (2009), les mères migrantes salvadoriennes aux États-Unis, du fait d'attentes sexuées différenciées au sein de la société salvadorienne et d'une intériorisation de celles-ci, poursuivent l'envoi de transferts même après avoir noué de nouvelles relations sentimentales dans la migration. La perception de ces responsabilités préside même au choix de leur partenaire (sélectionner des conjoints conciliants permet de réduire les frais dans la migration). Les hommes migrants, de leur côté, dégagés de ces attentes sexuées, mettent fin aux envois dès lors qu'ils contractent de nouvelles relations. Les hommes s'appuient donc, nous dit l'auteure, sur ces différentes attentes sexuées pour se décharger, sur les femmes, de la responsabilité de pourvoyeurs économiques qui leur est imputée. Lorsque les femmes nouent de nouvelles relations dans leur pays d'origine ou sont suspectées de le faire, les hommes migrants cessent leurs envois au risque de pénaliser leur famille, les femmes ayant dérogé, à leurs yeux, à leur rôle d'épouses et mères. Ce faisant, Abrego cherche à signifier que le genre n'influe pas seulement sur les opportunités d'emploi tenues pour influencer elles-mêmes des montants de transferts migratoires différenciés considérant l'existence de discriminations professionnelles sexuées (voir l'étude de Semyonov et Gorodzeisky ([2005]). Le genre pèse également sur les attentes respectives vis-à-vis des mères et pères. Ce qui explique que les migrantes consacrent de plus larges parts de leurs revenus à l'envoi de ressources comparativement aux hommes migrants et ce, plus régulièrement, en dépit de gains inférieurs. Reprenant la typologie de Goldring (2004), une étude de Gioconda Herrera (2006 citée par Herrera 2007) portant sur l'immigration équatorienne met également en exergue des différences sexuées. Les migrantes consacrent leurs envois plus spécifiquement à destination des familles, et particulièrement des enfants (« transferts familiaux »). Les hommes, tout en procédant à des transferts vers leur famille, sont plus enclins que les femmes à effectuer des envois sous forme d'œuvres sociales à l'endroit de leur communauté (« transferts collectifs »). L'auteure y voit l'effet de la recherche de statut et de prestige social qui se matérialise différemment chez les hommes et les femmes : démonstration de la réussite dans la sphère privée du côté des femmes, via les cadeaux aux enfants, et dans la sphère publique du côté des hommes.

Les études relatives à l'engagement transnational d'hommes dans le cadre associatif et orienté vers le développement des pays d'origine, sur des exemples de « transferts collectifs » (Goldring 2004), sont relativement nombreuses. Elles ont souvent porté sur les groupes les plus enclins à développer des organisations villageoises tels les Mexicains aux États-Unis ou les Africains de la Vallée du fleuve Sénégal en France (Lacroix 2012). Peu d'études intégrant une perspective genrée ou portant sur les femmes établissent un lien entre transferts de fonds et financement d'initiatives sociales locales, ou abordent l'implication des femmes migrantes dans le cadre d'actions/associations transnationales en direction de leurs pays d'origine (pour des exemples au sein d'associations implantées en Belgique, voir cependant Delcroix et Bertaux 2012). La littérature relative à l'économie solidaire menée dans les pays d'origine, par exemple, ne semble pas particulièrement se référer à des financements par une source migratoire, pas plus qu'elle ne s'attarde sur l'implication forte de femmes immigrées dans ces activités (voir par exemple la compilation d'études dans Guérin, Hersent, Fraise 2011). À quelques exceptions près (García et Paiewonsky 2006), les initiatives d'économie solidaire ou de projets menés par des migrantes dans les pays d'origine décrites dans la littérature semblent inclure au mieux des

migrantes internes (Angulo 2011 ; Verschuur 2012) ou un développement dans les pays d'accueil (Hersent 2011). Et lorsque ces initiatives se déploient dans les pays d'origine ou dans un cadre transnational, elles sont étudiées à partir des pays d'accueil. La littérature grise offre le meilleur exemple de cette démarche en Europe. Sous l'égide de l'organisation Mama Cash basée aux Pays-Bas, une recherche a été conduite dans cinq pays européens (Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, France). Elle cherche à déterminer les motivations de la philanthropie diasporique féminine, les types de projets menés, les partenariats noués, les obstacles rencontrés ainsi que l'impact des projets dans le pays d'origine et pour ces femmes. Elle souligne notamment les difficultés, pour ces migrantes souvent bénévoles – et peu rompues à la rédaction, du management et de l'évaluation de projets – de nouer des partenariats avec les agences de développement qui leur reprochent leur absence de professionnalisme. Elle aborde également l'exclusion de ces organisations de migrant-es des appels d'offre, qui à la fois entrave leur potentiel de développement de projets et les évince de la production des connaissances relatives à ladite philanthropie diasporique (Mama Cash 2006). Une étude de l'INSTRAW (García et Paiewonsky 2006) montre que les projets développés dans le pays d'origine (République dominicaine dans le cas présenté) et financés par l'entremise des « transferts collectifs » ne bénéficient pas nécessairement aux femmes du fait d'une série d'exclusions ou d'une marginalisation dont elles font l'objet au sein des réseaux associatifs transnationaux. Outre leurs difficultés à s'impliquer dans la vie associative en migration (les stéréotypes culturels et les responsabilités domestiques rendant difficile la participation à des réunions en soirée, voir aussi Mama Cash [2006]), les femmes, lorsqu'elles participent, se trouvent exclues des postes à responsabilité. Leurs activités (secrétariat, collecte des fonds, préparation des repas...) reflètent en effet la division sexuelle du travail classique. Elles se trouvent encore écartées des processus de négociation et des réseaux masculins amicaux et de parenté liant les représentants gouvernementaux qui appuient les projets au pays d'origine et les dirigeants masculins des associations migrantes. En outre, elles se trouvent également exclues des emplois créés dans le pays d'origine et sont souvent sollicitées, à titre gratuit, dans le cadre de ces projets, générant de la sorte un surtravail. Delcroix et Bertaux (2012), pour leur part, suivent au Maroc la présidente d'une association marocaine dans ses activités transnationales philanthropiques. En analogie avec la théorie du *care* de Carol Gilligan (1982), les auteurs se demandent si les femmes sont plus enclines à se soucier des autres de manière désintéressée compte tenu de l'absence manifeste d'intérêts économiques ou politiques poursuivis.

Que des différences dans la nature et la caractéristique des envois par sexe ressortissent d'une recherche différenciée de statut ou d'une propension à souscrire au modèle de l'altruisme ou de l'intérêt, la question des attentes sexuées en matière de pratiques d'envoi semble sous-jacente. La nature des responsabilités (productives/reproductives) attribuées plus largement aux uns (les hommes) et aux unes (les femmes) dans et par la société apparaît de prime importance. Ces attentes ont pu être amenées à quelque peu évoluer. Voyons plus en détail les arcanes d'une mise en responsabilité (sexuée) et actuellement accentuée des individus qui dépasse le simple cadre migratoire. Examinons, également, la fonction tenue par les hommes et les femmes dans le nouveau cadre migratoire globalisé et d'essence néo-libérale. Ce faisant, nous verrons que ces attentes sexuées interfèrent sur la prégnance des stéréotypies entourant la mobilité géographique des femmes.

III. Prégnance des stéréotypies autour des femmes en mobilité

3.1 Le cadre de la mise en responsabilité et de l'exclusion

3.1.1 Des populations dites « sous assistance » aux « acteurs-trices » du développement et des politiques de Welfare

On a assisté à la mise en place de politiques sociales (et de développement) plus axées – notamment en Amérique latine – sur la participation des individus et la co-responsabilité. Ces approches se basent sur quelques postulats ou fondements analytiquement listés par Maxine Molyneux (2006). Les pauvres sont invités à gérer/minimiser leurs risques dans le cadre de la nouvelle approche de la gestion du risque social (*social risk management*) telle qu'elle est affirmée dans le rapport de la Banque mondiale, *Rapport sur le développement 2000/2001. Combattre la pauvreté* (World Bank 2001). En affinité élective avec ces préceptes, les idées de cogestion/coresponsabilité basées sur l'auto-assistance (*self-help*, faisant appel à l'initiative et effort personnels) acquièrent droit de cité lorsque l'État est jugé responsable des échecs du développement et de créer une culture de la dépendance. La Banque mondiale cherche, de son côté, à impliquer les individus dans leur développement. Des personnes perçues comme assistées par les États, considérées comme bénéficiaires ou plutôt réceptacles passifs des aides, deviennent co-responsables/responsables de leur destinée aussi bien dans le cadre des politiques de développement que dans celui des politiques d'État-providence (voir également Prévost 2011). Ces attentes s'inscrivent donc dans la ligne de la remise en cause du Consensus de Washington, et de son apologie du néo-libéralisme le plus extrême. Nouvelle gouvernance, inclusion des populations marginalisées sont à l'ordre du jour avec pour conséquence, dénoncent des féministes de Truong à Rai, de faire peser sur les femmes la responsabilité croissante de la reproduction des êtres humains. Et, comme l'énonce Maxine Molyneux, de compter sur l'altruisme féminin placé au service des États-Nations (Truong 1999 ; Rai 2002 et Molyneux 2006 citées par Bedford et Rai 2010). Les travaux de Molyneux portant sur l'Amérique latine et, plus précisément, sur le Mexique, montrent que les programmes d'aide impliquent une mise en responsabilité des femmes placées, par voie quasi-contractuelle, en situation de garantes des résultats escomptés. Ainsi, le programme Progreso/Oportunidades conditionne l'attribution d'aides sociales à une série d'obligations dont celle de garantir la fréquentation scolaire de leur(s) enfants(s) et leur présence à des contrôles sanitaires. Elles se doivent d'affecter un certain nombre d'heures de leur temps à des activités (réunions d'information sanitaire ou de suivi de programme) ou à un travail (nettoyage) proposé dans le cadre du programme. Les bénéficiaires du programme apparaissent ainsi conditionnés à la capacité des femmes à démontrer qu'elles constituent et agissent comme de bonnes mères. Il en résulte un surtravail à leur charge ainsi qu'une reproduction si ce n'est un renforcement de la division sexuelle du travail naturalisée car non remise en question (les hommes sont quasi-absents de ces programmes). Le tout s'inscrit dans une perspective centrée sur le bien-être des enfants, oublieuse, donc, de la condition féminine. Et Molyneux de souligner, à propos, que la conditionnalité de l'aide éloigne ces programmes de la philosophie philanthropique classique, et que la question de l'individualisation prétendument promue par ces politiques publiques est prise en défaut lorsqu'il est considéré que les femmes se trouvent, en leur sein, et plus que jamais, assignées à leur fonction maternelle et ainsi chevillées à leur communauté.

Une mise en responsabilité similaire des individus imprègne donc les politiques de *Welfare* au Nord. En Europe, par exemple, sont mises en place des politiques de l'emploi et de retour à l'emploi dites actives (« politiques de flexicurité ») largement incitatives au travail et promues, notamment, par l'Union européenne. Outre l'existence d'un volet social, celles-ci sont basées sur la contractualisation et la responsabilisation des individus sous la forme de la signature de contrats de retour à l'emploi et de suivis personnalisés des chômeurs par les

agences de l'emploi. Cette évolution s'inscrit dans le passage d'un modèle de régulation économique et social de type keynésien privilégiant le maintien dans l'emploi ainsi qu'une protection sociale, à un modèle néo-libéral disqualifiant celle-ci, passage conforté par le déploiement de politiques de rigueur, reaganisme et thachérisme en tête (Burgi 2006). Prenant cependant des distances avec le libéralisme le plus abouti, elle suggère une participation des individus, laquelle est souvent décriée par ceux et celles qui dénoncent ou mettent au jour l'existence d'une gouvernamentalité néo-libérale comme moyen de sur-responsabiliser les individus face aux États, voire aux marchés défailants (Hache 2007).

3.1.2 L'Agenda migratoire au service de l'ordre néo-libéral gestionnaire et sécuritaire

Les politiques migratoires participent fondamentalement de cet arsenal de gouvernamentalité néo-libérale. Sur la base d'une approche coûts/bénéfices, les migrant-es sont classé-es selon leur utilité/inutilité économique ou autre (Magliano et Domenech 2008). Ces politiques migratoires font notamment écho aux politiques économiques axées sur la responsabilisation des individus, dont les politiques actives de l'emploi et, dans le sillage des événements de septembre 2001, aux politiques sécuritaires de lutte contre le terrorisme. Le temps est en effet à la promotion de la « migration choisie »²⁹, aux quotas de travailleurs, aux systèmes de migration à points, autrement dit à une migration sélective, sélectionnée, filtrée, flexible et parfois temporaire. Cette mobilité et « mise en circulation » des individus répond contextuellement et ponctuellement aux besoins d'emplois qualifiés ou déqualifiés au mépris, parfois, de la possible déqualification et corrélative déperdition de capital humain d'hommes et de femmes (Morokvasic et Catarino 2007). Dans la foulée des travaux de la Commission mondiale sur les migrations internationales (2003), et à l'issue du Forum global sur les migrations et le développement (juin 2007), la promotion de la gestion des migrations – et de la migration circulaire en particulier –, relayée notamment par l'Union européenne, émerge formellement comme un compromis entre États émetteurs et récepteurs de main-d'œuvre. Un modèle gagnant-gagnant (*win-win situation*) doit en découler, incluant toutes les parties impliquées (migrant-es inclus-es). Ce modèle constitue, de fait, un instrument au service du nexus migration/développement (Newland 2009 ; Basok et Piper 2012). Il est globalement attendu que les États récepteurs bénéficient d'une main-d'œuvre flexible et alternative aux migrations permanentes et illégales ; que les États émetteurs atténuent les tensions sur leur marché du travail en réduisant leur chômage, qu'ils bénéficient des transferts migratoires des migrant-es, et des compétences acquises par la migration. L'enjeu consiste également, pour les pays émetteurs lancés dans une forte compétition, à accroître l'accès de leurs migrant-es aux marchés du travail des pays industrialisés et les plus nantis (Newland 2009). L'intérêt pour le gain de compétences (*brain gain*), l'idée de l'importance des transferts migratoires sociaux (*social remittances*) comme promoteurs de diffusion d'idées vouées à améliorer la condition humaine tels les droits de l'homme ou l'égalité entre les sexes sont loués tout comme les bienfaits escomptés des migrations temporaires. Ces dernières sont supposées favoriser des transferts monétaires plus élevés ainsi que la circulation même de tels savoirs et idées dans les pays d'origine. L'ensemble participe d'une même construction : celle d'un contrôle des mouvements migratoires. La finalité souhaitée est celle d'un tarissement des migrations. Les transferts monétaires ainsi que de savoirs et d'idées progressistes réalisés dans le cadre de migrations courtes (Faist 2008), à l'utilité ainsi maximisée, permettront le développement escompté qui infléchira lui-même les migrations³⁰. La promotion de la migration circulaire est, en outre, censée correspondre aux préférences des migrant-es et répondre à leurs attentes et projets de vie : maximisation de

²⁹ Sont notamment jugés inutiles les demandeurs d'asile, considérés comme de « faux migrants économiques » ou des menaces à l'ordre public et à la sécurité nationale (Freedman 2008).

³⁰ Un rapport de la Banque mondiale (World Bank 2006) souligne encore une réduction des tensions sociales dans les pays récepteurs de main-d'œuvre liée à la présence d'immigré-es ainsi qu'une limitation des dépenses publiques, les migrant-es bénéficiant d'un emploi et ne procédant pas au regroupement familial ainsi qu'un moindre effet du « brain drain » (« drainage des cerveaux »).

leur choix individuel, minimisation de leurs risques en leur offrant la possibilité de bénéficier de revenus supérieurs dans les pays d'accueil tout en éduquant leurs enfants à moindre coût dans leurs pays d'origine ; conciliation des tâches productives et de la vie familiale, etc. (Newland 2009)³¹. Enfin, une individualisation et une contractualisation de l'intégration prenant forme dans la signature de contrats d'intégration passés entre les migrant-es et les États des pays d'accueil parachèvent l'édifice du système migratoire néo-libéral (Catarino 2011). La signature de tels contrats constitue, à nouveau, un possible filtre permettant de sélectionner les individus selon leur utilité présumée.

Concernant le versant sécuritaire de ces politiques de gestion/management migratoire, il est prégnant que les immigrés sont construits comme une classe dangereuse. Dans une société contemporaine caractérisée comme étant « société du risque », la stigmatisation des immigrés, érigés en « menaces » est bien antérieure aux dits « événements » de septembre 2001. La fin de la guerre froide et l'effacement de l'ennemi extérieur a laissé place à la construction d'un ennemi (à l'intérieur prenant les traits de l'immigré. Cette stigmatisation, nous dit Didier Bigo (1998), repose fondamentalement sur la crainte des hommes politiques de perdre le contrôle du monde politique. Munck (2008) nous rappelle précisément que la migration internationale a été inscrite dans l'agenda global de la gouvernance en 2003 avec la mise en place de la Commission mondiale sur les migrations internationales déjà citée, qu'elle est donc perçue comme un problème de gouvernance mondiale. Mais en l'absence d'institutions multilatérales gouvernant spécifiquement les migrations³² ainsi que d'un cadre normatif/de régulation migratoire international se fondant sur la loi internationale, les États demeurent souverains dans la définition de leur politique migratoire et de leur politique d'admission des migrant-es. Ceci leur permet ainsi de définir ces mêmes politiques en accord avec leurs besoins économiques et sécuritaires (Munck 2008 ; Betts 2008) ; ou cela permet, plus précisément, aux principaux pays récepteurs de main-d'œuvre – et puissants – d'imposer leurs besoins face à d'autres pays tenus implicitement de les accepter dans le cadre de rapports inégalitaires à l'échelle planétaire (Betts 2008). Outre le management néolibéral économique et sécuritaire placé au service de la circulation des biens et capitaux (en restreignant/orientant celle des individus) et visant l'expansion des marchés économiques, l'autre pan de la gouvernance mondiale des migrations renvoie à la défense des droits humains. Mais l'objectif d'expansion des marchés prime insolemment sur la défense des droits des individus et des migrant-es. C'est que des organisations comme la Banque mondiale et autres organisations financières ainsi que les États-Unis se chargent d'étendre leur influence sur le magma d'organisations engagées dans la gouvernance mondiale des migrations (Basok et Piper 2012).

Un kaléidoscope d'institutions et d'organisations (États, organisations multilatérales, internationales, régionales, ONG, etc.) participe de cette gouvernance mondiale des migrations. Il en ressort que toute tentative d'appréciation des droits des migrant-es, de leur accès à un développement humain ainsi que de leur sécurité, doit tenir compte de l'enchevêtrement et de l'action de tout un ensemble d'organisations, publiques et privées, débordant des cadres nationaux et aux intérêts parfois divergents (Betts 2008). C'est précisément l'objet d'études dont nous relayerons ci-après les résultats (Darley 2006 ; Jaksic 2008 ; Basok et Piper 2012).

Ronaldo Munck (2008) relève également que le principal discours véhiculé dans le cadre de cette gouvernance mondiale des migrations est bien celui du migrant-de la migrante comme « menace ». Des immigré-es construits comme menaces sociétales portant atteinte à l'identité/intégrité culturelle des pays d'accueil et dorénavant sélectionné-es, « trié-es sur le volet » au moyen de tests d'intégration côtoient des immigré-es construits comme menaces

³¹ Adoptant une approche en termes de capacités (« capabilities »), l'auteure pose que seule la migration circulaire choisie permet aux individus de les accroître.

³² L'IOM n'a pas mandat des Nations-Unies (Betts 2008).

à la sécurité même des États, lorsqu'ils/elles ne sont pas les mêmes. Dans ce dernier cadre, la traite des êtres humains est spécialement visée.

Dans un contexte politique voué tout entier à la lutte contre la « menace » et à l'« éradication du risque », la traite n'est plus seulement perçue par les États comme une atteinte à l'individu, appelant une réponse humanitaire, mais aussi comme une des formes d'expression du crime organisé et de l'immigration clandestine, et donc comme une atteinte à l'intégrité du territoire. C'est justement le télescopage de ces deux types d'approche, humanitaire, d'une part, sécuritaire, d'autre part, mais aussi – et surtout – leur renforcement mutuel, qui semble avoir largement favorisé l'apparition de la lutte contre la traite des femmes sur l'agenda politique européen et international. (Darley 2006 : 108)

Aspect nouveau, de la construction néo-libérale voyant les immigré-es être classifié-es selon leur utilité, nous disent Magliano et Domenech (2008), de l'immigré/problème, nous sommes en effet (aussi) passés à l'immigré vulnérable, également présenté comme une opportunité pour le développement. Dans ce cadre, la femme migrante est érigée en nouvel acteur de l'agenda global migratoire, donnant matière à nombreux rapports émanant des institutions internationales, certains lui étant entièrement consacrés tel le rapport de l'UNFPA datant de 2006 ou encore les divers rapports de l'INSTRAW. Les femmes y sont présentes mais spécifiquement construites dans l'agenda politique comme un « groupe vulnérable ». En outre, les recommandations pour une nécessaire prise en compte transversale du genre dans les rapports des organisations internationales ne remettent nullement en cause ni ne s'interrogent sur le modèle social, économique, politique et culturel qui fonde et reproduit les inégalités de genre (Magliano et Domenech 2008)³³, au contraire. L'ordre économique et politique néo-libéral, lui-même genré et ethnicisé – et dont certain-es auteur-es invoquent la nécessaire déconstruction – ne va pas sans produire des effets genrés dont la recherche doit impérativement se saisir (Bedford et Rai 2010). Les femmes (migrantes) tiennent en effet un rôle singulier au regard et dans la gestion quotidienne du risque collectif, qu'il soit ou non d'ordre économique, ainsi que dans la construction politique de la menace, dans la « rhétorique de mise en péril » (Bigo 1998), ce que nous proposons de voir ci-après.

3.2 Des femmes migrantes dans la tourmente de la gouvernance néo-libérale...

Montrer que les femmes sont particulièrement affectées par ces politiques publiques migratoires et économiques revient déjà à démontrer que des politiques prétendument neutres d'un point de vue sexué ont, de fait, des effets genrés. Divers auteur-es décrivent volontiers une hiérarchisation non seulement par sexe, mais également fondée sur l'ethnicité et l'assignation raciale des migrant-es visant à exclure certaines catégories d'immigré-es socialement construites comme « indésirables » (Munck 2008). Les femmes, du fait de leur assignation première à la sphère de la reproduction et des discriminations qu'elles subissent sur le marché du travail, dont les différences de salaire, peuvent déjà être largement exclues des systèmes de migration à points visant à recruter les migrant-es. Elles se trouvent, par exemple, sous-représentées parmi les catégories de migrant-es qualifié-es sélectionné-es sur la base de critères favorisant les hommes : une profession liée aux nouvelles technologies au sein desquelles ils sont surreprésentés, les revenus antérieurs, les progressions de carrière, etc. (Kofman et Raghuram 2009). Des femmes – et des hommes – de certaines origines nationales peuvent encore être exclu-es des opportunités conférées par la loi. Ainsi par exemple, dans le sillage d'une loi sur l'immigration en France (2006)³⁴ instaurant une immigration sélective visant à combler des secteurs d'activité déficitaires en main-d'œuvre locale, les services domestiques et de *care* ont été ouverts aux femmes

³³ Cette remarque est elle-même transversale à de nombreux domaines (développement, pauvreté), etc., le genre, tel que prôné par ces organisations apparaissant banalisé, dépolitisé et dépouillé de son caractère subversif, ne remettant nullement en cause la domination entre les sexes (Verschuor 2009 ; Destremau et Lautier à paraître).

³⁴ Loi n° 2006-911 du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration.

provenant d'Europe de l'Est, mais pas aux femmes africaines³⁵. Seuls ont alors été ouverts aux ressortissants des pays tiers des postes largement qualifiés et majoritairement masculins (Morokvasic et Catarino 2008). Ces politiques européennes cherchent à juguler l'entrée légale de personnes en provenance des pays tiers pour occuper certains emplois, dont les emplois domestiques (Shinozaki 2004 ; Anthias, Cederberg et Torres 2006 citées par Catarino, Kontos et Shinozaki 2013). Comme l'indique Adrian Favell (2010, 40-41) :

[L]a tentation d'appliquer une logique ethnique existe aujourd'hui en Europe. L'ouverture aux populations de l'Est pourrait permettre la fermeture véritable de l'Europe au Sud, satisfaisant un besoin structurel pour lequel l'Europe occidentale avait historiquement fait appel à des migrants en provenance des colonies et de pays en développement aux sociétés et aux cultures plus éloignées. Les distinctions ethniques et culturelles pourraient servir à réaliser ce que béton, surveillance électronique et barbelés sont incapables de faire.

Parfois encore les femmes sont spécifiquement ciblées par les politiques de rotation migratoires. La récolte de fraises en Espagne (Huelva) a, par exemple, donné lieu à une ronde de substitutions de catégories de travailleurs par d'autres : une substitution ethnique (les hommes marocains remplaçant les hommes locaux dans un contexte classique de recherche par ces derniers de meilleures conditions de travail et de mobilité sociale dans d'autres secteurs d'activité), puis sexuée (les femmes d'Europe de l'Est se substituant aux hommes marocains, les femmes étant prisées pour être prétendument plus contrôlables/malléables), ethnique à nouveau (les femmes d'Europe de l'Est laissant place aux Marocaines) pour, dans la phase actuelle, amener le retour des locaux frappés par la crise et l'épuisement des aides sociales. Ces substitutions s'égrènent également en partie en réponse à la mise en place des politiques publiques promouvant la migration circulaire qui, en définitive, à renfort d'accords bilatéraux, dessinent les contours ethniques et sexués des populations recrutées. Ainsi, ces politiques ont contextuellement favorisé la migration de femmes marocaines et sénégalaises et permettent, en temps de crise accentuée, la réorientation des recrutements en faveur de la population locale, rappelant ainsi qu'elles agissent comme des mécanismes de contrôle de la migration venue d'ailleurs, directement des pays d'origine, circulaire. Nécessité économique a fait loi mais il n'est pas certain que la fin de la crise n'aboutisse pas à un abandon de cette activité par les locaux à nouveau attirés par des lendemains meilleurs. La stratégie des recruteurs consiste ainsi à se ménager une réserve de travailleurs-euses en perpétuant le recrutement de personnes dans les pays d'origine (Gualda 2012).

Les travaux d'Emmanuelle Hellio (2013) sur la « mobilisation des saisonnières marocaines par la fraisculture andalouse » (Huelva également) apportent un précieux éclairage sur l'organisation et la logique sous-tendant ce recrutement. Face aux aléas, incertitudes et fragilités structurelles caractérisant cette activité (voir Hellio 2013), la main-d'œuvre doit être « immédiatement mobilisable » et s'adapter aux besoins immédiats de l'activité (elle sera dès lors mise à disposition pour travailler, parfois à peine quelques heures par jour, parfois pas du tout), et « facilement licenciable ». Cette mise à disposition de la main-d'œuvre « à la carte », qui suppose que celle-ci soit captive, autrement dit liée à l'employeur, est rendue effective par sa sélection méthodique, concertée et organisée ainsi que par l'existence de contrats de travail ne stipulant pas de durée. Ainsi, les saisonnières marocaines peuvent être choisies à la place d'autres personnes ressortissantes de pays récemment entrés dans l'Union européenne (Polonaises) et en voie d'être autorisées à travailler (Roumaines) car celles-ci pourraient, à tout moment, changer d'employeur, et être ainsi mobiles. Mais les personnes en situation irrégulière peuvent, de même, être itinérantes, et les Marocaines, pourtant recrutées légalement, peuvent donc leur être également préférées. La sous-

³⁵ CIRCULAIRE N° NOR : IMI/N/07/00011/C relative aux autorisations de travail délivrées aux ressortissants des nouveaux États membres de l'Union européenne pendant la période transitoire et des États tiers, sur la base de listes de métiers connaissant des difficultés de recrutement, <http://www.gisti.org/IMG/pdf/norimin0700011c.pdf>

traiteance du recrutement et de la « canalisation des flux migratoires » par des agences marocaines permet, quant à elle, d'imposer des critères de sélection tels que le recrutement de femmes dans les zones les plus pauvres, d'âge moyen, mères de familles nombreuses et ayant des enfants en bas âge car, du fait de leurs responsabilités familiales, elles sont davantage susceptibles de rentrer chez elles une fois les travaux agricoles achevés. Hellio relève ainsi notamment deux aspects capitaux. La main-d'œuvre (féminine) en situation légale peut être préférée à la main-d'œuvre en situation illégale parce qu'elle est paradoxalement rendue plus captive et malléable. Ceci remet en cause la rhétorique relayée par les organisations internationales (et les instances européennes) selon laquelle ces politiques de recrutement temporaire ont pour effet de renforcer les droits des travailleurs. La sous-traiteance des procédures de recrutement permet la mise en place de critères de sélection discriminants que les États ou agences espagnoles ne pourraient, par eux-mêmes, appliquer. La mobilité circulaire est, en outre, généralement présentée comme permettant une sorte de collusion dans les intérêts compris et partagés des travailleurs d'un côté et des employeurs (ou des États ?) de l'autre, ce dont ne semblent pas témoigner les récits recueillis par Hellio auprès de travailleuses qui, au contraire, critiquent vertement cette mise à disposition (Hellio 2013).

Parfois enjointes de circuler, les femmes et les migrant-es ainsi que les personnes peu qualifiées peuvent encore figurer parmi les catégories particulièrement ciblées par les politiques actives de l'emploi, politiques de flexibilité soucieuses d'augmenter l'employabilité des individus en restreignant, par exemple, les conditions d'éligibilité aux indemnités de chômage. Les femmes, et plus particulièrement les immigrées surreprésentées parmi les personnes occupant des emplois dans le service domestique et le *care*, caractérisés par une forte proportion de temps partiel, éprouvent ainsi des difficultés à se constituer des droits au chômage dans un contexte où les périodes de cotisation – donc de travail – nécessaires à leur obtention sont allongées (Catarino 2011). Cette mise en circulation ou mise en précarité contraint ou finalement exclue les personnes de l'accès aux droits. Ainsi en va-t-il, par exemple, de l'accès des femmes migrantes, employées domestiques ou du *care*, aux politiques de défamilialisation déjà évoqué. Ainsi, nous disent Merla et Degavre (à paraître), plus particulièrement dans le cas de l'Europe

[L]es migrantes en situation de travail ou de séjour irréguliers, de par leur statut juridique, n'ont accès ni aux transferts sociaux comme le *cash for care* ni à d'autres services comme les crèches et les garderies. Elles ne bénéficient pas non plus des dispositifs légaux, tels que les congés spéciaux qui permettent de suspendre temporairement une activité professionnelle pour donner du *care*, mis en place dans le cadre de l'articulation de la vie familiale et professionnelle dont les politiques ne manquent pas de rappeler qu'ils sont à destination prioritaire des femmes.

Les auteures, citant Ariza (2013) et Fresnozat-Flot (2009) préconisent alors

[U]ne adaptation des régimes de protection sociale et de *care* aux situations et besoins spécifiques des travailleuses migrantes, afin de faciliter leur accès aux ressources financières et temporelles dont elles ont besoin pour s'occuper des membres de leur famille. Ensuite, l'accès des migrantes à des emplois stables et bien rémunérés dans le secteur du *care*, ce qui facilitera leur accès au droit à prendre du temps pour le *care*. Et enfin, l'encouragement de mesures de réunification familiale pour ces travailleuses.

C'est que les politiques sociales, encore pensées comme nationales, prennent mal en compte la donnée transnationale en dépit de la globalisation des activités économiques et autres. Sans compter que la mise en circulation des individus – et notamment des femmes sur la base de leurs responsabilités familiales – pourrait constituer le moyen le plus sûr d'éviter de conférer des droits sociaux, nationaux et transnationaux, à ces mêmes personnes.

Exclues des droits, les femmes sont parfois reléguées, dans le cadre de ce système de contrôle migratoire néo-libéral, au rang de migrantes inutiles (la migration familiale perçue, à

tort, comme non productive car prétendument non insérée sur le marché du travail) et/ou enfermées dans une migration seconde/mineure/dérivée, dépendante des hommes pour l'obtention ou le renouvellement d'un statut juridique (Morokvasic et Catarino 2007). Ici l'influence des thèses féministes (Palmary *et al.* 2010) ou d'un féminisme d'État (Tissot 2007) sur la définition des politiques publiques a pu être relevée ou dénoncée. C'est en effet au nom de l'égalité entre les sexes que des politiques publiques traquent les « mariages forcés » en restreignant le droit au regroupement familial ou en relevant l'âge du mariage pour obtenir des papiers au Royaume-Uni ou au Danemark. C'est encore notamment au nom de l'égalité entre les sexes que des tests culturels sont institués (Palmary *et al.* 2010) ou tout du moins ceux-ci cherchent-ils à évaluer le respect de la condition des femmes par des hommes migrants. On a dit que ces tests visaient à sélectionner les migrants désirables et indésirables (Munck 2008), ces derniers étant construits comme des menaces identitaires et à la sécurité nationale. En France comme en Allemagne, par exemple, sous couvert de protéger des femmes des violences des membres masculins de leurs « communautés », l'Islam et les valeurs qu'il est supposé porter seraient principalement visés. Nombre d'observateurs pointent, de fait, une instrumentalisation de la question du genre et des violences sexuées à des fins de stigmatisation de certaines populations et de redéfinition des identités nationales. En Allemagne, par exemple, la constitution d'un Autre oriental et patriarcal servirait à préserver « la fiction d'une homogénéité nationale » mise à mal par les divisions politiques et culturelles subsistant entre l'Est et l'Ouest du pays. La cause des droits des femmes et des homosexuels a pu y être brandie par ceux-là mêmes qui n'en sont habituellement pas les défenseurs. L'État fédéral de Bade-Wurtemberg a par exemple introduit, dans un test de valeurs destiné aux candidats musulmans à la naturalisation, des questions relatives aux droits des femmes et des homosexuels (Rostock et Berghahn 2008). En France, les débats publics, oublieux des inégalités sexuées dans l'ensemble de la société, peuvent en ciblant ou cherchant à défendre les femmes immigrées, contribuer à la racialisation des migrants et de leurs descendants. Le débat sur le voile, le discours sur la polygamie, la focalisation sur la violence dans les banlieues participent de ce processus (Tissot 2007).

Les femmes se trouvent ainsi placées sous une injonction contradictoire. Elles sont tenues pour responsables de leur insertion/défaut d'insertion dans le champ économique et dans la société d'accueil, priées de signer des contrats d'intégration et parfois des contrats de retour à l'emploi, donc individualisées – et, dans le même temps, privées de certains droits à visée collective, pouvant faciliter leur vie familiale (regroupement familial, accès au marché ou aux prestations assurées par l'État dans le cadre de politiques de défamilialisation) – tout en étant, parfois, ramenées au collectif, au groupe, dépendantes des hommes pour obtenir elles-mêmes des papiers ou des droits. Ainsi, l'individualisation et la contractualisation de l'insertion économique en général, et de ladite intégration dans les sociétés d'accueil en particulier, les conduisent à faire montre de responsabilité et d'autonomie alors même qu'elles se trouvent sous la dépendance juridique accrue des hommes (Catarino 2011). Au cœur de cette injonction contradictoire se trouve l'assignation immémoriale des femmes à la sphère de la reproduction sociale rendant suspecte – et répréhensible – leur mobilité. Assignation toutefois mâtinée de cette mise en responsabilité et promotion des femmes comme agentes de développement rendues nécessaires ou renforcées par la crise et l'ordre néo-libéral.

3.3 Des femmes héroïsées ou victimisées : constat et critiques

Certain-es auteur-es font, à cet égard, le constat d'une construction sociale de deux images opposées des migrant-es selon leur sexe, celle de l'homme aventurier – socialement valorisée – et celle de la femme migrante abandonnant ses enfants restés dans son pays d'origine – socialement dénigrée. L'image de la migration des femmes comme source de désintégration familiale imprègne les cercles sociaux, politique, médiatique (Pedone 2008).

On pourrait ajouter que l'aspect de la désintégration famille est également relayé par la sphère académique qui, à son corps défendant, a également contribué à véhiculer cette stéréotypie. Dépression et délinquance des enfants/adolescent-es, rébellion à l'encontre des mères absentes et éloignées, difficulté de ces dernières à asseoir leur autorité sur leur progéniture, sentiment de culpabilité afférent, isolement psychologique, désunion familiale jalonnent une littérature qui dit la difficulté des femmes à assumer le rôle de mère à distance. Paradoxe d'une recherche sur le transnational supposée se jouer des frontières, des archaïsmes de la pensée dichotomique, mais qui, lorsqu'elle s'intéresse aux femmes, se cantonne généralement à étudier la seule maternité transnationale. Et ce, à l'aune du coût social de l'éloignement maternel sur le bien-être des enfants ou des mères elles-mêmes (Parreñas 2001). Ainsi les femmes migrantes transnationales sont le plus souvent pensées, reléguées et enfermées dans leur fonction de reproduction sociale, cette fois-ci transnationale, au mépris de leurs activités de pourvoyeuses économiques du foyer (Morokvasic 2008 ; Oso 2008)³⁶. Comme le souligne Parella Rubio (2012), la maternité transnationale des femmes se voit stigmatisée tandis que la paternité transnationale des hommes (renvoyés à leur fonction de gagne-pain) s'en trouve glorifiée car il est précisément attendu d'eux qu'ils subviennent aux besoins du ménage, leur mobilité géographique ne faisant qu'accentuer leur statut social.

En dépit des bonnes intentions des études relatives à la maternité transnationale, demeure cet enfermement des migrantes dans leur rôle maternel par-delà les frontières. À cet égard, il a été reproché aux travaux de Parreñas, et plus généralement aux travaux portant sur les chaînes de soins, d'essentialiser et de réifier la sexualité et le genre (Manalansan 2006 ; Gregorio Gil 2010). Ainsi Manalansan relève que ces travaux ne parviennent à inclure dans les chaînes de soins que des femmes hétérosexuelles, mariées et mères, au détriment des personnes homosexuelles (des deux sexes), des hommes hétérosexuels et des femmes célibataires. De tous ceux et toutes celles, en somme, dont les pratiques et identités sexuelles ou statut matrimonial dérogent au modèle de la famille nucléaire – transnationale – fondée sur la reproduction biologique. Ces travaux figent ou aboutissent à des « conceptions naturalisées et normalisées de la maternité, de la domesticité, du soin aux enfants et de la reproduction » (Manalansan 2006 : 238)³⁷. L'approche proposée par Manalansan (2006) pour renouveler le champ genre et migrations consiste, au-delà de l'inclusion de personnes *queer*, à appliquer les outils d'une approche *queer*. Il s'agit ainsi en quelque sorte de déconstruire la réification de la sexualité en montrant qu'elle a été « disciplinée par les institutions sociales et les pratiques qui ont normalisé et naturalisé l'hétérosexualité » et ce, plus particulièrement dans le cadre de la famille, du mariage et de la reproduction biologique. Processus de discipline qui marginalise les personnes, institutions ou pratiques qui dévient de cette norme. Les discours y contribuent et les chercheur-es apparaissent souvent aveugles ou inconscient-es des présupposés normatifs et des méthodes qu'ils utilisent. Ainsi, l'auteur souligne que Parreñas (2001) disposait, dans son échantillon, de nombreuses femmes célibataires, de quelques hommes et de quelques homosexuelles mais que leur voix a été marginalisée au profit de la focalisation sur la thématique de la maternité transnationale et des enfants laissés, dans les pays périphériques, aux soins d'autres personnes.

³⁶ Car même s'il ne reste plus à ces femmes que l'envoi des transferts migratoires pour assumer effectivement leur fonction de reproduction sociale au regard des pays d'origine (Merla et Degavre à paraître), ces deux littératures, celle portant sur les coûts sociaux de la migration et celle portant sur les transferts migratoires, semblent le plus souvent disjointes.

³⁷ Yeates (2004) suggère d'ailleurs d'inclure dans les chaînes de soins notamment les femmes célibataires ou n'ayant pas d'enfants tenues par d'autres obligations de *care* auprès des membres de la famille transnationale (ascendants, autres, etc.). Mazzucato et Schans (2008) proposent d'inclure les personnes qui s'occupent des enfants dans les pays d'origine et les pères transnationaux, qui sont parfois considérés à la marge mais rarement comme des acteurs à part entière de ces chaînes de soins.

Tâches reproductives définitivement assignées aux femmes tant est généralement éludée, à quelques exceptions près, la question symétrique chez les hommes : comment gèrent-ils leur paternité transnationale ? L'étude de la paternité transnationale demeure, de fait, un parent pauvre de la littérature sur les chaînes de soins. Ces travaux ont amplement souligné les sentiments maternels découlant de l'éloignement des enfants sans faire justice à la paternité transnationale et en omettant, plus généralement, de se poser des questions analogues sur les pères. Illustrant cet escamotage, les travaux de Parreñas (2008) relatifs à la paternité transnationale tirent des conclusions à partir des seuls entretiens menés auprès des enfants restés au pays, tandis que l'étude par la même auteure de la maternité transnationale a bénéficié de la mise en perspective des discours des mères migrantes transnationales et des enfants (Parreñas 2001). L'auteure convient d'ailleurs de cette limite (Parreñas 2008). Les pères transnationaux, contrairement aux mères transnationales, nous dit-elle, ne prodiguent pas de *care* à distance (envoi de cadeaux, lettre) et évitent même de communiquer avec leurs enfants hormis pour les disputer. Se conformer avec succès aux attentes sexuées (rôle de pourvoyeur économique et d'autorité) leur suffirait, ce dont souffrent leurs enfants, à qui il plairait que les lignes sexuées soient transgressées. Il est intéressant de noter que là où Pribilsky (2004) découvre que les hommes, pères transnationaux peuvent prendre des distances avec la figure autoritaire paternelle en interrogeant les hommes migrants (voir section IV), Parreñas (2008) – qui ne se réfère pas aux travaux de Pribilsky – montre que les hommes, à travers le seul regard des enfants, se cantonnent à exercer leur rôle de pourvoyeurs économiques des foyers et d'autorité. Leur action se restreint à discipliner et sanctionner leur progéniture dans le cadre de leurs retours et par-delà les frontières, fonctions que leur assignent la division sexuelle du travail et la société en général.

La focalisation des travaux sur la question de la maternité transnationale découle également d'un postulat théorique, celui qui consiste à aborder le genre en se satisfaisant de la simple étude des femmes, dans une perspective appelée à servir de phase compensatrice à l'androcentrisme autrefois triomphant (Parreñas 2001) et toujours dominant³⁸. Postulat (ou posture) que défendent également des auteures qui questionnent, voire critiquent le zoom des recherches sur la seule maternité transnationale (Morokvasic 2008). Il reste, comme le souligne à propos Claudia Pedone (2008), que la dénonciation de l'ordre patriarcal à travers la figure du père l'a « transformée en un concept homogène, universel, anhistorique ». De même que l'on étudie la construction de la maternité, il convient d'appréhender celle de la paternité comme une expérience ancrée dans la réalité, sujette à transformations (voir section IV).

Venues supplanter les représentations de mères migrantes abandonnant leur progéniture ou dont la migration génère la désintégration familiale, ou plutôt venant compléter celles-ci, nous trouvons dorénavant une glorification des femmes migrantes³⁹. Deux grandes images les distinguent de fait : femmes envoyant des transferts monétaires migratoires, désormais également héroïsées, comme leur conjoints, d'un côté ; femmes victimes de la traite de l'autre. Helen Schwenken (2008) dénomme ces catégories respectivement comme les *sacrificing heroins* et les *beautiful victims* renvoyant à des images a priori contrastées voire antithétiques mais dont l'auteur, en explorant et en déconstruisant les arcanes, réhabilite les

³⁸ Voir à ce propos Morokvasic (2008 ; 2011).

³⁹ Les migrantes peuvent tout à la fois être stigmatisées pour abandonner leur(s) enfant(s) et se trouver sous l'astreinte d'attentes en matière de transferts migratoires (voir In straw 2007). Isaksen, Devi et Hochschild (2008) montrent que les femmes migrantes du Kerala se trouvent prises dans l'étau qui consiste à chercher à être une « mère idéale » afin de se conformer aux canons existants tout en souhaitant passer pour une « héroïne de la communauté ». Elles se trouvent sous le feu croisé des critiques leur reprochant leur matérialisme et des regards bienveillants les encensant pour leurs « sacrifices », toujours prises dans le rapport antithétique culpabilisant entre fonction maternelle et succès professionnel ou économique.

similitudes. Ces catégories ont pour point commun de se construire sur des images inversées des hommes : si les femmes sont victimes de trafics, les hommes sont nécessairement présentés comme criminels ; si les femmes orientent leurs transferts monétaires migratoires vers des dépenses utiles (éducation, santé), les hommes sont plus enclins à des dépenses ostentatoires par lesquelles ils montrent un statut social. Dans les deux cas, la mobilité géographique des femmes est à nouveau déconsidérée et suspecte : les femmes sont plus en sécurité chez elles (la traite) et, si elles s'aventurent dans la mobilité, elles se trouvent immanquablement vouées au sacrifice (les femmes qui envoient des transferts monétaires).

Dans le cadre du système migratoire néo-libéral, les femmes peuvent donc également encore être considérées avec le plus grand intérêt, comme pourvoyeuses de transferts monétaires migratoires. Car si les textes officiels des grandes institutions internationales en la matière font généralement l'impasse sur le genre, nous dit Kunz (2008), lorsqu'elles le mentionnent, c'est pour induire, tel le *Rapport de la Commission globale sur les migrations internationales*, que les femmes envoient des sommes supérieures aux hommes et en font une meilleure affectation. Dénonçant une stéréotypie sexuée, l'auteure s'étonne de ce que ces passages qui font référence à l'existence d'études pour appuyer leurs affirmations omettent, dans le même temps, de les citer. Interrogeant à ce propos un membre de la Commission, elle s'entend répondre que ces allégations se basent sur les données de la Banque mondiale, pourtant peu friande de données sexuées sur la question de l'envoi des transferts monétaires, peu encline à en fournir et plutôt aveugle à ses aspects genrés. Cet état de fait appelle, selon l'auteure, des recherches sur les représentations et stéréotypes sexués relatifs à l'envoi et à l'affectation des ressources issues de la migration. Ces stéréotypes, nous dit-elle, se fondent sur le rôle maternel attribué aux femmes, leur implication dans les questions de reproduction sociale (constituant une extension du fameux *motherhood* dira Helen Schwenken 2008). Danneker et Sieveking (2009) en faisant référence aux travaux de Cornwall, Harrison et Whitehead (2008), indiquent également que ces images s'édifient sur des caractéristiques prétendument naturelles imputées aux femmes dans le canevas narratif et mythique du développement : celles de la mère soignante et responsable (*the responsible caring mother*) ; de femmes dociles et dures à la tâche ; de femmes qui préservent la nature ; de politiciennes moins corrompues que les hommes ; d'entrepreneuses prudentes ou plus fiables lorsqu'elles souscrivent des crédits. L'étude de Semyonov et Gorodzeisky (2005) déjà mentionnée et concluant à un envoi de sommes supérieures par les hommes est souvent citée à l'appui des études cherchant à tempérer cette stéréotypie maternante. Il est, en outre, mis en garde contre un double danger porteur d'inclusion et d'exclusion des femmes dans le cadre des politiques de développement et découlant de ces stéréotypes.

Un premier danger tient, comme on l'a vu, à la diffusion des stéréotypes sexués assurant que les femmes envoient des sommes plus importantes. Ces représentations et stéréotypes tendent notamment à essentialiser leurs pratiques, « décrites comme normales » et à créer des attentes injustifiées qui pèsent sur les femmes en matière de transferts migratoires et imprègnent les politiques publiques (Kunz 2008 : 1404). Ces attentes dissimulent encore des processus de domination sexués. Rosewarne (2012 cité par Benería, Deere, Kabeer 2012) souligne que le choix familial consistant à envoyer à l'étranger des jeunes filles jugées plus responsables et soucieuses de remplir leurs obligations familiales constitue une marque de domination patriarcale dans la mesure où il permet aux frères et pères de maintenir leur style de vie au prix de la migration des femmes. Ainsi ce qui passe pour de l'altruisme féminin masquerait, de fait, une absence de choix. En outre, de nouvelles dépendances peuvent se créer dans l'espace migratoire reposant sur les responsabilités maternelles. Les femmes honduriennes migrantes aux États-Unis sont, par exemple, amenées à trouver, et à se placer sous la coupe de conjoints afin de réduire leurs frais et subséquemment d'envoyer des sommes plus importantes à leur famille (Petrozziello 2011). Dans une veine similaire,

les arrangements économique-sexuels (Tabet 2004) décrits par Lieber et Lévy (2009) voyant des hommes chinois mariés – et ayant laissé leur femme au pays d'origine – et des femmes chinoises migrantes se mettre en couple en France, le temps de la migration, voire moins en cas de rupture, témoignent de différences sexuées. Il revient aux hommes en quête de compagnie, aide domestique et services sexuels, de s'acquitter, le plus souvent, du loyer, permettant à leurs compagnes temporaires/transitoires de réduire leurs dépenses et d'envoyer des sommes supérieures dans leur pays d'origine. Ces échanges placent cependant, là également, ces migrantes dans des situations de dépendance économique et sexuelle. La recherche d'Abrego (2009), précédemment mentionnée, rappelle avec force que les femmes sont prêtes à accepter des conditions difficiles – parfois même des violences domestiques auprès de nouveaux conjoints en migration – pour que l'envoi de transferts migratoires soit assuré et ainsi se conformer aux attentes sexuées.

Une autre stéréotypie, nous dit encore Kunz (2008), dessine l'image de femmes recevant passivement des transferts monétaires, en contrepoint de leurs conjoints migrants, héroïsés, et qui sont exclues des projets de développement liés à l'envoi de ces sommes d'argent ou, à l'inverse, prises pour cibles de projets visant à rendre ces transferts « productifs ». Dans les deux cas, la suspicion est identique : les femmes qui restent sont pensées comme des personnes « non productives » ou procédant à des dépenses considérées comme telles.

Si l'on se tourne vers les *beautiful victims*, Mathilde Darley (2006) compare l'inscription de la question de la traite des femmes dans le discours des organisations non gouvernementales et des États. Les premières développent un discours à teneur humanitaire ; les seconds un discours sécuritaire. Ce travail a pour mérite de montrer que ces entités, et leurs discours, reposant sur des prémisses pourtant distincts (défense des droits humains versus lutte contre les groupes criminels et les migrants illégaux), se rejoignent en ce qu'ils développent une conception assez proche des victimes. Celles-ci sont perçues comme passives et ayant besoin ou requérant d'être secourues. La construction discursive – et parfois largement imaginaire – de la femme victime de la traite se fonde sur certains attributs, ceux de la « madone », « innocente », « contrainte » et « dupée ». La femme qui admet avoir été consentante apparaît, pour sa part, comme transgressant un interdit.

La parole de la victime de la traite qui reconnaît avoir été sexuellement disponible, de par son assimilation à une « puissance d'agir » sexuelle, est considérée comme un aveu de culpabilité et conforte l'institution d'une discrimination entre victimes « innocentes », méritant une protection, et victimes « coupables », expulsées sur une décision unilatérale par les services de police. (Darley 2006, 115).

Au sein de la rhétorique victimaire, les femmes ne peuvent donc faire preuve de volonté, de consentement éclairé, tout en étant victimes d'exploitation. Elles se trouvent, à nouveau, dépossédées de toute marge d'action. Ici encore les femmes peuvent être sur-responsabilisées, les États faisant peser sur elles la responsabilité de dénoncer les proxénètes et réseaux criminels en échange de titres de séjour (temporaires). Elles encourent le risque notable de s'exposer – ou d'exposer leur famille – à la vindicte des réseaux dénoncés ou, une fois rapatriées, de revivre le parcours les menant à une nouvelle victimisation. Autrement dit à la prostitution pour le compte d'un trafiquant, à une arrestation, etc. (Darley 2006). Il est reconnu qu'en l'absence d'attribution de titres de séjour, des femmes sont amenées à instrumentaliser le statut de victimes de la traite ou assimilé (sur cette instrumentalisation, voir notamment Andrijasevic [2005]).

Les travaux de Darley (2006) et Jaksic (2008) se recoupent sur la référence à la construction sociale de l'image de la victime innocente et empreinte de misérabilisme, idéalisée par les organisations non gouvernementales et les États. Déconstruisant l'image de victime émanant du cadre associatif et parlementaire en France, l'argumentaire déployé par Milena Jaksic (2008) – et qui pourrait sans peine être reproduit ailleurs – consiste notamment à montrer la subordination des considérations universalistes de protection des victimes aux

impératifs nationaux. Ces derniers dissolvent les velléités ou intentions universalistes de protection des individus et érigent les femmes, initialement présentées comme des victimes idéales/idéalisées, en victimes « suspectes » et criminalisées.

Présentée sous des traits similaires, mais en insistant sur sa vulnérabilité, la victime idéale nécessitait protection. Placée maintenant sous le prisme des intérêts nationaux cette personne, marquée par les mêmes traits, est frappée de suspicion en raison de l'insistance sur les infractions qu'elle pourrait commettre. Il s'agit notamment des délits de racolage, d'entrée irrégulière ou de travail illégal... [...] Les députés cherchent à se prémunir contre l'arrivée de personnes qui se feraient passer pour de fausses victimes dans le seul but de régulariser leur situation administrative. À l'évidence, dans un contexte où le crime est qualifié de « mal importé », où les politiques de « tolérance zéro » et de « vitre cassée » deviennent une priorité en matière de protection de l'ordre public et de sécurisation du territoire national, où l'immigration est considérée comme une « invasion », la pénalisation de l'infraction commise l'emporte sur les violences endurées et le stigmate de « putain » ou de « sans-papiers » sur celui de victime. (Jaksic 2008)

La raison d'État l'a emporté sur les droits universels de la victime. La victime socialement construite par la mobilisation associative et reconnue sous l'égide parlementaire est devenue une victime « coupable », une victime « absente » car « impossible »/introuvable/insaisissable. Ainsi, « en réprimant la victime d'actes illégaux (la traite) pour avoir commis un acte illégal, les législateurs, attachés à la lutte contre la traite, fabriquent une victime impossible d'un crime qu'ils se disent déterminés à poursuivre au nom des droits de l'homme » (Jaksic 2008). Ainsi, à l'heure où l'auteure écrivait ces mots, aucune femme en France n'avait été déclarée victime de traite à des fins sexuelles (seulement de « proxénétisme aggravé »). Il nous semble que l'auteure applique la démarche programmatique proposée par Didier Bigo relative à la compréhension du discours sur la sécurisation se cristallisant autour de l'immigré et ce, au regard des victimes de la traite : « Il faut comprendre les multiples pratiques discursives, l'hétérogénéité des agencements concrets (dispositifs légaux, rhétoriques politiques, pratiques policières, technologies de surveillance, discours des droits de l'Homme, résistances et ruses des acteurs...) et l'articulation des rapports de savoir et de pouvoir » (Bigo 1998, 12).

L'étude menée par Tanya Basok et Nicola Piper (2012) sur la gouvernance migratoire d'organisations internationales et portant sur diverses migrations dans cinq pays latino-américains⁴⁰ montre que l'approche des droits humains y est bien subordonnée à celle du management migratoire, et plus particulièrement à la composante de la lutte contre la traite des femmes. L'analyse portée à l'échelle nationale plutôt qu'à celle des sièges des organisations soumises à étude permet de pointer l'écart entre les discours, la rhétorique, les annonces effectuées par ces organisations et leur réelle mise en pratique. Les auteurs distinguent des organisations pro-management des migrations (dont la Banque mondiale) et le Forum mondial des migrations internationales ; des organisations pro-droits humains (UNESCO, OIT, UNIFEM) manquant cruellement de fonds et moyens pour asseoir leurs orientations ; et des organisations mixtes comme l'IOM. Dans les cinq pays, les organisations enquêtées et l'IOM en tête orientent leurs moyens d'action (recherche, formation, financement) au service de la lutte contre la traite. Même lorsqu'il s'agit de défendre les droits des femmes, l'IOM, plus particulièrement, participe activement à la construction de l'image de victimes passives de la traite, requérant assistance psychologique et retour dans leur pays d'origine. Ce focus sur la traite des femmes s'opère au détriment de la défense d'autres droits dont les droits économiques. La question des droits et de l'exploitation économique des migrantes apparaît même enveloppée dans celle de la traite, occultant tout autre aspect.

⁴⁰ Les Péruvien-nes au Chili ; les Bolivien-nes en Argentine ; les Nicaraguayen-nes au Costa Rica ; les Guatémaltèques au Mexique et les Haïtien-nes en République dominicaine.

Ces études nous laissent ainsi voir que discours humanitaire et sécuritaire sur la traite construisent les femmes comme « victimes » (Darley 2006), parfois « insaisissables » (Jaksic 2008), ce qui est le propre des meilleurs ennemis (Bigo 1998) et que la logique managériale et sécuritaire peut, au sein des organisations, l'emporter sur la rhétorique des droits humains par une focalisation sur la traite. Sans oublier que la défense des droits humains peut être, elle-même, entièrement transcrite dans la logique de la traite (Basok et Piper 2012).

Les femmes, ainsi souvent associées à la traite et présentées comme abusées, exploitées, sujettes à marginalisation, se trouvent conséquemment dessaisies de toute décision ou marge de manœuvre relative à leur mobilité (Magliano et Domenech 2008). La construction sociale des femmes migrantes comme un groupe vulnérable, souvent conjointement avec les enfants (Magliano et Domenech 2008 ; Guillemaut 2005) est elle-même problématique au regard de la perception, parfois concomitante, de la femme actrice du développement. Basant leur étude sur les discours d'organisations internationales, Magliano et Domenech (2008) analysent le sort réservé aux femmes par la loi argentine sur les migrations de 2003, pourtant élevée au rang de modèle régional. Entièrement empreinte de la « norme » de l'homme pourvoyeur économique du ménage, sous-tendant encore l'idée de la femme reléguée dans la sphère privée sous la domination masculine, cette loi ne permet pas d'appréhender l'insertion économique des femmes, laquelle s'affecte tantôt dans des activités rémunérées non déclarées (dont les activités sexuelles) dans le secteur dit informel, tantôt dans des activités non rémunérées (« travail reproductif ») effectuées dans la sphère domestique et nullement considérées comme travail. De ce fait, les femmes ne se voient pas conférer les droits découlant d'une activité économique reconnue par la loi ni assez rémunérée pour leur permettre de « manifester des moyens licites de vie » (ouvrant droit à un statut juridique). L'ensemble les enferme encore davantage dans la logique du regroupement familial, seule voie d'obtention de papiers, et conséquemment, lie leur sort aux hommes dont elles viennent dépendre. Comment des femmes pourraient-elles être regardées comme des actrices du développement dans leurs pays d'origine et dans leurs pays d'accueil, pourrions-nous demander, lorsque leur contribution économique n'est même pas considérée ?

En outre, et comme le montre Petra Dannecker (2009) qui, au passage, conteste la préséance de la vision economiciste du développement, le recours à la rhétorique de la « traite des femmes » ou des violences à l'encontre des femmes peut directement servir à entraver leur mobilité géographique. Elle démontre que femmes et hommes migrants bangladeshi en Malaisie ne détiennent pas les mêmes représentations sociales du développement antérieurement et suite à la migration, représentations qui s'éloignent des postulats classiques en la matière (le primat de l'aspect économique sous la forme de l'envoi de transferts de fonds comme moteur du développement). Après la migration, les femmes entrevoient le développement comme la modification des rapports sociaux de sexe. Les hommes, quant à eux, aspirent à une islamisation de la société sur le modèle de la société malaisienne, considérée comme une alternative au modèle occidental. Mais hommes et femmes disposent de moyens inégaux pour imposer leur vue du développement dans le pays d'origine. Les hommes bénéficient de leur insertion dans des réseaux et associations tout acquis à leur cause. Ainsi les associations d'aide aux migrant-es n'appuient-elles la « cause » féminine que pour dénoncer la traite des femmes. L'objectif sous-jacent consiste, de fait, à restreindre la migration des femmes, perçue comme concurrente de celle des hommes, et mal considérée du point de vue des rapports sociaux de sexe.

Ces images des *sacrificing heroins* (les femmes pourvoyeuses de transferts migratoires et artisanes du développement qui doivent faire le sacrifice d'abandonner leurs enfants) et des *beautiful victims* (les victimes de la traite) (Schwenken 2008) ainsi que celles, sous-jacentes, opposant « vertu et sobriété féminine versus panache masculin » et « victimes versus criminels » ont donc fait florès. Face aux travaux qui se sont principalement bornés à étudier

la maternité transnationale au détriment de la construction sociale de la maternité et de la paternité et, par extension, de la féminité et de la masculinité, ou qui l'ont fait à la marge, face aux recherches qui ont soit mis l'accent sur l'envoi de transferts de fonds (sphère productive), soit sur celui de la maternité transnationale (sphère reproductive), des études proposent des approches englobant ces divers aspects. Elles ont pour caractéristique de proposer des visions genrées et relationnelles des migrations et de contribuer à déconstruire les assignations prioritaires des femmes à la reproduction sociale et des hommes à la production sociale.

IV. Autour de la déconstruction des assignations prioritaires des femmes à la reproduction sociale et des hommes à la production

Pour « sortir les femmes de la reproduction » et, plus généralement, déconstruire les couples hommes/production-femmes/reproduction, outre mettre l'accent sur la participation économique de femmes migrantes longtemps considérées comme non insérées sur le marché du travail (Morokvasic 1984), il est encore possible de montrer les hommes dans la reproduction (la paternité transnationale, les emplois de service domestique et de *care*). Les résultats viennent en effet souvent remettre en cause l'association effectuée entre « femme », « qualités féminines » et « *care* » ou « activités de nettoyage », processus utile de déconstruction de la naturalisation du social.

4.1 Construction de la masculinité et de la féminité migrantes

La recherche menée par Jason Pribilsky (2004) allie la prise en compte articulée des sphères productive et reproductive et l'approche genrée de la construction sociale de la parentalité transnationale. Quels effets l'éloignement produit-il sur les relations pères/enfants, se demande-t-il notamment ? Comment, dans des sociétés où la relation pères/enfants se construit autour de la notion de respect, celui qu'on impose dans le silence, par la force d'un regard, les migrants peuvent-ils « regarder », et contraindre leurs filles et fils à baisser les yeux à distance ? Son étude permet d'apprécier comment des pères se satisfont de la distance pour inscrire leur paternité dans d'autres registres – la manifestation d'affection (*cariño*) – que ceux communément admis et imposés – *el respecto*. De telles manifestations d'affection sont généralement appréhendée, dans nos sociétés patriarcales, comme une caractéristique intrinsèquement féminine, et ces hommes migrants montrent par là une forme de transgression des attentes sexuées.

L'auteur montre encore comment l'utilisation stratégique des moyens de communication, ainsi que de l'envoi/usage des transferts monétaires migratoires par les hommes et les femmes, permettent de contrôler/infléchir les comportements sexués matrimoniaux. Les hommes peuvent ainsi différer les envois afin d'intimider ou de sanctionner leurs épouses soupçonnées de comportements répréhensibles. Les femmes se servent de leur rôle de gestionnaires des transferts monétaires, du pouvoir qui en découle, pour infléchir certaines décisions masculines, les hommes craignant pour le caractère utilitaire de l'affectation des sommes envoyées. De part et d'autre des frontières, les couples utilisent les blancs, silences dans la communication transnationale conjugale, jouent sur le temps, la distance, pour convaincre l'autre de l'importance de son rôle comme émetteur ou gestionnaire des flux monétaires. L'implication des femmes dans la gestion des transferts monétaires aurait modifié les relations de genre. Les hommes apparaissent notamment plus à l'écoute des considérations exprimées par les femmes relativement aux besoins des foyers, aux aspects de reproduction sociale. Les femmes deviennent également d'importantes médiatrices de la relation enfants/pères, ayant la charge d'expliquer l'absence paternelle et de décrire aux migrants éloignés la réaction de leurs enfants aux cadeaux prodigués. Ce faisant, l'étude de Jason Pribilsky éclaire notamment la construction de la masculinité – sous l'angle de la

paternité et de la conjugalité vécues au masculin –, dans un contexte d'éloignement migratoire.

La construction de la paternité dans la distance, ou de la conjugalité conjugulée au masculin, ne constitue donc qu'un pan d'une construction plus large dont la recherche peine encore à se saisir, celle de la masculinité dans la migration ou dans l'immobilité (« les hommes qui restent »). Un moyen d'y parvenir consiste à étudier l'emploi des hommes immigrés dans le service domestique et le travail de *care*. Comme énoncé par Manalansan, porter le regard sur les hommes qui travaillent dans ces activités considérées comme féminisées permet d'introduire une pièce ou branche manquante dans la chaîne des soins (Manalansan 2006 cité par Kilkey 2010). Seule l'inclusion des hommes dans les emplois de la reproduction sociale rend, en outre, pleinement compte des phénomènes de division sexuée (genrée) et racialisée du travail (Sarti et Scrinzi 2010). C'est le programme auquel s'emploie un numéro spécial de la revue *Men and Masculinities* (Sarti et Scrinzi 2010) qui contribue à réhabiliter plus particulièrement les hommes dans leur fonction de producteurs de services domestiques mais également de consommateurs de ceux-ci en incluant les employeurs masculins. À partir d'exemples historiques recueillis notamment en France et en Italie, Raffaella Sarti (2010) démontre, en définitive, que l'association essentialiste entre travail domestique et femmes est historiquement située. Elle déconstruit le mécanisme de dévirilisation qui a accompagné l'emploi des hommes dans le service domestique. Le fait d'infantiliser et d'efféminer les hommes employés domestiques peut résulter de la nécessité de les tenir à l'écart de l'identité alors hégémonique. Celle de l'homme indépendant et marié lorsque le domestique devait être et apparaître comme un jeune apprenti, dépendant des employeurs et célibataire. Le port de la moustache, attribut de virilité, fut interdit aux employés domestiques à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, manière de déviriliser ces hommes, de les « castrer symboliquement » dira-t-elle. Quand le modèle de la femme au foyer et de l'homme pourvoyeur économique s'installe, les employés domestiques masculins, privés de moustache, exercent de surcroît des activités réalisées par les femmes à titre non rémunéré dans l'espace privé, ce qui ne correspond plus au modèle de masculinité dominant, ajoute-t-elle. L'entreprise de dévirilisation/féminisation du secteur va jusqu'à modifier les catégories statistiques professionnelles. Ainsi les portiers assimilés aux emplois domestiques, alors perçus comme féminins, devinrent-ils, en Italie, des agents (personnels) de sécurité sous le viril régime fasciste. Le cadre de la nécessaire dévirilisation/virilisation des hommes dans un environnement construit et pensé comme féminin est ici habilement esquissé. Reste à savoir comment les hommes insérés dans ces activités gèrent et affirment leur masculinité et quelles conséquences imputer à la construction sociale de ces métiers comme « féminins ». Reste à déterminer comment les consommateurs masculins de ces activités (les employeurs masculins) sont ou non affectés dans leur propre masculinité (Sarti et Scrinzi 2010).

Claudia Pedone (2007) évoque précisément le cas d'hommes équatoriens regroupés par leurs épouses en Espagne, pionnières de la migration. Ces hommes, employés comme domestiques à demeure auprès de leurs conjointes grâce à l'intervention de celles-ci, perçoivent ce travail non seulement comme un déclassement professionnel mais également comme une atteinte à leur masculinité/virilité. État de fait conduisant leurs épouses à les faire sortir dès que possible de ces emplois pourtant plus rémunérateurs que les emplois masculinisés. Autrement dit, l'aspect symbolique – l'estime de soi masculine constitutive de la masculinité – supplante ici jusqu'aux intérêts économiques du foyer transnational.

Ester Gallo (2006) s'intéresse à la construction de la masculinité dans le service domestique ainsi que dans le cadre de la conjugalité transnationale, constructions qui apparaissent liées chez les Malayalis du Kerala migrant en Italie. Elle montre comment, dans un contexte où la mobilité constitue un attribut associé à l'homme, suivre sa femme dans la migration, qui plus est dans un pays d'immigration réputé n'offrir des opportunités de travail qu'aux femmes, vient féminiser ces hommes au regard de leur société d'origine. Perçus par les employeurs

de leur femme comme des agents perturbateurs, « pollueurs », remettant en cause la paix de leur foyer, les hommes malayalis, s'ils veulent se faire accepter comme employés domestiques à demeure, au côté de leur épouse, doivent se « comporter comme leur femme ». Il s'agit d'apparaître aussi respectables et dociles qu'elles, ce qui les féminise également aux yeux de leurs patron-nes. Mais les hommes malayalis se servent de cette féminisation pour la transformer à leur avantage et obtenir une autre forme de respectabilité, compensant en quelque sorte cette atteinte à leur virilité. Ils s'opposent en effet (et sont opposés dans les représentations sociales des employeurs et de la société romaine) à d'autres Indiens immigrés : les Punjabis. Les Punjabis – socialement construits comme virils et faisant montre de force physique (ils sont agriculteurs en Inde) – sont également présentés par les Malayalis comme frustes (non éduqués), et migrants illégaux criminalisés (donc potentiellement perturbateurs de la polis). À la différence des Malayalis, les Punjabis ne sont nullement acceptés dans le sacro-saint espace privé de la petite bourgeoisie/classe moyenne romaine. Par opposition, être en situation légale – même par le truchement du regroupement familial, donc par le biais de la conjugalité et des femmes, au prix d'une féminisation – est présenté par les hommes employés domestiques malayalis comme un signe de distinction et de respectabilité. Distinction et respectabilité découlant également de l'identification avec le statut social des employeurs romains.

Cette recherche a le mérite de pointer un élément encore trop peu souvent relevé dans la littérature. Il est impossible de comprendre les pratiques et représentations sociales des hommes immigrés étudiés sans prendre en compte leurs relations ou tout du moins leurs représentations sociales d'autres groupes et vice versa. On ne peut comprendre que les Malayalis acceptent d'être féminisés/dévirilisés si on ne saisit pas qu'il s'agit d'un moyen d'obtenir une respectabilité et une distinction sociale en étant socialement construits comme dignes de confiance, en situation légale par opposition à d'autres (les Punjabis). Cette approche relationnelle pointant les relations entre groupes d'immigré-es constitue une alternative aux visions classiques et dominantes de l'insertion ou de l'intégration, laquelle est le plus souvent pensée comme relevant des relations entre un groupe ou des groupes d'immigrés d'un côté et le groupe majoritaire de l'autre. Mais cette approche relationnelle ne serait pas complète sans l'adjonction d'un troisième groupe (le groupe majoritaire, les « locaux »), désignant/classifiant/nommant les immigré-es, arbitrant en quelque sorte les relations entre groupes étudiés (les employeurs romains, par exemple, dans la recherche sur les Malayalis) (voir également dans la même perspective Catarino 1999)⁴¹.

Lena Näre (2010) nous invite également à considérer que les attributs féminins traditionnellement assignés au travail domestique peuvent être stratégiquement réappropriés et manipulés par des hommes afin d'obtenir un bénéfice. Tel est le cas des employés de maison masculins sri-lankais qu'elle décrit à Naples, en Italie. Ces hommes se voient socialement perçus et construits par leurs employeurs comme étant doux, discrets et humbles donc efféminés, asexués et « non menaçants ». Ils utilisent donc à profit ces

⁴¹ Notons, concernant les relations entre groupes immigrés avant la migration, l'importance des perceptions de classe et de rang social. Les Chinoises du Nord ayant migré en France et décrites par Florence Lévy (Lévy 2005) se trouvent, dans leurs relations aux Chinois du Sud, confrontées à une inversion du rang social tel qu'il devrait être (dans leur esprit). Les Chinois du Nord considèrent les Chinois du Sud comme des paysans non éduqués. Or, ces classifications sociales apparaissent brouillées dans la migration, les Chinois du Sud étant massivement versés dans l'entrepreneuriat. Les Chinoises du Nord n'ont comme option que de travailler pour eux comme employées de commerce ou domestiques. Elles parlent de leur humiliation à les servir, à s'occuper de leur linge, à laver leurs sous-vêtements à la main tandis qu'ils possèdent des machines à laver, allant parfois jusqu'à abandonner ces activités au profit de la prostitution. Ces pratiques font écho aux représentations détenues par les Chinois du Sud, pour qui les femmes du Nord sont des prostituées trahissant leur pays (Lévy et Lieber 2009).

stéréotypes pour se ménager une niche économique dans un emploi féminisé⁴². Ils utilisent également leur soumission – qui donne l'occasion aux employeurs-euses de développer des comportements paternalistes et philanthropiques – pour établir des distances avec ceux-ci et sauvegarder indépendance et intimité. Un intérêt de l'étude de l'auteure consiste à montrer que ces hommes, en revanche, construisent leur masculinité dans leur famille et leur communauté à l'aide d'attributs traditionnels et virils. Ils se présentent notamment volontiers comme les pourvoyeurs économiques du foyer (*breadwinners*) qui ne modifient en rien leur participation à la division sexuelle du travail domestique au sein de leur foyer. Ceci met en évidence l'aspect situationnel des subjectivités sur lequel Näre (2010) insiste, les mêmes hommes manifestant une masculinité hégémonique/traditionnelle ou féminisée selon les contextes et leurs intérêts stratégiques (respectivement dans les sphères privée et de l'emploi). S'opère, de fait, une disjonction entre un ici/maintenant et un ailleurs, où l'on donne contextuellement à voir ce que l'on veut bien donner. Cette disjonction « ici/maintenant » versus « ailleurs » se retrouve dans les travaux de Florence Lévy (2008) qui, lorsqu'elle étudie les migrantes chinoises faisant commerce du sexe en France, souligne qu'elles cherchent à cacher leur activité dans leur pays d'origine. Ces femmes présentent un « dédoublement psychologique ». Elles opposent leur vie en Chine où elles incarnent des « femmes respectables », de « bonnes mères », et leur vie en Occident, un temps suspendu où rien n'a d'importance et où tout est permis. Ceci renvoie à une « orientation duale dans la construction des subjectivités » (Herrera 2007), les individus organisant leur existence dans un double espace de référence⁴³.

Se penchant sur les discours relatifs à l'insertion (et à la masculinité) des hommes employés domestiques et du *care* émergent dans le cadre des formations à ces métiers prodiguées par les paroisses et associations liées à l'Église en Italie et par des organisations agréées dans ce domaine en France, Francesca Scrinzi (2010) montre qu'ils diffèrent dans les deux cas. En Italie, l'accent est mis sur la responsabilisation des hommes immigrés comme chefs de famille respectables et sur la modification nécessaire de leur rapport au travail domestique et de soins aux personnes. En France, dans un pays ayant cherché à promouvoir la professionnalisation de ces métiers, la participation des hommes à ces formations ou leur recrutement par les associations prestataires de service est supposée conférer une tonalité professionnelle au travail domestique et de *care*. La présence des hommes viendrait professionnaliser ces activités, en quelque sorte. Si ces discours associatifs sur la masculinité dans les deux pays divergent, les stratégies développées par les hommes employés domestiques et de *care* et percevant leur travail comme féminisé et dévalué, elles, semblent converger. Ils tendent à affirmer qu'ils réalisent aussi bien ces tâches que les femmes et qu'ils les réalisent même mieux (en faisant preuve de force physique par exemple lorsqu'il s'agit de soulever des personnes âgées). Ces allégations se fondent sur des caractéristiques qui, disent-ils, leur sont « propres » ou « naturelles » questionnant ainsi l'association effectuée entre les activités de *care* et domestique et la nature féminine. Réaliser dans un espace privé un travail perçu comme dévalorisé, que l'on n'exercerait pas dans un espace public (un hôpital par exemple), mais accepté dans ce cadre sous couvert de relation personnalisée avec le bénéficiaire des soins ; renommer un travail (« homme de ménage » au lieu de « femme de ménage ») pour le revaloriser ; cacher son véritable emploi aux membres de la famille dans son pays d'origine, sont autant de stratégies déployées. À celles-ci s'ajoutent le fait d'indiquer le caractère transitoire de cette activité en attendant un meilleur sort ainsi que d'affirmer sa masculinité en refusant une plus équitable division sexuelle du travail dans le pays d'origine.

⁴² Tandis que les hommes employés domestiques et du *care* décrits par Francesca Scrinzi (2010) ont choisi l'option inverse, jouer sur leur prétendu avantage physique comparativement aux femmes dans les emplois du *care*.

⁴³ L'article de Levitt et Schiller (2004) est souvent cité et notamment par Herrera (2007) pour traduire cet état de fait.

Majella Kilkey (2010) plaide, pour sa part, pour l'incorporation des activités domestiques traditionnellement exercées par des hommes (maintenance/réparations, jardinage) – posées comme utiles au regard de la reproduction sociale – dans la chaîne des soins. Elle s'interroge, par analogie avec les chaînes féminines, sur la manière dont les consommateurs masculins (les employeurs) expérimentent la délégation de ces activités à des tiers (ici d'autres hommes recrutés à cet effet). De manière instructive, si les chaînes de soins féminines permettent aux femmes bénéficiaires de ces activités de déléguer le travail de reproduction à d'autres femmes et de se concentrer ainsi sur leur vie professionnelle (tâches dites productives), les chaînes masculines permettent aux hommes consommateurs de se ménager du temps disponible pour s'occuper de leurs enfants (tâches dites reproductives). En déléguant le travail de reproduction sociale à d'autres hommes, ils peuvent se conformer à la construction sociale de la masculinité hégémonique prévalant dans les classes moyennes britanniques (le *good fathering* concrétisé dans la conciliation de la paternité et du travail rémunéré). Autre point méritant l'attention, ces hommes employeurs ne se sentent pas diminués ou atteints dans leur virilité ou masculinité du fait de cette externalisation des tâches mentionnées. Et ce, certainement en contraste avec les femmes employeuses qui, elles, peuvent culpabiliser de ne pas s'occuper de leurs enfants, d'en déléguer le soin. Ces soins aux enfants sont traditionnellement assignés en priorité à des femmes (Hondagneu-Sotelo et Ávila 1997) et leur exemption peut créer un sentiment d'atteinte à leur féminité. En effet, les employeurs masculins étudiés par Kilkey (2010) construisent leur masculinité sur des critères cérébraux et non en rapport à la réalisation de tâches sales et physiques, pensées comme exogènes. L'accession de ces hommes consommateurs à la nouvelle masculinité se fait ainsi au prix de l'exploitation de femmes mais également d'autres hommes.

Comme ne manquent pas de l'indiquer Rafaella Sarti et Francesca Scrinzi dans leur introduction au numéro spécial de *Men et Masculinities* relatif aux hommes insérés dans les emplois domestiques (Sarti et Scrinzi 2010), si cette insertion questionne l'association entre travail non qualifié et reproduction sociale – et travail féminin et reproduction sociale –, elle ne modifie pas l'ordre genré. En effet des hiérarchies sont à nouveau instituées sur une base sexuée avec l'émergence, dans les discours, d'oppositions comme « management et exécution », les hommes s'arrogeant les tâches de management dans les univers de travail mixtes (Scrinzi 2010). En outre, les hommes tendent à exercer des tâches qui leur sont traditionnellement dévolues, assimilables à un travail de majordome (Näre 2010) et supposées plus qualifiées (conduite, réparations, jardinage) (Kilkey 2010 ; Näre 2010).

4.2 De l'articulation production/reproduction et du décroisement de la reproduction

Dans la trame transnationale, une manière visible et radicale de bousculer les schémas sexués établis consiste à poser et penser conjointement la question de la production et de la reproduction, à s'éloigner des deux pans proposés par la littérature axée tantôt sur la reproduction, tantôt sur la production. Ainsi certain-es auteur-es proposent de se tourner vers des approches « articulationnistes » (Pedone 2007 ; Oso 2008). Par ailleurs, d'autres proposent des approches qui élargissent également plus explicitement le champ du *care* et des activités traditionnellement considérées comme des activités de reproduction sociale (Yeates 2004 ; 2011 ; Verschuur et Catarino à paraître) comme déjà suggéré dans les travaux mentionnés de Kilkey (2010).

4.2.1 Les approches « articulationnistes »

Articuler « production et reproduction » est le maître mot des recherches cherchant à comprendre les stratégies déployées dans ces deux domaines et à montrer leur imbrication. Si les travaux sur les transferts migratoires économiques ont apporté de nombreuses informations sur l'accumulation monétaire des migrants et les caractéristiques de leurs

envois, si les recherches sur les chaînes de soins nous apprennent que ce ne sont pas seulement des biens, des capitaux, des personnes qui voyagent et circulent dans le monde globalisé mais également des affects, des émotions, de l'amour, il manque des pièces au tableau de la globalisation. La question de la conciliation et des arbitrages entre ces différents types de transferts en fait partie. Pedone (2007) propose d'étudier la conciliation des stratégies d'insertion professionnelle et familiale dans un contexte transnational ; Oso (2011), les stratégies productives et reproductives intergénérationnelles et genrées des foyers transnationaux (stratégies migratoires, professionnelles, éducatives et liées à la santé) et la prise en compte de la mobilité sociale afférente atteinte. Laura Oso (2005) avait déjà attiré notre attention sur le fait que la mobilité sociale des individus migrants doit être pensée dans les deux espaces de référence (l'espace de la société d'accueil et de la société d'origine). C'est à l'aune de la condition sociale des frères, sœurs, etc. n'ayant pas migré que les migrantes espagnoles, bonnes en France, appréciaient leur propre trajectoire. Elle montrait que la société d'accueil constituait, pour ces femmes, un espace de travail et d'épargne ; la société d'origine le lieu d'expression des loisirs et de la consommation ostentatoire. Le boom économique et la fringale de consommation auquel il a donné lieu en Espagne annulaient cruellement l'avantage des migrant-es dont les consommations estivales n'impressionnaient plus guère leurs compatriotes. La perception de cette rétrogression ne pouvait qu'entraîner un jugement mitigé de ces femmes sur leur propre mobilité sociale. Dans une recherche ultérieure (Oso 2011) portant, cette fois, sur les migrant-es équatorien-es en Espagne, et réalisée en partie dans le pays d'origine, dans le cadre d'une méthodologie multi-située, l'auteure conclut également à une dissociation dans la vie de ces immigré-es. Le pays d'accueil constitue un espace de travail et d'épargne ; le pays d'origine le lieu où la famille peut faire montre de la mobilité sociale des migrant-es grâce à leurs transferts migratoires. Le processus s'opère par un effet de délégation. Par analogie avec la théorie de la classe de loisirs de Veblen (1987) voyant les hommes contraints de travailler déléguer à leur femme la pratique de l'oisiveté, marque d'un statut social élevé ainsi que d'honorabilité, les migrant-es délèguent à leur famille leur propre mobilité sociale. Celle-ci se matérialise dans l'achat de biens de consommation, dépenses ostentatoires festives, etc., signes de l'élévation du statut social de la famille du-de la migrante-e aux yeux de la communauté d'origine qui rejailit sur les migrants eux-elles-mêmes.

L'auteure rappelle encore dans cette étude (2011) l'intrication de l'argent et de l'amour, supposés représenter les deux faces de la production et de la reproduction, pour proposer de parler d'un « circuit affectif des transferts migratoires ». Cette circulation prend la forme suivante : a) La recherche d'argent rend les relations sociales plus distantes, mais en même temps b) l'argent permet de générer des liens émotionnels c) à travers l'amour, on obtient ou perd de l'argent. Suivons l'auteure :

- a. L'accumulation de capital financier – des migrant-es au pays d'accueil – brise les cœurs, nous dit-elle, en ce qu'elle éloigne parents et enfants et conjoints séparés dans la migration.
- b. Les transferts migratoires (cadeaux, etc.) au bénéfice des enfants qui restent au pays d'origine d'un autre côté constituent un moyen de renforcer les liens affectifs avec eux ainsi qu'avec les autres membres de la famille. On y gagne également, d'ailleurs, un statut social. En espérant peut-être que l'augmentation du statut social lié à l'accumulation monétaire dans la migration et qui se reporte sur la famille au pays apportera (au migrant) un surplus d'affect. Au regard des enfants, a et b constituent une manifestation de l'ambiguïté déjà relevée par les études relatives aux chaînes de soins, celle de la marchandisation de l'amour. La migration génère l'absence mal vécue par les enfants ; les cadeaux cherchent à compenser cette absence.

- c. Les capacités d'épargne des migrant-es sont grevées par l'envoi de transferts migratoires (argent, cadeaux) qui permettent à la famille au pays de manifester un nouveau statut social (par des dépenses de consommation ostentatoire ou des célébrations festives). En ce sens, la recherche et l'obtention d'amour au pays peuvent altérer l'accumulation monétaire dans la migration. Contracter une relation affective ou fonder un nouveau foyer dans le pays d'accueil semble, par ailleurs, distendre les liens envers la famille dans le pays d'origine et diminuer l'envoi des transferts migratoires (voir aussi Parella et Cavalcanti 2006). On peut dire que la diminution des transferts migratoires à destination de la famille au pays augmente d'autant les possibilités d'accumulation financière au bénéfice du nouveau foyer constitué dans la migration. Un apport de cette étude comparativement à celle des chaînes de soins réside dans son ouverture et son aspect genré. Dans cette optique, n'est plus seulement envisagée la maternité transnationale, sont également prises en compte toutes relations affectives au sein du foyer transnational. Le tout rapporté aux mécanismes de mobilité sociale individuels et collectifs signifiant l'articulation entre production et reproduction.

L'exemple précédemment exposé montre bien l'interdépendance des relations – affectives, économiques, etc. – et de leurs effets sur la mobilité des un-es et des autres. À tel point que l'on pourrait s'acheminer vers l'appréhension des divers pôles familiaux dispersés dans la migration comme relevant d'un « foyer global », toujours sujet à dislocation/recomposition dans le monde globalisé. Telle est la proposition de Safri et Graham (2010), pour qui ce « foyer global » inclut

les migrant-es, plus les personnes nées ou incorporées dans le foyer immigré (par exemple par mariage ou cohabitation), auxquelles s'ajoutent les personnes restées dans le pays d'origine et celles qui viennent s'incorporer au foyer dans le pays d'origine. Chaque foyer global comprend donc diverses unités d'habitation dans le pays d'accueil et d'origine. Ce qui unit ces foyers et les fait décrire comme une unique unité en dépit de leur dispersion géographique est l'existence de liens économiques et émotionnels d'interdépendance, et de structures de prise de décision et de gouvernance. [...] Le foyer global constitue une institution géographiquement dispersée, démographiquement signifiante, financièrement significative engagée dans la production internationale. Il coordonne et participe à la migration internationale et contribue à assurer une manne de capital financier vers les pays du Sud à travers les transferts migratoires au sein du foyer [...]. De plus, il orchestre et assure la production internationale du soin aux enfants, de la santé, du soin aux personnes âgées et le travail affectif. (Safri et Graham 2010, 112-113)⁴⁴.

La description par Escrivá (2004) de divers foyers dispersés reliés par des liens économiques et émotionnels interdépendants ainsi que par des structures de prise de décision et de gouvernance pourrait presque servir d'illustration au « foyer global » proposé par Safri et Graham (2010). L'auteure montre, plus spécifiquement, l'imbrication des décisions prises dans les foyers d'employeurs et d'employés du service domestique et de *care*, et l'intrication d'aspects productifs et reproductifs inhérente à la transnationalisation des foyers.

C'est à partir de la monographie d'un foyer espagnol constitué d'une dame âgée et atteinte d'une maladie dégénérative et de son fils célibataire, unité domestique qui voit au fil des années se succéder diverses domestiques/*carers* à demeure ou à la semaine successivement voire parfois simultanément, qu'Angeles Escrivá (2004) reconstruit une chaîne de soins. Cette reconstruction longitudinale met au jour la forte rotation des employées, les événements micro et personnels qui se mêlent aux causes macro-structurelles pour participer à la constitution et à la composition de telles chaînes au fil du temps (travail à demeure/non logé ; recrutement de domestiques, de *carers* ou les deux ; composition ethnique du personnel). Citons parmi ces événements : la dégradation de l'état de santé de la vieille dame renforçant la dimension de soins dans le recrutement ; les effets

⁴⁴ Notre traduction.

des politiques publiques avec la mise en place de quotas de travailleurs étrangers permettant aux employées de régulariser leur situation et de procéder au regroupement familial ; le choix personnel des employées à demeure de procéder au dit regroupement familial pour éviter, par exemple, de mauvais traitements aux enfants dans leur pays d'origine générant un abandon de l'activité à demeure et un *turnover* ; ou encore les vagues successives d'immigration et construction de réputations ethniques associées plus ou moins réappropriées par les employées domestiques pour se constituer des niches d'emploi. L'évolution dans la composition des foyers des employées domestiques est abordée à travers l'exemple du foyer de Nora, une Péruvienne, et des arrangements de soins multiples en découlent. Entendue dans son acception large – celle du foyer transnational qui tient compte de l'adjonction de membres consanguins et non consanguins y compris la parenté de son mari –, la composition du foyer de Nora fluctue au gré de l'arrivée, du départ, des maladies, naissances desdits membres. Les chaînes de soins apparaissent ainsi grosses des événements survenant dans la vie des employeurs et des employé-es mais également de l'évolution de la situation économique du pays d'accueil et des politiques publiques mises en œuvre. Escrivá souligne que les Latino-américain-es, plus particulièrement, ont pu, en Espagne, et grâce à un traitement privilégié (régime de visas, nationalité, etc.) développer une multiplicité d'arrangements de soins. Regroupement familial, circulation des grands-parents et de la fratrie des migrant-es entre différents pays et foyers pour s'occuper des enfants ou encore envoi des enfants dans le pays d'origine auprès des grands-parents ou autres en constituent quelques exemples. Face à la complexité des chaînes de soins et à la multiplicité des acteurs impliqués, certain-es auteur-es font, en outre, de leur décloisonnement un cheval de bataille.

4.3.2 Décloisonner la reproduction : de l'élargissement du champ du care et plus généralement de la reproduction sociale

Partant de la définition et de l'appréhension des chaînes globales de soins, Nicola Yeates (2004 ; 2011), parmi d'autres, a l'ambition d'élargir cet objet ou concept de recherche afin de le rendre plus opérant et de permettre à une recherche féministe et non féministe de s'en emparer. Yeates affirme que le concept des chaînes globales de soins fait plus que montrer le lien entre vies personnelles et politiques globales, il pointe l'existence d'inégalités en matière d'accès aux ressources et la perpétuation de ces inégalités notamment sous la forme d'une redistribution inégale des ressources de *care* (Yeates 2004, 373). Mais selon l'auteure le concept échoue à analyser l'intégralité du secteur du *care*. Son faible écho auprès des cercles non féministes tient à l'absence de prise en compte d'activités produites sur le marché et à sa focalisation sur des activités exercées par des femmes, et notamment des migrantes faiblement qualifiées dans le domaine du soin prodigué aux enfants. L'auteur cherche à appliquer au champ du *care* une analyse en termes de chaînes globales mercantiles (*global commodity chains*) issue des travaux sur l'économie-monde ou, autrement dit, à faire se rencontrer des analyses portant respectivement sur la production et la reproduction (le *care*), qu'elles soient ou non réalisées à titre mercantile. Ces deux pans de recherche présentent des lacunes. Les premières ont ignoré le foyer comme éventuel lieu de production, ainsi que son implication dans la reproduction sociale permettant la production de biens ; les secondes mésestiment le caractère productif du *care*. Yeates se félicite de l'incorporation des foyers dans certaines analyses non orthodoxes des chaînes globales mercantiles (Dunaway 2001), et suggère d'appréhender le travail productif et reproductif qui s'y déroule dans le cadre de relations inégalitaires tout en soulignant l'aspect restrictif qu'il y a à limiter l'analyse aux seuls foyers. L'approche qu'elle propose englobe, en revanche, des aspects liés à la qualification des personnes produisant le *care* (des moins qualifiées aux plus qualifiées) ; différents types de foyers aux orientations sexuelles différenciées et aux structures familiales variées (nucléaires, élargies...) avec ou sans enfants ; différents cadres de production du *care* (cadre institutionnel/foyers) et types de *care* prodigués (santé, éducation, services sexuels ou sociaux) ; ainsi que la

contextualisation historique de cette production de *care* à même de témoigner des transformations de chaînes préexistantes à l'ère globalisée. Cette acception étendue des chaînes de soins éclaire l'interdépendance de certaines chaînes, comme celle des infirmières irlandaises qui, par leur travail social, éducatif, soignant, ont contribué à reproduire la force de travail des employées domestiques. La diversité et complexité des réseaux transnationaux et de la production de *care* globalisée dans le champ commercial et associatif peuvent ainsi être mises au jour en incorporant des migrant-es, des firmes, parfois multinationales, des intermédiaires ou agences de recrutement, des agences non gouvernementales (organisations professionnelles, syndicales, religieuses) ainsi que l'État, et en mêlant formalité/informalité, légalité/illégalité.

Les *Cahiers genre et développement* (Verschuur et Catarino 2013) – collection de textes de référence publiés autour d'un thème et d'articles inédits afférents à celui-ci –, dans leur neuvième numéro, cherchent à donner une vision étendue et multiforme des divers aspects liés à la reproduction sociale, et non réductibles au seul travail domestique et de *care*. Ils tiennent compte de nombreux domaines de la vie humaine couvrant la reproduction de la force de travail ainsi que la reproduction/survie des membres du foyer (transnational). Mais également la reproduction physique des êtres humains (procréation entendue comme un travail au sens marxien du terme selon Tabet [1998] citée par Moujoud et Falquet 2010) ou celle de la filiation, sous la forme respective de la gestation pour autrui ou de l'adoption internationale et ce, dans un cadre migratoire et transnational.

Le numéro ambitionne notamment de mettre au jour la façon dont la reproduction domestique apparaît fonctionnelle pour l'extension et l'essor du capitalisme (Verschuur 2013). On ne peut, par exemple, qu'être saisie par les analogies et correspondances décelées dans les descriptions et analyses respectives du travail et de la reproduction sociale des travailleurs mozambicains envoyés dans les mines d'Afrique du Sud sous le colonialisme portugais (First 1977) et des ouvrières chinoises, migrantes internes, œuvrant dans lesdites zones de développement économique dont font partie les usines mondialisées de fabrication électronique de Shenzhen (Pun Ngai 2012). Dans le premier cas, il importe de souligner que le Portugal a raté le coche du capitalisme industriel. Ni le commerce de l'or, ni ceux de l'ivoire et des esclaves pratiqués à la fin du XIX^e et au cours du XX^e siècles n'ont pu permettre, par l'émergence d'une bourgeoisie, d'affermir/consolider un capitalisme et un colonialisme portugais peu développés qui se sont conjugués pour pousser sur les routes sud-africaines des hommes mozambicains simultanément contraints au salariat et au travail des mines. L'État portugais et l'État sud-africain se sont ligüés dans leurs intérêts, ou plutôt le premier, preuve de sa faiblesse, n'a pu tenir qu'un rôle de rentier au regard du second, en externalisant sa main-d'œuvre africaine contre rémunération. Comme une illustration des thèses de Claude Meillassoux (1975), le système mis en place s'est employé à dessaisir partiellement les paysans de leurs moyens de production et à mettre en œuvre tout mécanisme capable d'empêcher la reproduction sociale du groupe. Il a ainsi été procédé à l'élévation des coûts de la reproduction sociale et à l'amenuisement des ressources disponibles, tout en permettant la réalisation partielle de celle-ci. Les mécanismes mis en place ont été l'appropriation des meilleures terres au détriment des paysans, l'augmentation des impôts, de la dot, etc. Le travailleur mozambicain se voit ainsi versé dans le salariat, devenant minier migrant, afin d'assurer la subsistance familiale, mais sa reproduction est également, partiellement, dépendante de sa famille au lieu d'origine, qu'il réintègre brièvement, entre deux contrats de travail et qui, de la sorte, œuvre à la reproduction du capitalisme lui-même. Ouvriers-paysans ni tout à fait prolétarisés, autrement dit ne dépendant pas exclusivement de la vente de leur force de travail, ni tout à fait à la charge de la cellule familiale au lieu d'origine.

Autre lieu, autre époque. Le colonialisme passe, d'autres configurations et systèmes se chargent de créer des effets étrangement similaires. Pun Ngai (2012) montre la collusion entre l'État socialiste, le marché/capitalisme international et la famille patriarcale chinoise

pour créer, de toute pièce, une main-d'œuvre malléable, interchangeable, et, fait d'importance, peu onéreuse. Ici également, le coût de la reproduction sociale de ces travailleuses est partiellement assuré par les familles restées au village d'origine. Il est attendu des jeunes filles, avec la complicité plus ou moins consentante de la famille patriarcale, qu'elles œuvrent temporairement à l'usine et amassent un pécule destiné à la famille, puis retournent dans leur village d'origine pour se marier et procréer. D'autres viendront les remplacer.

Dans les deux cas, le contrôle migratoire (migrations temporaires), celui de la force de travail, le recours à la famille sur le lieu d'origine assurant en partie la reproduction de l'ouvrier-ère, la construction sociale de corps sexués (la promotion par les recruteurs de la virilité des hommes s'enrôlant dans les mines sud-africaines ; la diffusion par l'encadrement des usines de stéréotypes assimilant féminité et soumission dans le cas des ouvrières chinoises), le miroitement de l'accès à la modernité et au statut de sujet/soi moderne (la pénétration monétaire capitaliste dans la vie des paysans mozambicains ; la promotion de la consommation sexuée chez les ouvrières chinoises) balisent la constitution d'une main-d'œuvre serviable et celle, concomitante, de nouveaux consommateurs. Constitution d'une main-d'œuvre et avènement d'une consommation nécessaires aux objectifs d'expansion du capitalisme ou du marché international. Dans les deux cas encore, il est frappant de constater, sous les auspices d'un système migratoire temporaire et d'une action sur les moyens de la reproduction sociale, la constitution ou le façonnement de cette classe hybride, ambiguë, certainement moins encline à défendre ses droits : les paysans-ouvriers (chez les hommes mozambicains et chinois). Mais là où les hommes mozambicains sont considérés comme une main-d'œuvre acceptable, les travailleurs migrants ruraux chinois sont assimilés par les capitalistes hongkongais qui les emploient au travailleur socialiste – emblème d'une époque révolue –, et considéré comme définitivement improductif, paresseux et indiscipliné. Il revient alors aux jeunes femmes de remplir la fonction de travailleuses besogneuses au service du système capitaliste mondial, une fois dûment transformées en *dagongmei* par le biais, notamment, de techniques disciplinaires. Une autre différence sexuée se fait jour et traduit des temporalités migratoires distinctes. Là où les mineurs mozambicains cumulaient les contrats temporaires et vouaient une grande part de leur existence au travail des mines, ponctuée de brefs retours dans leur village d'origine, les ouvrières chinoises, le plus souvent célibataires, sont supposées travailler un faible nombre d'années à l'usine – assez pour épuiser et intoxiquer les corps –, et ne jamais revenir. À une sorte de migration circulaire, déjà transnationale, répond une migration temporaire et interne, conçue comme brève et délimitée dans le cycle de vie (environ 20-25 ans), assujettie à et bornée par la fonction de reproduction des êtres humains – la procréation dans le village d'origine.

Enfin, il convient de relever que le contrôle et l'assujettissement des corps, la classique désappropriation de l'outil de travail et du savoir-faire ouvrier accompagnant les méthodes tayloristes, la mécanisation, la répétition et jusqu'au chronométrage des tâches imposé sur la ligne de fabrication électronique n'épuisent pas les capacités interstitielles de résistance des ouvrières migrantes chinoises. Celles-ci sont promptes à s'ériger, collectivement, insidieusement, et en silence, contre la mécanique de la machine productive et de ses techniques disciplinaires. Ralentissement des cadences, manifestation des souffrances corporelles sous la forme d'évanouissements liés aux menstruations – un temps des femmes incompatible avec le temps de l'usine rapporte l'auteure – et autres transgressions (les cris des ouvrières chinoises traduisant leur mal-être) constituent quelques exemples de ces micro-résistances.

Outre la question de la reproduction de la force de travail, le numéro 9 des *Cahiers genre et développement* (Verschuur et Catarino 2013) s'intéresse donc encore aux questions de reproduction/subsistance des membres du foyer – parfois transnational – et de reproduction physique et sociale des individus, entrevoyant également leur possible articulation. Afin

d'envoyer des transferts monétaires et de subvenir aux besoins de leurs parents, des femmes peuvent donc, comme précédemment mentionné, être amenées à accepter des échanges economico-sexuels dans la migration (Lieber et Lévy 2010) dont font partie les mariages transnationaux qui ont connu grande presse dans la littérature portant sur les pays asiatiques (Bélangier 2010 ; Ricordeau 2012)⁴⁵. Étant en butte à une disqualification sociale sur le marché matrimonial (car étant par exemple filles-mères), des femmes philippines sont incitées à migrer à l'Ouest pour se marier, pratique témoignant, selon Ricordeau, d'une conformité aux rôles sexués traditionnels (recherche de mariage et maternité). La nécessité de reproduire l'espèce ou d'engendrer une filiation peut, par ailleurs, conduire des hommes en quête de partenaires dociles et aimantes à contracter des mariages transnationaux. Elle peut, plus généralement, conduire des personnes à recourir à certaines pratiques dont l'adoption internationale (Bos et Reysoo 2013) ou la gestation pour autrui (Pande 2011). Pratiques que certaines personnes assimileront à une marchandisation des corps, à de nouvelles formes d'exploitation et de dépendance – au travers de l'appropriation des femmes et de leur progéniture –, tandis que d'autres y verront essentiellement des moyens de se sortir d'impasses économiques (Verschuur et Catarino 2013), voire de vaincre l'infertilité. Le numéro laisse entrevoir de possibles similitudes entre diverses formes de transferts internationaux de la reproduction sociale : service domestique rémunéré, adoption internationale et gestation pour autrui. L'article de Cabezas Fernández (2012) pointe l'absence de sororité et les divisions existant au sein des femmes, qui éclate, confondante, lorsque des femmes politiques déclarées féministes et ayant été jusqu'à voter des politiques de quota pour la parité, s'opposent farouchement à l'adoption de lois protégeant les employées domestiques, s'en faisant même les pourfendeuses. La solidarité des femmes s'arrête bien là où commencent les intérêts de classe. Bos et Reysoo (2013) suggèrent, pour leur part, que le champ académique n'a pas investi un pan de la recherche liée à l'adoption internationale : celui de la compréhension des motivations des mères biologiques consentant à l'adoption de leur(s) enfant(s). Le silence des féministes pose même singulièrement question. Les mêmes causes pourraient générer des effets convergents. L'adoption, au même titre d'ailleurs que la gestation pour autrui sous la forme des mères porteuses, pourrait servir les intérêts des femmes du Nord (voire des chercheuses du Nord elles-mêmes ?), peu enclines à se pencher sur ces sujets, comme elles furent d'ailleurs peu intéressées par la question du travail domestique rémunéré, et ce notamment réalisé par des femmes migrantes ou racialisées (Moujoud et Falquet 2010).

En se référant à l'existence d'un commerce international voyant des couples du Nord (Américains) se mouvoir au Sud pour faire porter un enfant par une tierce personne contre rémunération, l'article de Pande (2011) s'interroge sur le sens que revêt pour ces mères porteuses (ainsi que pour les mères sociales), cette pratique : s'agit-il d'un don ou d'un acte/échange commercial ? La mise en perspective des cas présentés d'adoption et de

⁴⁵ Voir également les nombreux travaux anglophones sur la question, dont Constable (2005), Lu et Shan (2010). L'ouvrage édité par Constable, recueil de différents articles présentant des mariages transnationaux dans différents contextes (Sud/Nord, et en Asie du Sud-est), est connu pour remettre en cause l'idée répandue d'une hypergamie sociale liée aux mariages par-delà les frontières. S'il est possible de parler « d'hypergamie globale » ou géographique (ces mariages occasionnant le plus souvent des migrations de femmes issues de pays pauvres vers des pays mieux nantis), certaines de ces unions impliquent, à l'inverse, une mobilité descendante. Des femmes de classe moyenne telles les Chinoises, Philippines ou Vietnamiennes peuvent, en effet, s'unir à des étrangers moins bien positionnés sur l'échelle sociale. Les motivations féminines au mariage peuvent allier motifs économiques et émotionnels (recherche d'une sécurité matérielle et affective), imaginaires et volonté d'échapper à des relations de genre oppressives (recherche d'époux perçus comme modernes) ou impossibilité/difficulté à s'unir sur les marchés matrimoniaux locaux (car trop âgées ou divorcées ou trop instruites, ou ayant trop d'expérience, dira l'auteure, ce qui rebute les candidats locaux). Divers stéréotypes sont ainsi déconstruits : l'association entre *cross-border marriages* et trafic de femmes ; leur manque d'agentivité dans la décision et le vécu de ces mariages transnationaux ; l'idée selon laquelle ces femmes ne constituent que des objets d'échange.

gestation pour autrui dans un contexte transnational s'avère ici édifiante : si les femmes vietnamiennes sont amenées par les professionnels du champ de l'adoption à concevoir le fait de consentir à l'adoption de leur(s) enfant(s) comme un don offert aux parents du Nord et un moyen d'offrir un meilleur avenir à leur progéniture, les mères porteuses indiennes perçoivent peu cet acte comme un don pour l'Autre mais sont invitées à y voir un don du ciel pour elles-mêmes. Elles peuvent ainsi, avec les gains acquis, subvenir aux besoins de leur(s) autre(s) enfant(s).

Le numéro présente encore l'avantage de balayer un aspect peu rendu dans la littérature sur le genre et les migrations internationales, celui d'initiatives qui peuvent prendre la forme de possibles alternatives communautaires face à la déficience des États et du capitalisme (les « biens communs », l'économie solidaire ou les projets de solidarité) (Barbagallo et Federici 2012) ou celles de résistances incarnées par des luttes aux formes et finalités nouvelles telles que les luttes syndicales ou mouvements de défense des droits des employés-es domestiques (Kabeer 2011 ; Schwenken 2011 ; Cabezas Fernández 2012).

Conclusions

Si nous devons résumer l'évolution de la prise en compte des femmes dans le champ du nexus migration/développement, et des migrations internationales plus particulièrement (Catarino et Oso à paraître), nous constatons le passage des femmes absentes au regard du nexus et de la littérature sur les migrations internationales à leur possible instrumentalisation. Instrumentalisation prenant notamment corps dans le cadre des politiques de gouvernance des migrations et de promotion des transferts migratoires en vue d'influer sur le développement des pays pourvoyeurs de main-d'œuvre. Advient également une certaine focalisation des recherches sur les questions de reproduction sociale lorsque les femmes sont en cause, et cette focalisation redouble leur assignation prioritaire à cette sphère. Ainsi, dans les années 1980-1990, les études se bornent le plus souvent à relier la parentalité aux femmes (« les mères qui restent »), la paternité transnationale étant principalement vue du point de vue du rôle des hommes comme pourvoyeurs économiques des familles (les hommes migrants). La question des affects, des conséquences émotionnelles de la migration des hommes (chez eux et les enfants) sont absentes du tableau. Les études relèvent bien que les femmes restées au pays ou dans leur localité d'origine sont amenées à effectuer les activités de production délaissées par les hommes migrants mais l'éviction des hommes de la paternité transnationale reproduit essentiellement les schémas hommes/ production-femmes/ reproduction. Et ce, d'autant que les femmes migrantes, de leur côté, ont été soit invisibilisées, soit perçues comme dépendantes des hommes, leur activité économique étant considérée comme seconde quand elle n'était pas ignorée. Les années 1990 et 2000 voient la mise en visibilité des « femmes qui partent », pionnières des chaînes migratoires. Bien que cherchant à montrer que les transferts ne se résument pas à l'aspect économique mais impliquent une dimension affective ou émotionnelle, ces travaux en sont venus à pointer plus particulièrement la maternité transnationale et ont omis de relever les expériences et cas dérogeant à ce schéma-type. Les études sur la paternité transnationale qui s'inscrivent parfois dans un cadre genré, ont, entre-temps, connu un essor. Mais la question est loin de susciter l'engouement relevé pour l'étude des « mères transnationales » et n'a pas véritablement fait l'objet d'une théorisation, contrairement à son pendant féminin. Études genrées sur les transferts migratoires d'un côté et études sur les chaînes de soins de l'autre coïncident, quant à elles, rarement. Les études, en outre, pèchent singulièrement par leur faible mise en perspective des questions de transferts (nature, imbrication de l'argent et de l'affect, etc.) et de mobilité sociale transnationale, qu'elle soit individuelle ou collective.

Une revue de la littérature montre que les femmes (migrantes) semblent se trouver et se mouvoir au cœur de nombreuses tensions : sur-responsabilisation/victimisation ; production/reproduction, transnational ou universel et national ; etc.

Nous assistons, en effet, à une (sur)responsabilisation des femmes (migrantes) dans de nombreux champs de la vie sociale. Elle opère au regard de l'insertion dans l'emploi et dans les sociétés d'accueil avec la signature de contrats d'intégration lorsque, dans le même temps, les politiques d'emploi et de retour à l'emploi restrictives affectent particulièrement certaines catégories de populations fragilisées car surreprésentées, par exemple, parmi les personnes travaillant à temps partiel. Intervient également une (sur)responsabilisation des femmes migrantes cheffes de ménage sur lesquelles on fait peser la responsabilité de la reproduction sociale des foyers transnationaux. S'observe encore une (sur)responsabilisation des femmes présentées comme victimes de la traite, socialement construites comme « victimes idéales » puis « victimes coupables » (Jaksic 2008) et contraintes de dénoncer les criminels pour espérer se maintenir dans les territoires d'accueil. Toutes ces images trouvent racine dans l'assignation prioritaire des femmes à la sphère privée de la reproduction sociale. Il leur faut être parcimonieuses, économes et attentionnées (l'envoi des transferts monétaires migratoires), prudes, virginales et « innocentes » (la stigmatisation de la prostitution et la construction sociale de l'image de victime de la traite). D'où une tension à poser l'égal poids des appartenances sexuées, ethniques et de classe dans la production des discriminations ou inégalités lorsque tout semble ramener à la discrimination ou à l'inégalité sexuée qui semble apparaître comme fondatrice et première⁴⁶. Les femmes se trouvent ainsi bien prises dans un étau entre (sur)responsabilisation et victimisation, entre mise au pilori, lancement dans l'arène du monde globalisé et socialement construit comme risqué d'un côté et nécessaire protection par les États, les organisations internationales et le monde associatif, en vertu de leur supposée « vulnérabilité », de l'autre. La prévalence de la logique nationale et du contrôle qui en découle peut néanmoins, à partir de la lutte contre la traite par exemple, constituer « un instrument légitime de normalisation de la sexualité, de contrôle de l'immigration et de libre-circulation des personnes » (Jaksic 2008). Contrôle de la sexualité des femmes que l'on retrouve de manière plus insidieuse dans la désapprobation sociale qui entoure la maternité transnationale (Pedone 2008), l'abandon d'enfants dans le cadre de l'adoption internationale (Boos et Reysoo 2013) ou le simple déplacement géographique féminin (Gallo 2006 ; Dannecker 2009). Comme le relèvent Palmary *et al.* (2010), l'importance des thématiques du travail sexuel, de la traite, des mariages forcés et autres aspects liés à la sexualité des migrants, et plus particulièrement des femmes, ne saurait relever du hasard. Elle dénote leur fonction vitale dans la perpétuation du mythe d'un « monde libre », de la suprématie des valeurs du Nord. Dannecker (2009), quant à elle, relève que les enjeux sexués autour de la migration se retrouvent, bien évidemment, également au sein des migrations Sud/Sud, le contrôle de la migration des femmes et les questions de réputation sur lesquelles il repose pouvant servir les intérêts de la migration masculine en préservant celle-ci et, plus largement, ceux des hommes.

Le contrôle de la migration, s'il sert, dans certaines circonstances, à plus ou moins brève échéance, les intérêts des hommes, sert également l'intérêt du capital. Ainsi les politiques migratoires semblent-elles être mises, en partie, au service de l'expansion et de l'essor du capitalisme ou du marché. Ce phénomène, qui n'est pas nouveau, que l'on rencontre déjà à

⁴⁶ Et l'on serait presque tentée de souscrire au constat selon lequel : « [Le] genre est un organisateur clé de la mondialisation néolibérale. C'est effectivement le genre qui permet de comprendre les dynamiques de classe ou de "race" et les mouvements migratoires aujourd'hui à l'œuvre et sous les feux de l'analyse. Sans perspective de genre, tout reste opaque, tant les femmes sont à la fois une main-d'œuvre capitale pour le travail rémunéré, non rémunéré, une source de profit, et simultanément, l'un des groupes sociaux les plus actifs dans l'analyse et la mise en place de luttes et d'alternatives à cette mondialisation » (Falquet *et al.* 2010, 13 cité par Beaulieu et Rousseau 2011).

l'époque coloniale (Meillassoux 1975 ; First 1977), se révèle cependant magnifié et systématisé, sinon rôdé, dans la période actuelle. La migration temporaire ou mise en circulation des individus apparaissant, à titre d'exemple, comme un puissant outil visant à rendre la main-d'œuvre captive et malléable. Mise en circulation, façonnement d'une certaine dépendance dans l'emploi qui s'avère sexuée (Pun Ngai 2012 ; Hellio 2013), les femmes pouvant, à certaines occasions, être implicitement choisies, recrutées, pour leurs responsabilités familiales. Mise en circulation ou mise en précarité contraignant ou excluant, comme nous l'avons énoncé les personnes de l'accès à certains droits sociaux. Le travail à temps partiel, caractéristique de l'activité de nombreuses femmes immigrées, dans un contexte de mise en place de politiques actives de l'emploi, limite également l'accès aux droits, dont les indemnités de chômage. Enfin, « [l'] importation du travail domestique et de *care* permet aux États importateurs d'économiser sur la prise en charge de ces services, dont une organisation différente serait autrement plus coûteuse » (Verschuur 2013).

Nous assistons encore à une hégémonie du penser transnational. Certain-es auteur-es en viennent à évoquer une sorte de « tout transnational » dans les études sur les migrations : les groupes domestiques, les communautés, les réseaux, les pratiques, les familles, les personnes immigrées, la citoyenneté, les associations et les agents du développement et du co-développement (Gregorio 2010), tout est considéré sous le prisme ou passé au tamis de la vulgate transnationale. Les foyers transnationaux sont largement courtisés pour leur potentiel économique. D'un autre côté, la logique du national en matière de politiques migratoires et de domaines qui lui sont annexés (la traite à des fins sexuelles) tend encore à l'emporter, tant il est évident que le contrôle des mouvements migratoires constitue l'une des dernières prérogatives des États, l'un des derniers pré carrés ou reliquats de souveraineté nationale (Munck 2008).

L'intérêt suscité par la famille (transnationale) dans le cadre du nexus migration/développement crée, pour sa part, une inégalité d'appréhension : on en vient à s'intéresser aux femmes dans les familles, singulièrement moins aux hommes (Instraw 2007). Il importe de souligner que la prise en compte de considérations autres qu'économiques – comme ce fut le cas dans le cadre du nexus migration/développement – a été plus à même de conduire à cette mise en lumière des femmes, et ce, dans le contexte perpétué et perpétuel de leur assignation prioritaire à la sphère domestique mais la question se pose de leur enfermement dans ces logiques « autres ». Ce qui reviendrait, pour certain-es, à leur dénier tout statut d'actrices économiques. Essentiellement vues dans les études sur les chaînes de soins comme des femmes éprouvant des difficultés à assumer leur rôle de mère, marque d'une difficulté à assumer en creux leur rôle de reproduction, les études pourraient chercher à accorder une plus ample valorisation à leurs actions. Et nous retrouvons ici, d'une certaine façon, en filigrane, dans le désordre, la double approche cherchant à remédier à l'assignation prioritaire des femmes à la reproduction sociale et à leur accès restreint à la sphère productive :

L'une qui peut être qualifiée de moderniste illustre la position de la Banque mondiale telle que la décrit Benoît Prévost (2011) [...] consiste [...] à faire confiance aux mécanismes de marché et à la « libération par le travail ». Il suffirait d'incorporer les femmes au « marché » pour supprimer le joug qui les opprime et pour considérer que les femmes « sont des hommes comme les autres » (Rousseau 2008). (Guérin, Hersent et Fraise 2011)

La seconde, beaucoup plus radicale, plaide pour une nouvelle conception de la richesse. Il s'agit non seulement de reconnaître le rôle économique des activités dites « de reproduction » (sans lesquelles celles de la production ne pourraient avoir lieu), mais aussi de faire valoir leur rôle fondamental en matière de cohésion sociale et d'épanouissement individuel et collectif.

C'est ce que revendique le *local feminism* décrit par Florence Degavre, « [...] ce courant de pensée, développé par des chercheuses du Sud, pense le "reproductif" comme ressource du

développement, à la fois comme source d'émancipation possible pour les femmes et comme contribution au développement socio-économique des territoires » (2011, 16-17).

« Reconnaître le rôle économique des activités dites de reproduction sociale ». Le débat qui a agité les cercles féministes et au-delà, pourrait, comme précédemment évoqué, d'une certaine façon être relancé, ou tout du moins n'a pas perdu de son actualité. Une des questions qui se pose, comme l'indiquent Camille Barbagallo et Silvia Federici dans un numéro spécial de la revue *The Commoner* (2012) consiste à savoir si l'interprétation issue du féminisme marxiste relative à l'extorsion d'un travail domestique non rémunéré servant les intérêts du capitalisme est toujours d'actualité. Et ce, compte tenu de la nouvelle division internationale du travail, d'un accès grandissant des femmes à la sphère de la production du fait de leur insertion professionnelle. Le tout, sachant qu'une partie toujours croissante des activités de reproduction sociale est exercée à titre rémunéré dans la sphère publique ou par de tierces personnes dans l'espace privé, ce qui devrait induire une valorisation de ces activités. Et peut-on toujours dire que ce travail invisibilisé de reproduction sociale constitue un destin commun de toutes femmes lorsque des femmes sont rémunérées pour l'accomplir et placées dans une relation hiérarchique (servante/madame), s'interrogent encore les auteures ? Peut-on encore affirmer qu'il s'agit du destin commun de toutes les femmes lorsque l'on assiste à une ethnicisation croissante des emplois domestiques et du *care*⁴⁷ ? Barbagallo et Federici persistent à croire que cette interprétation marxiste est toujours efficiente. Concernant le sens à donner à cette « unicité de destin », faisant justement référence au travail de reproduction sociale immigré ou racialisé, et s'inscrivant dans la lignée des féministes matérialistes francophones, Nasima Moujoud et Jules Falquet précisent :

[I]l ne s'agissait nullement d'universaliser une quelconque expérience mais de mettre en évidence un rapport de classe entre femmes et hommes, nous pensons que ce rapport de classe de sexe existe bel et bien, qu'il s'articule autour de la question du travail domestique et de reproduction sociale, et qu'il est particulièrement visible quand on observe la situation des femmes des classes populaires, migrantes ou racialisées, qui combine extorsion de travail domestique gratuit au sein du foyer et exploitation du travail de reproduction sociale sous-rémunéré et déclassant chez autrui, dans des administrations ou des entreprises, éventuellement dans un pays tiers. (Moujoud et Falquet 2010, 170)

Et plus loin concernant la critique selon laquelle l'existence d'un rapport de domination entre femmes employées et employeuses mettrait à mal l'existence d'une classe sociale des femmes au regard d'une classe des hommes

Cela implique-t-il pour autant que la classe des femmes n'existe pas, parce que les antagonismes entre « Madames » et migrantes sans papiers l'auraient fait voler en éclats ? Ce serait aussi simpliste que de penser que le prolétariat est un concept dépassé parce qu'on trouve en son sein des contremaîtres ou que la « race » est une notion floue parce que d'éminents chefs de quilombos possédaient des esclaves. La classe des femmes existe bel et bien, dans la mesure où existe une très nette division sexuelle du travail, qui exige des unes qu'elles réalisent le travail de reproduction sociale, incluant le travail domestique parmi bien d'autres activités de reproduction sociale, et qui en exempte les membres de la classe des hommes, qui n'ont souvent qu'à se faire servir sans même s'occuper de savoir par qui, ni combien on paie la ou les personnes qui les servent [...]. » (Moujoud et Falquet 2010, 194).

La question reste posée.

Au sein de cette « classe des femmes » les clivages semblent cependant accusés : violente opposition des parlementaires féministes boliviennes au vote d'une loi visant à améliorer la

⁴⁷ Et peut-on toujours dénoncer une extorsion du travail des femmes du Sud – sous la forme de leur participation à la reproduction de la force de travail des migrants – au profit des pays du Nord et du capitalisme dans ce contexte ?

condition des employées domestiques (Cabezas 2012), antagonisme que l'on retrouve, il est vrai chez les hommes syndicalistes (voir les tensions autour du vote de la Convention OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques [Schwenken 2011]) ; silence latent des féministes autour des questions liées aux mères biologiques dans le cadre de l'adoption internationale (Bos et Reysoo 2013) ou apparent faible intérêt des chercheuses du Nord pour la gestation pour autrui au Sud, dont il faudrait interroger les raisons, pour ne citer que quelques exemples. La question de l'existence d'une exploitation invariable des femmes par les hommes semble utilement renseignée ou questionnée lorsqu'est appliquée une perspective relationnelle et genrée. L'étude de la construction de la masculinité dans des emplois féminisés, tels ceux du service domestique, à titre d'exemple, livre d'intéressants enseignements au regard de l'assignation prioritaire des femmes à ces activités (Gallo 2006 ; Näre 2010 ; Sarti 2010 ; Scrinzi 2010). Nous ne saurions, en outre, que trop souligner l'importance de considérer les relations entre groupes immigrés (et, en leur sein, entre hommes et femmes) dans les pays d'accueil (Catarino 1999 ; Gallo 2006), ladite intégration débordant la relation immigré-es/groupe dominant.

Le foisonnement de la littérature sur la question des femmes en migration ou du genre et de la migration admet donc quelques lacunes, oublis et silences. Citons, à titre d'exemples supplémentaires, l'implication des femmes dans les activités transnationales liées aux « transferts collectifs » (associatifs, philanthropiques...) (Goldring 2004) peu mise en lumière (Delcroix et Bertaux 2012) ; les représentations sociales et sexuées liées au développement avant et postérieurement à la migration qui influent sur les conditions du retour dans le cadre des migrations temporaires, représentations remettant également en cause l'association effectuée entre développement d'une part et transferts de fonds d'autre part, autrement dit questionnant la préséance de la dimension économique du développement (Dannecker 2009). Enfin, la couverture des luttes des femmes migrantes ou indigènes, ou bien encore celle des divisions ou antagonismes existant entre femmes ou militantes en la matière semble encore balbutiante et mérite développement (voir cependant notamment Kabeer 2011 ; Cabezas Fernández 2012 ; Schwenken 2005 ; 2011 ; Moujoud 2011 ; Garcia 2012).

Références bibliographiques

- Abella Manolo I., et Atal Yogesh (Eds.) (1986), *Middle East interlude: Asian workers abroad*, Bangkok: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.
- Abrego Leisy (2009), "Economic Well-Being in Salvadoran Transnational Families: How Gender Affects Remittance Practices", *Journal of Marriage and Family*, vol. 71, n°4, November, pp. 1070-1085.
- Agarwal Bina (1997), "'Bargaining' and gender relations: within and beyond the household", *Feminist Economics*, vol. 3, n°1, pp. 1-51.
- Anderson Bridget (2000), *Doing the Dirty Work? The Global Politics of Domestic Labour*, London: Zed Books.
- Andrijasevic Rutvica (2005), "La traite des femmes d'Europe de l'Est en Italie. Analyse critique des représentations", *Revue Européenne des Migrations Internationales, Femmes, genre, migration et mobilités*, vol. 21, n°1, pp. 155-175.
- Angulo Nedda (2011), "Cantines populaires : sécurité alimentaire et exercice de la citoyenneté au Pérou", in I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse (eds.), *Femmes, économie et développement - De la résistance à la justice sociale*, IRD/Erès, pp. 221-235.
- Anthias Floya, Cederberg Maja et Andreea Raluca Torre (2006), Mapping of policies and policy analysis—the UK case, Report WP1, Integration of female immigrants in labour market and society. Policy assessment and policy recommendations (FeMiPol), June.
- Appleton Simon (1996), "Women-headed households and household welfare: An empirical deconstruction for Uganda", *World Development*, vol. 14, n°12, pp. 1811-1827.
- Ariza Marina (2013), "Care circulation, absence and affect in transnational mothering", in Baldassar, L. et L. Merla (eds.), *Transnational Families, Migration and the Circulation of Care: understanding mobility and absence in family life*, Routledge.
- Barbagallo Camille et Silvia Federici (2012), "Introduction", *The Commoner, "Care Work" and the Commons*, n°15, Winter, pp. 1-21.
- Basok Tanya et Nicola Piper (2012), "Management versus rights: women's migration and global governance in Latin America and the Caribbean", *Feminist Economics*, vol. 18, n°2, June, pp. 35-61.
- Beaulieu Elsa et Stéphanie Rousseau (2011), "Évolution historique de la pensée féministe sur le développement de 1970 à 2011", *Recherches Féministes, Critiques féministes du développement : pouvoir et résistances au sud et au nord*, vol. 24, n°2, pp. 1-19.
- Becker Gary S. (1965), "A theory of the allocation of time", *The Economic Journal*, vol. 75, n°299, September, pp. 493-517.
- Bedford Kate et Shririn M. Rai (2010), "Feminists Theorize International Political Economy", *Signs: Journal of Women and Culture in Society, Feminists Theorize International Political Economy Special Issue*, vol. 36, n°1, Autumn, pp. 1-18.
- Bélangier Danièle (2010), "Les mariages avec des étrangères en Asie de l'est : trafic de femmes ou migration choisie ?", *Population et Sociétés*, n°469, juillet-août, 4 p.
- Bendiab Aïcha (1991), "Femmes et migrations vers les pays du Golfe : remarques sur l'état de la recherche", in G. Beaugé et F. Buttner (eds.), *Les migrations dans le monde arabe*, Paris : CNRS, pp. 111-122.
- Benería Lourdes (2010), "Travail rémunéré, non rémunéré et mondialisation de la reproduction", in J. Falquet, H. Hirata, D. Kergoat, B. Labari, N. Le Feuvre et F. Sow (2010), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Presses de Sciences Po, pp. 71-84.

Benería Lourdes (1999), "Structural Adjustment Policies", in J. Peterson and M. Lewis (eds.), *The Elgar Companion to Feminist Economics*, Cheltenham, UK, and Northampton, USA, Edward Elgar.

Benería Lourdes (1995), "Toward a Greater Integration of Gender in Economics", *World Development*, vol. 23, n°11, pp. 1839-1850.

Benería Lourdes et Gita Sen (1981), "Accumulation, Reproduction and "Women's Role in Economic Development": Boserup Revisited", *Signs: Journal of Women in Culture and Society, Development and the Sexual Division of Labor*, vol. 7, n°2, Winter, pp. 279-298.

Benería Lourdes, Deere Carmen Diana et Naila Kabeer (2012), "Gender and International Migration: Globalization, Development, and Governance", *Feminist Economics*, vol. 18, n°2, pp. 1-33.

Bettio Francesca, Simonazzi Annamaria et Paola Villa (2006), "Change in care regimes and female migration: the 'care drain' in the Mediterranean", *Journal of European Social Policy*, vol. 16, n°3, August, pp. 271-285.

Bettio Francesca et Janneke Plantenga (2004), "Comparing care regimes in Europe", *Feminist Economics*, vol. 10, n°1, March, pp. 85-113.

Betts Alexander (2008), Global Migration Governance, Global Economic Governance Programme Working Paper, 43, November, 23 p.

Bigo Didier (1998), "Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ?", *Cultures et Conflits, Sécurité et immigration*, n°31-32, printemps-été, pp 13-38.

Bilge Sirma (2010), "De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe", *L'Homme et la société*, vol. 2, n°176-177, avril-septembre, pp. 43-64.

Bos Pien et Fenneke Reysoo (2013), "La face cachée de l'adoption internationale : exemples du Vietnam", in C. Verschuur et C. Catarino (eds.), *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale, Cahiers Genre et Développement*, n°9, Paris : L'Harmattan.

Boserup Ester (1970), *Woman's role in Economic Development*, New York: St Martin's Press.

Bryceson Deborah F. et Ulla Vuorela (2002), "Transnational Families in the Twenty-first Century", in D. Bryceson et U. Vuorela (eds.), *The Transnational Family. New European Frontiers and Global Networks*, Oxford: Berg, pp. 3-30.

Burgi Noëlle (2006), *La machine à exclure. Les faux-semblants du retour à l'emploi*. Paris, La Découverte, Alternatives sociales.

Buvinić Mayra et Geeta Rao Gupta (1997), "Female-headed households and female-maintained families: Are they worth targeting to reduce poverty in developing countries?", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 45, n°2, pp. 259-280.

Buvinić Mayra et Geeta Rao Gupta (1994), Targeting poor woman-headed households and woman-maintained families in developing countries: views on a policy dilemma, International Center for Research on Women and the Population Council, Washington.

Cabezas Fernández Marta (2012), "'19 años de lucha por la ley, 11 en el parlamento": las reivindicaciones de las trabajadoras asalariadas del hogar en Bolivia durante la etapa neoliberal", *Íconos, Revista de Ciencias Sociales*, n°44, Quito, Septiembre, pp. 85-100.

Çağlar Gülay (2010), "Multiple meanings of gender budgeting: gender knowledge and economic knowledge in the World Bank and UNDP", in B. Young et C. Scherrer (eds.), *Gender Knowledge and Knowledge Networks in International Political Economy*, vol. 3, *Feminist and Critical Political Economy*, Baden-Baden: Nomos, pp. 55-74.

Carling Jørgen (2005), Gender dimensions of international migration, Global Commission on International Migration (GCIM), *Global Migration Perspectives*, n°35, May, 27 p.

Catarino Christine (2011), "Politiques migratoires et politiques d'emploi : la flexibilité sexuée en Europe", *Cahiers du Genre, Migrantes et Mobilisées*, n°51, pp. 93-112.

Catarino Christine (1999), L'insertion sociale des immigrés capverdiens et angolais dans l'aire métropolitaine de Lisbonne : une étude de cas des relations et rapports sociaux de sexe, de classe et ethniques, Thèse de Doctorat, IEDES-Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Septembre.

Catarino Christine et Mirjana Morokvasic (2005), "Femmes, genre, migration et mobilités", *Revue Européenne des Migrations Internationales, Femmes, genre, migration et mobilités*, vol. 21, n°1, pp. 7-27.

Catarino Christine, Kontos Maria et Kyoko Shinozaki (2013), "Family matters: migrant domestic and care work and the issue of recognition", in F. Anthias, M. Kontos et M. Morokvasic (Dir.), *Female Migrants in Europe: The Paradoxes of Integration*, Series International Perspectives on Migration, vol. 4, Springer, pp. 133-152.

Catarino Christine et Laura Oso (à paraître), « La graine et le terreau : Repenser le nexus migration/développement à partir de l'approche de genre et de l'articulation production/reproduction », in I. Guérin, H. Guétat-Bernard et C. Verschuur (dir.), *Genre et globalisation : retours sur un couple ambivalent*, Paris : IRD, coll. « Objectifs Suds ».

Chant Sylvia et Sarah A. Radcliffe (1992), "Migration and development: the importance of gender", in S. Chant (ed.), *Gender and Migration in Developing Countries*, London and New York: Belhaven Press.

Clark Mari H. (1984), "Women headed-households and poverty: Insights from Kenya", *Signs: Journal of Women in Culture and Society, Women and Poverty*, vol. 10, n° 2, Winter, pp. 338-354.

Constable Nicole (2005), Introduction: Cross-border marriages, gendered mobility and global hypergamy", in N. Constable (ed.), *Cross-border marriages: Gender and mobility in transnational Asia*, University of Pennsylvania Press, pp. 1-16.

Cornia Giovanni Andrea, Jolly Richard et Frances Stewart (eds.) (1987), Adjustment with a human face. Protecting the Vulnerable and Promoting Growth, vol. 1, UNICEF, Oxford: Clarendon Press.

Cornwall Andrea, Harrison Elizabeth et Ann Wittehead (eds.) (2008), *Gender Myths et Feminist Fables. The Struggle for Interpretive Power in Gender and Development*, Oxford: Blackwell Publishing

Cox Rosie (2007), "The Au Pair Body: Sex Object, Sister or Student?", *European Journal of Women's Studies*, vol. 14, n°3, August, pp. 281-296.

Dannecker Petra (2009), "Migrant visions of development: A gendered approach", *Population, Space and Place, Rethinking the migration-development nexus – bringing marginalized visions and actors to the fore*, vol. 15, n°2, March/April, pp. 119-132.

Dannecker Petra et Nadine Sieveking (2009), Gender, Migration and Development: An Analysis of the Current Discussion on Female Migrants as Development Agents, Bielefeld: COMCAD Arbeitspapiere – Working Papers, Center on Migration, Citizenship and Development, n°69.

Darley Mathilde (2006), "Le statut de la victime dans la lutte contre la traite des femmes", *Critique Internationale*, n°30, janv.-mars, pp. 103-122.

Degavre Florence (2011), "La pensée 'Femmes et développement'. Critique des fondements et pistes pour reconstruire un point de vue féministe croisé Nord/Sud", in I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse (eds.), *Femmes, économie et développement - De la résistance à la justice sociale*, IRD/Erès, pp. 63-84.

Degavre Florence (2005), Enjeux du développement dans les contextes Nord. Le rôle des femmes dans le care et la reproduction du lien social, Presses Universitaires de Louvain, Thèses de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques.

DeGraff Deborah et Richard E. Bilborrow (1993), "Female-headed households and family welfare in rural Ecuador", *Journal of Population Economics*, vol. 16, n°4, pp. 317-336.

Dejours Christophe (1998), *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris : Seuil.

Delcroix Catherine et Daniel Bertaux (2012), "Les activités transnationales des femmes immigrées. L'exemple d'une association de Marocaines de Bruxelles", *Revue Européenne des Migrations Internationales, Migrations, transnationalisme et diaspora : théorie et études de cas*, vol. 28, n°1, pp. 85-105.

Destremau Blandine et Bruno Lautier (2012), "Le sociologue et « la femme pauvre du tiers monde », ou comment une approche en termes de rapports sociaux de sexe a éclairé la sociologie du développement", Présentation au colloque « Sous le développement, le genre », Direction du Développement et de la Coopération/IRD/The Graduate Institute, Genève, 27-28 septembre 2012.

Donato Katharine M., Gabaccia Donna, Holdaway Jennifer, Manalansan, IV Martin et Patricia Pessar (2006), "A Glass Half Full? Gender in Migration Studies", *International Migration Review*, vol. 40, n°1, Spring, pp. 3-26.

Dunaway W. (2001), "The Double Register of History: Situating the Forgotten Woman and Her Household in Capitalist Commodity Chains", *Journal of World-Systems Research*, vol. VII, n°1, pp. 2-29.

Elson Diane (1994), "Micro, Meso, Macro: Gender and Economic Analysis in the Context of Policy Reform", in I. Bakker (ed.), *The Strategic Silence. Gender and Economic Policy*, London: Zed Books, pp. 33-45.

Elson Diane (1993), "Gender-aware analysis and development economics", *Journal of International Development*, vol. 5, n°2, pp. 237-247.

Elson Diane (1991), *Male bias in the development process*, Manchester and New York: Manchester University Press.

England, Paula (1994), "The separative self: Androcentric bias in neoclassical assumptions", in M. A. Ferber and J. A. Nelson (eds.), *Beyond Economic Man: Feminist Theory and Economics*, Chicago: University of Chicago, pp. 37-43.

Escrivá Angeles (2004), Securing care and welfare of dependants transnationally: Peruvians and Spaniards in Spain, Oxford Institute of Ageing Working Papers, Working Paper 404, August, 35 p.

Esping-Andersen Gøsta (1999), *Social Foundations of Postindustrial Economies*, Oxford University Press.

Esping-Andersen Gøsta (1990), *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge: Polity Press et Princeton, NJ: Princeton University Press.

Falquet Jules (2003), "Femmes, féminisme et "développement" : une analyse critique des politiques des institutions internationales", in J. Bisilliat (dir.), *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*, Paris : Karthala, pp. 75-112.

Falquet Jules, Hirata Helena, Kergoat Danièle, Labari Brahim, Le Feuvre Nicky et Fatou Sow (2010), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Presses de Sciences Po, 344 p.

Falquet Jules et Aude Rabaud (2008), "Introduction", *Cahiers du CEDREF, Femmes, Genre, Migrations et Mondialisation*, n°16, pp. 7-32.

Faist Thomas (2008), "Migrants as transnational development agents: An inquiry into the newest round of the migration-development nexus", *Population, Space and Place*, vol. 14, n°1, pp. 21-42.

Favell Adrian (2010), "Immigration, migration et libre circulation dans la construction de l'Europe", *Politique Européenne, Les effets de l'eupéanisation des politiques d'immigration*, vol. 2, n°31, pp. 33-64.

Federici Silvia (1999), "Reproduction and feminist struggle in the new international division of labor", in M. Dalla Costa et G. F. Dalla Costa (Eds.), *Women, Development, and Labor of Reproduction: Struggles and Movements*, Trenton: Africa World Press.

First Ruth (dir.) (1977), *O mineiro moçambicano. Um estudo sobre a exportação de mão de obra*, Centro de Estudos Africanos, Universidade Eduardo Mondlane, Maputo, Moçambique.

Folbre Nancy (1986a), "Cleaning House: New Perspectives on Households and Economic Development", *Journal of Development Economics*, vol. 22, n°1, pp. 5-40.

Folbre Nancy (1986b), "Hearts and Spades: Paradigms of Household Economics", *World Development*, vol. 14, n°2, pp. 245-255.

Freedman Jane (2008), "Genre et migration forcée : les femmes exilées en Europe", *Cahiers du CEDREF, Femmes, Genre, Migrations et Mondialisation*, n°16, pp. 169-188. Consultable sur <http://cedref.revues.org/584>

Fresnozot-Flot, A. (2009), "Migration status and transnational mothering: the case of Filipino migrants in France", *Global Networks*, vol. 9, n°2, April, pp. 252-270.

Gallo Ester (2006), "Italy is not a good place for men: Narratives of places, marriage and masculinity among Malayali migrants", *Global Networks*, vol. 6, n°4, October, pp. 357-372.

García Mar et Denise Paiewonsky (2006), *Género, Remesas y Desarrollo. El Caso de la Migración Femenina de Vincente Noble, República Dominicana*, INSTRAW-UN.

Garcia Marie-Carmen (2012), "Des féminismes aux prises avec l'"intersectionnalité" : le mouvement Ni Putes Ni Soumises et le Collectif féministe du Mouvement des indigènes de la République", *Recherches féministes*, in A.-M. Devreux et D. Lamoureux (eds.), *Les antiféminismes*, vol. 25, n° 1, pp. 111-126.

Gilligan Carol (1982), *In a different voice*, Cambridge: Harvard University Press.

Goldring Luin (2004), "Family and collective remittances to Mexico: A multi-dimensional typology", *Development and Change*, vol. 35, n°4, pp. 799-840.

Golub Anne, Morokvasic Mirjana et Catherine Quiminal (1997), "Evolution de la production des connaissances sur les femmes immigrées en France et en Europe", *Migrations Société*, vol. 9, n°52, pp. 19-36.

Gordon Elizabeth (1978), *The women left behind: A study of the wives of the migrant workers of Lesotho*, World Employment Programme Working Paper, Migration for Employment Project, Geneva: ILO, December.

Grasmuck Sherri et Patricia R. Pessar (1991), *Between two islands. Dominican international migration*, Berkeley/Oxford: University of California Press.

Gregorio Gil Carmen (2010), "Debates feministas en el análisis de la inmigración no comunitaria en el Estado español. Reflexiones desde la etnografía y la antropología social", *Relaciones Internacionales*, n°14, junio, pp. 93-115.

Grewal, I. et C. Kaplan (2006), *An Introduction to Women's Studies: Gender in a Transnational World*. New York: McGraw-Hill.

Gualda Estrella (2012), "Migración circular en tiempos de crisis. Mujeres de Europa del Este y Africanas en la agricultura de Huelva", *Papers*, vol. 97, n°3, pp. 613-640.

Guarnizo Luis Eduardo (2004), "Aspectos económicos del vivir transnacional", in A. Escrivá et N. Ribas (eds.), *Migración y Desarrollo. Estudios sobre remesas y otras prácticas transnacionales*, Córdoba: Consejo Superior de Investigaciones Científicas e Instituto de Estudios Sociales de Andalucía.

Guarnizo Luis Eduardo (2003), "The economics of transnational living", *International Migration Review*, vol. 37, n°3, September, pp. 666-699.

Guérin Isabelle, Hersent Madeleine et Laurent Fraisse (eds.) (2011), *Femmes, économie et développement - De la résistance à la justice sociale*, IRD/Erès.

Guillemaut Françoise (2005), Les femmes migrantes dans l'étau des politiques publiques en Europe, Colloque "Mobilités au féminin", Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Tanger 15-19 novembre 2005.

Haas Hein de (2010), "Migration and Development: A Theoretical Perspective", *International Migration Review*, vol. 44, n°1, Spring, pp. 227-264.

Hache Emilie (2007), "La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ?", *Raisons Politiques*, vol. 4, n°28, pp. 49-65.

Hellio Emmanuelle (2013), "Saisonnères à la carte : Flexibilité du travail et canalisation des flux migratoires dans la culture des fraises andalouses", *Cahiers de l'URMIS, Articuler différentes échelles. Relations micro-sociales au sein de systèmes mondialisés*, 14. Consultable sur <http://urmis.revues.org/1203> (consulté le 01/03/2013).

Herrera Giaconda (2007), "Ecuadorianos/as en Europa: de la vertiginosa salida a la construcción de espacios transnacionales" in I. Yépez del Castillo et G. Herrera, *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa. Balances y desafíos*, Quito: FLACSO Ecuador, Observatorio de las Relaciones Unión Europea - América Latina (OBREAL): Universidad Católica de Lovaina: Universitat de Barcelona (UB), pp. 189-215.

Herrera Gioconda (2006), "Precarización del trabajo, crisis de reproducción social y migración femenina: ecuatorianas en España y Estados Unidos", in G. Herrera (ed.), *La persistencia de la desigualdad: Género, trabajo y pobreza en América Latina*, FLACSO Ecuador.

Hochschild Arlie R. (2000), "Global care chains and emotional surplus value", in T. Giddens et H. Hutton (eds.), *On the Edge: Globalization and the New Millennium*, London: Sage Publishers, pp. 130-146.

Isaksen Lise Widding, Devi Uma Sambasivan et Arlie Hochschild Russell (2008), "Global Care Crisis. A Problem of Capital, Care Chain, or Commons?", *American Behavioral Scientist*, vol. 52, n°3, November, pp. 405-425.

Instraw (2007), *Feminization of Migration, Gender Remittances and Development*, Working Paper 1, United Nations. Consultable sur <http://sd.pcm.gob.pe/contenido/803/Marta%20Carballo%20-%20Feminization%20mig.pdf> (consulté le 11.05.2012).

Jackson Cecile (1996), "Rescuing gender from the poverty trap", *World Development*, vol. 24, n°3, pp. 489-504.

Jackson Cecile et Ruth Pearson (1998), *Feminist visions of development: Gender analysis and policy*, London: Routledge Chapman et Hall.

Jaksic Milena (2008), "Figures de la victime de la traite des êtres humains : de la victime idéale à la victime coupable", *Cahiers Internationaux de Sociologie, À la rencontre de la personne*, vol. 1, n°124, pp. 127-146.

Kabeer Naila (2011), "Emploi informel, initiatives syndicales et genre", in I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse (eds.) (2011), *Femmes, économie et développement - De la résistance à la justice sociale*, IRD/Erès, pp. 255-287.

Kabeer Naila (2001), *Reversed realities: Gender hierarchies in development thought*, London/New York: Verso (édition originale 1994).

Kapur Devesh (2005), "Remittances: The new development mantra?" in S. Munzele Maimbo et D. Ratha (eds.), *Remittances. Development, Impact and Future Prospects*, Washington,

Kennedy Eileen et Lawrence Haddad (1994), "Are pre-schoolers from female-headed households malnourished? A comparative analysis of results from Ghana and Kenya", *Journal of Development Studies*, vol. 30, n°3, pp. 680-695.

Kennedy Eileen et Pauline Peters (1992), "Household Food Security and Child Nutrition: The Interaction of Income and Gender of Household Head", *World Development*, vol. 20, n°8, August, pp. 1077-1085.

Kilkey Majella (2010), "Men and domestic labor: A missing link in the global care chain", *Men and Masculinities*, vol. 13, n°1, October, pp. 126-149.

Kilkey Majella, Lutz Helma et Ewa Palenga-Möllnbeck (eds.) (2010), Domestic and Care Work at the Intersection of Welfare, Gender and Migration Regimes, *Social Policy and Society*, vol. 9, n°3, July.

Kofman Eleonor et Parvati Raghuram (2009), "Skilled female labour migration", *Focus Migration*, Policy Brief, n°13, April, 8 p.

Kossoudji Sherrie et Eva Mueller (1983), "The Economic and Demographic Status of Female-Headed Households in Rural Botswana", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 31, n°4, July, pp. 831-859.

Kunz Rahel (2008), "'Remittances are Beautiful'? Gender implications of the new global remittances trend", *Third World Quarterly*, vol. 29, n°7, pp. 1389-1409.

Lacroix Thomas (2012), "Transnationalisme villageois et développement : kabyles algériens, Chleuhs marocains en France et Panjabis indiens en Grande-Bretagne", *Revue Européenne des Migrations Internationales, Migrations, transnationalisme et diaspora : théorie et études de cas*, vol. 28, n°1, pp. 71-84.

Lauby Jennifer et Oded Stark (1988), "Individual migration as a family strategy: young women in the Philippines", *Population Studies*, vol. 42, n°3, pp. 473-486.

Lautier Bruno (2004), *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris : La Découverte, Collection Repères.

Le Gall Josiane (2005), "Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives", *Les Cahiers du Gres, Diversité urbaine*, vol. 5, n°1, printemps, pp. 29-42.

Leitner Sigrid (2003), "Varieties of familialism. The caring function of the family in comparative perspective", *European Societies*, vol. 5, n°4, pp. 353-375.

Levitt Peggy (1998), "Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion", *International Migration Review*, vol. 32, n°4, Winter, pp. 926-948.

Levitt Peggy et Deepak Lamba-Nieves (2011), "Social Remittances Revisited", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 37, n° 1, January, pp. 1-22.

Levitt Peggy et Glick Schiller Nina (2004), "Conceptualizing simultaneity: A transnational social field perspective on society", *International Migration Review*, vol. 38, n°145, Fall, pp. 1002-1039.

Lévy Florence (2008), 'Faire ça': la prostitution comme adaptation résignée à la précarité de migrantes chinoises à Paris, présentation aux Journées d'Etude « Migrations : Nouvelles pratiques, approches plurielles », EHESS, Paris, 8 Octobre.

Lévy Florence (2005), Les migrations des femmes du Nord de la Chine: l'exil, alternative à une situation de déclin?, Colloque "Mobilités au féminin", Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Tanger 15-19 novembre.

Lévy Florence et Marylène Lieber (2009), "La sexualité comme ressource migratoire. Les Chinoises du Nord à Paris", *Revue française de sociologie*, vol. 50, n°4, oct.-déc., pp. 719-746.

Lewis David J. (1993), "Going it alone: Female-headed households, rights and resources in rural Bangladesh", *The European Journal of Development Research*, vol. 5, n°2, pp. 23-42.

Lloyd Cynthia B. et Anastasia J. Gage-Brandon (1993), "Women's role in maintaining households: family welfare and sexual inequality in Ghana", *Population Studies*, vol. 47, n°1, pp. 115-131.

Lu Melody Chia-Wen et Yang Wen Shan (2010), "Introduction", in Yang Wen Shan et Melody Lu Chia-Wen (eds.), *Asian Cross Border Marriage Migration. Demographic Patterns and Social Issues*, International Institute for Asian Studies, Amsterdam University Press.

Lutz Helma (2010), "Gender in the migratory process", *Journal of Ethnic and Migrations Studies*, vol. 36, n°10, pp. 1647-1663.

Magliano María José et Eduardo E. Domenech (2008), "Género, política y migración en la agenda global. Transformaciones recientes en la región sudamericana" in G. Herrera et J. Ramírez (eds.), *América Latina migrante: Estado, familias, identidades*, Quito: FLACSO Ecuador, pp. 49-69.

Mahler Sarah J. et Patricia R. Pessar (2001), "Gendered geographies of power: Analyzing gender across transnational spaces", *Identities*, vol. 7, n°4, pp. 441-459.

Manalansan IV Martin F. (2006), "Queer intersections: Sexuality and gender in migration studies", *International Migration Review*, vol. 40, n°1, February, pp. 224-249.

Mama Cash (She changes the World) (2006), (She gives back). Migrant women's philanthropic practices from the diaspora, Research Report, Amsterdam: Mama Cash/Fund for women.

Massey Douglas S., Arango Joaquin, Hugo Graeme, Kouaouci Ali, Pellegrino Adela et J. Edward Taylor (1993), "Theories of International Migration: A Review and Appraisal", *Population and Development Review*, vol. 19, n°3, September, pp. 431-466.

Mazzucato Valentina et Djamila Schans (2008), "Transnational Families, Children and the Migration-Development Nexus", Social Science Research Council (SSRC) Migration et Development Conference Paper, n°20, "Migration and Development: Future Directions for Research and Policy", 28 February-1 March 2008, New York, NY.

McGregor JoAnn (2007), "'Joining the BBC (British Bottom Cleaners)': Zimbabwean migrants and the UK care industry", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 33, n°5, July, pp. 801-824.

Meillassoux Claude (1975), *Femmes, greniers et capitaux*, Paris : François Maspéro.

Merla Laura et Florence Degavre (2013), "Le concept de défamilialisation à l'épreuve du *care* transnational. Le non accès des travailleuses migrantes domestiques aux politiques de *care*" in C. Verschuur et C. Catarino (eds.), *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale, Cahiers Genre et Développement*, n°9. Paris : L'Harmattan.

Mezzadra Sandro (2011), "La perspective de l'autonomie. Capitalisme, migrations et luttes sociales, in M.-C. Caloz-Tschopp (dir.), *Résister dans le travail et dans la migration. Colère, courage et création politique*, Paris : L'Harmattan, vol. 5, pp. 131-156.

Molyneux Maxine (2006), "Mothers at the Service of the New Poverty Agenda: Progres/Oportunidades, Mexico's Conditional Transfer Programme", *Social Policy and Administration*, vol. 40, n°4, August, pp. 425-449.

Molyneux Maxine (1979), "Beyond the domestic labor debate", *New Left Review*, n° 116.

Morokvasic Mirjana (2011), "I(in)visibilité continue", *Cahiers du Genre, Migrantes et Mobilisées*, n°51, pp. 25-47.

Morokvasic Mirjana (2008), "Femmes et genre dans l'étude des migrations: un regard rétrospectif" in J. Falquet, A. Rabaud, J. Freedman, F. Scrinzi (eds.), *Cahiers du CEDREF, Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques*, n° 16, Université Paris Diderot-Paris, pp. 33-56.

Morokvasic Mirjana (1999), "La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est", *Cultures et Conflits*, n°33-34, Les anonymes de la mondialisation, printemps-été, pp. 105-122.

Morokvasic Mirjana (1984), "Birds of Passage Are Also Women...", *International Migration Review, Special Issue: Women in Migration*, vol. 18, n°4, Winter, pp. 886-907.

Morokvasic Mirjana (1983), "Women in migration: Beyond the reductionist outlook", in A. Phizacklea (ed.), *One Way Ticket. Migration and Female Labour*, London: Routledge and Kegan Paul, pp. 13-31.

Morokvasic Mirjana et Christine Catarino (2008), Biographical interviews with female migrants. The French case, Working Paper, n° 4 - WP6, Integration of female immigrants in labour market and society. Policy assessment and policy recommendations.

Morokvasic Mirjana et Christine Catarino (2007), "Une (in)visibilité multiforme", *Plein Droit, Femmes, étrangers : des causes concurrentes ?*, GISTI, n°75, Décembre, pp. 27-30.

Morrison Andrew R., Schiff Maurice et Mirja Sjöblom (eds.) (2008), *The International Migration of Women*, Houndmills/ Basingstoke/New York, The World Bank, Palgrave MacMillan.

Moser Caroline (1989), "The impact of recession and adjustment at the micro level: Low income women and their households in Guayaquil, Ecuador", *The Invisible Adjustment: Poor Women and the Economic Crisis*, New York: UNICEF.

Moujoud Nasima (2012), "Femmes sans-papiers et exilées dans des mobilisations féministes. Les limites de la solidarité formelle", in C. Cossée, A. Miranda N. Ouali et D. Séhili (dir.), *Le Genre au cœur des migrations*, Collection Intersections, Paris : Éditions Petra, pp. 255-270.

Moujoud Nasima et Falquet Jules (2010), "Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale", *Agone*, n°43, pp. 169-195.

Munck Ronaldo (2008), "Globalization, governance and migration: An introduction", *Third World Quarterly*, vol. 29, n°7, pp. 1227-1246.

Näre Lena (2010), "Negotiating masculinity in Naples", *Men and Masculinities*, vol. 13, n°1, pp. 65-86.

Nelson Julie A. (2005), "Rethinking Development and Globalization: Insights from Feminist Economics", *The Good Society*, vol. 14, n°3, pp. 58-62.

Newland Kathleen (2009), Circular Migration and Human Development, United Nations Development Programme, Human Development Research Paper, 42, October, 30 p.

OCDE (2007), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*. Paris : OCDE.

OCDE (2006), Stimuler l'emploi et les revenus. Les leçons à tirer de la réévaluation de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Paris : OCDE.

Okali Christine (2012), Gender analysis: Engaging with rural development and agricultural policy processes, Working paper 026, Brighton: Future Agricultures.

Opong Christine (1982), "Family structure and women's reproductive and productive roles: Some conceptual and methodological issues", in R. Anker, M. Buvinić et N. H. Youssef (eds.), *Women's Roles and Population Trends in the Third World*, London: Croom Helm, pp. 133-150.

Orozco Amaia (2010), Cadenas globales de cuidado ¿Qué derechos para un régimen global de cuidados justo?, UN-INSTRAW.

Orozco Manuel, Lowell B. Lindsay et Johanna Schneider (2006), Gender-Specific Determinants of Remittances: Differences in Structure and Motivation. Report to the World Bank Group, Gender and Development Group, PREM.

Osella Filippo et Osella Caroline (2000), "Migration, money and masculinity in Kerala", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 6, n°1, March, pp. 117-133.

Oso Laura (2011), "Plata y/o amor: Remesas, acumulación de activos y movilidad social de las familias de migrantes ecuatorianos", in J. Ginieniewicz (coord.), *La migración latinoamericana a España: una mirada desde el modelo de acumulación de activos*, Quito, FLACSO, pp. 129-150.

Oso Laura Casas (2008), "Migración, género y hogares transnacionales", en J. García Roca et J. Lacomba, *La inmigración en la sociedad española: una radiografía multidisciplinar*, Barcelona, Bellaterra, pp. 561-586.

Oso Laura Casas (2005), "La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris : stratégies de mobilité sociale et trajectoires biographiques", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Femmes, genre, migration, mobilités, vol. 21, n°1, pp. 107-129.

Oso Laura (1998), *La migración hacia España de mujeres jefas de hogar*, Madrid: Instituto de la Mujer, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales.

Oso Laura et Christine Catarino (1996), "Femmes chefs de ménage et migration", in J. Bisilliat (dir.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris : Editions Karthala, pp. 62-97.

Palmary Ingrid, Burman Erica, Chantler Khatidja et Peace Kiguwa (2010), "Gender and Migration. Feminist Interventions" in I. Palmary, E. Burman, K. Chantler et P. Kiguwa (eds.), *Gender and Migration. Feminist Interventions*, London/New York: Zed Books, pp. 1-12.

Palmer Ingrid (1977), "Rural woman and the basic-needs approach to development", *International Labour Review*, vol. 115, n°1, pp. 97-107.

Pande Amrita (2011), "Transnational commercial surrogacy in India: Gifts for Global Sisterhood?", in Zeynep B. Gürün et Marcia C. Inhorn (eds.), *Reproductive Biomedicine Online, Symposium: Cross-border reproductive care, Ethical, Legal, and Socio-Cultural Perspectives*, vol. 23, n°5, November, pp. 618-625.

Parella Rubio Sònia (2012) "Familia transnacional y redefinición de los roles de género. El caso de la migración boliviana en España", *Papers*, vol. 97, n°3, pp. 661-684.

Parella Sònia (2007), "Los vínculos afectivos y de cuidado en las familias transnacionales: migrantes ecuatorianos y peruanos en España", *Migraciones Internacionales*, julio-diciembre, vol. 4, n°2, pp. 151-188.

Parella Sònia et Leonardo Cavalcanti (2006), "Una aproximación cualitativa a las remesas de los inmigrantes peruanos y ecuatorianos en España y a su impacto en los hogares transnacionales", *Revista española de investigaciones sociológicas*, n°116, Oct.-Dec., pp. 241-257.

Parreñas Rhacel Salazar (2008), "Transnational fathering: Gendered conflicts, distant disciplining and emotional gaps", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 34, n°7, September, pp. 1057-1072.

Parreñas Rhacel Salazar (2004), "The Care Crisis in the Philippines: Children and Transnational Families in the New Global Economy", in B. Ehrenreich et A. R. Hochschild (eds.), *Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. First Owl Books Edition, pp. 39-54.

Parreñas Rhacel Salazar (2001), "Mothering from a Distance: Emotions, Gender, and Intergenerational Relations in Filipino Transnational Families", *Feminist Studies*, vol. 27, n°2, Summer, pp. 361-390.

Pedone Claudia (2008), "'Varones aventureros' vs. 'Madres que abandonan': reconstrucción de las relaciones familiares a partir de la migración ecuatoriana", *Revista Interdisciplinar da Mobilidade Humana*, Año XVI, n° 30, pp. 45-64.

Pedone Claudia (2007), "Familias transnacionales ecuatorianas: estrategias productivas y reproductivas", in V. Bretón, F. García, A. Jové et M. J. Vilalta (eds.), *Ciudadanía y Exclusión: Ecuador y España frente al espejo*, Madrid: Los libros de la Catarata, pp. 251-278.

Peemans Pouillet Hedwige (2000), "La miniaturisation de l'endettement des pays pauvres passe par les femmes...", *Chronique Féministe, Féminismes et développement*, n°71/72, février/mai, Bruxelles, pp. 60-66.

Pessar Patricia (1999), "Engendering Migration Studies, the case of new immigrants in the United States", *American Behavioral Scientist*, vol. 42, n°4, pp. 577-600.

Pessar Patricia et Sarah J. Mahler (2003), "Transnational migration: bringing gender in", *International Migration Review*, vol. 37, n°3, Fall, pp. 812-846.

Petrozziello Allison J. (2011), "Feminised financial flows: How gender affects remittances in Honduran-US transnational families", *Gender et Development*, vol. 19, n°1, pp. 53-67.

Piper Nicola (2005), Gender and Migration, Paper prepared for the Policy and Research Programme of the Global Commission on International Migration, GCIM.

Portes Alejandro (1998), "Social capital: Its origins and applications in modern sociology", *Annual Review of Sociology*, vol. 24, pp. 1-24.

Portes Alejandro, Guarnizo Luis et Patricia Landolt (eds.) (2003), La globalización desde abajo: transnacionalismo inmigrante y desarrollo, México, Flacso-México/Miguel Ángel Porrúa.

Poster Winifred R. et George Wilson (2008), "Introduction: Race, Class, and Gender in Transnational Labor Inequality", *American Behavioral Scientist*, vol. 52, n°3, pp. 295-306.

Prévost Benoît (2011), "Le genre dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté : de Sen à la Banque mondiale", in I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse (eds.), *Femmes, économie et développement - De la résistance à la justice sociale*, IRD/Erès, pp. 31-61.

Pribilsky Jason (2004), "'Aprendemos a convivir': Conjugal relations, co-parenting, and life among Ecuadorian transnational migrants in New York City and Ecuadorian Andes", *Global Networks*, vol. 4, n°3, July, pp. 313-334.

Pun Ngai (2012), *Made in China. Vivre avec les ouvrières chinoises*, La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube.

Rai Shirin M. (2002), *Gender and the Political Economy of Development: From Nationalism to Globalization*, Malden, MA: Polity.

Ramírez Carlota, Domínguez Mar García et Julia Míguez Morais (2005), Crossing Borders: Remittances, Gender and Development, In straw, June.

Rathgeber Eva M. (1990), "Wid, Wad, Gad: Trends in research and practice", *The Journal of Developing Areas*, vol. 24, n°4, July, pp. 489-502.

Razy Élodie et Virginie Baby-Collin (2011), "La famille transnationale dans tous ses états", *AutrePart*, n°57-58, Presses de Sciences Po, pp. 7-22.

Ricordeau Gwenola (2012), "Devenir une First World Woman : stratégies migratoires et migrations par le mariage", *SociologieS*, Amours Transi(t)s. Transactions sexuelles au prisme de la migration. Consultabée sur <http://sociologies.revues.org/3908>

Rogers Beatrice Lorge (1991), Female headship in the Dominican Republic: alternative definitions and implications for food consumption and nutrition, Tufts University School of Nutrition, USAID Office of Nutrition, March.

Rosewarne Stuart (2012), "Temporary International Labor Migration and Development in South and Southeast Asia", *Feminist Economics*, vol. 18, n°2, April, pp. 63-90.

Rostock Petra et Sabine Berghahn (2008), "The ambivalent role of gender in redefining the German nation", *Ethnicities*, vol. 8, n°3, September, pp. 345-364.

Rousseau Sandrine (2008), "Editorial. L'égalité hommes-femmes : un outil d'augmentation générale du temps de travail ?", *Revue française de socio-économie*, n°2, pp. 3-6.

Sadasivam Bharati (1997), "The Impact of Structural Adjustment on Women: A Governance and Human Rights Agenda", *Human Rights Quarterly*, vol. 19, n°3, August, pp. 630-665.

Sana Mariano et Douglas S. Massey (2005), "Household composition, family migration, and community context: Migrant remittances in four countries", *Social Science Quarterly*, vol. 86, n°2, pp. 509-528.

Safri Maliha et Julie Graham (2010), "The Global Household: Toward a Feminist Postcapitalist International Political Economy", *Signs: Journal of Women and Culture in Society*, Feminists Theorize International Political Economy Special Issue, vol. 36, n°1, Autumn, pp. 99-125.

Sarti Rafaella (2010), "Fighting for masculinity: Male domestic workers, gender, and migration in Italy from the late Nineteen century to the present", *Men and Masculinities*, vol. 13, n°1, October, pp. 16-43.

Sarti Rafaella et Francesca Scrinzi (eds.) (2010), Men in a woman's job, male domestic workers, international migration and the globalization of care, *Men and Masculinities*, vol. 13, n°1, October.

Sarti Rafaella et Francesca Scrinzi (2010), "Introduction to the special issue: Men in a woman's job, male domestic workers, international migration and the globalization of care", *Men and Masculinities*, vol. 13, n°1, October, pp. 4-15.

Shinozaki Kyoko (2004), Negotiating citizenship in transnational migration: The case of Filipina and Filipino migrant domestic workers in Germany, Thèse de Doctorat, Ochanomizu University, Tokyo.

Schmalzbauer Leah (2004), "Searching for wages and mothering from afar: The case of Honduran transnational families", *Journal of Marriage and Family*, Special Issue: International Perspectives on Families and Social Change, vol. 66, n°5, December, pp. 1317-1331.

Scott Catherine V. (1995), Gender and Development: Rethinking modernization and dependency theory, London and Boulder: Lynne Rienner Publishers.

Schwenken Helen (2011), "Mobilisation des travailleuses domestiques migrantes : de la cuisine à l'Organisation internationale du travail", *Cahiers du Genre*, Migrants et Mobilisées, n°51, pp. 113-133.

Schwenken Helen (2008), "Beautiful victims and sacrificing heroines: Exploring the role of gender knowledge in migration policies", *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 33, n°4, pp. 770-776.

Semyonov Moshe et Anastasia Gorodzeisky (2005), "Labor Migration, Remittances and Household Income: A Comparison between Filipino and Filipina Overseas Workers", *International Migration Review*, vol. 39, n°1, March, pp. 45-68.

Sen Amartya (1999), *Development as Freedom*, New York: Anchor Books.

Sen Amartya (1985), *Commodities and Capabilities*, Oxford: Elsevier Science.

Skard Torild (2008), "Promoting the status of women in the UN system: Experiences from an inside journey", *Forum for Development Studies*, n°2, December, pp. 279-311.

Sørensen Ninna Nyberg (2005), Migrant Remittances, Development and Gender, Dansk Institut for Internationale Studier, Copenhagen, DIIS Brief, July.

Tabet Paola (2004), *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris : L'Harmattan.

Tabet Paola (1998), *La Construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris/Montréal : L'Harmattan.

Taylor Elizabeth (1984), "Egyptian migration and peasant wives", Merip Reports (Middle East Report), juin, pp. 3-10.

Tissot Sylvie (2007), "Bilan d'un féminisme d'état", *Plein Droit*, Femmes, étrangers : des causes concurrentes ?, GISTI, n°75, décembre, pp. 15-18.

Truong Thanh-Dam (1999), "The Underbelly of the Tiger: Gender and the Demystification of the Asian Miracle", *Review of International Political Economy*, vol. 6, n°2, pp. 133-165.

Vanwey Leah K. (2004), "Altruistic and Contractual Remittances between Male and Female Migrants and Households in Rural Thailand", *Demography*, vol. 41, n°4, pp. 739-756.

Veblen Thorstein (1987), *Teoría de la clase ociosa*. Madrid, México: Fondo de Cultura Económica. Edición original *The Theory of the Leisure Class. An Economic Study of Institutions*, [1899] New York: Macmillan Company.

Verschuur Christine (2013), "Globalisation de la reproduction sociale et care comme échange économique-affectif. L'articulation des rapports sociaux dans l'économie domestique et globalisée", in C. Verschuur et C. Catarino (eds.), *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale*, *Cahiers Genre et Développement*, n°9, Paris : L'Harmattan.

Verschuur Christine (2012), "Raccommodages de la pauvreté ou engagements féministes dans les quartiers populaires de San Cayetano et Gamboa en Amérique latine", *Autrepart*, vol. 2, n°61, pp. 175-190.

Verschuur Christine (2009), "Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot "genre" dans le développement", *Revue Tiers Monde*, Les mots du développement. Trajectoires et pouvoirs, vol. 4, n°200, pp. 785-803.

Verschuur Christine et Christine Catarino (dir.) (2013). *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale*. *Cahiers genre et développement* n°9. Paris : L'Harmattan.

Verschuur Christine et Fenneke Reysoo (dir.) (2005), *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, *Cahiers Genre et Développement* n°5, IUED-EFI, L'Harmattan.

Vertovec Steve (2004), "Trends and impacts of transnationalism", Centre on Migration, Policy and Society, Working Paper n°3, Oxford University.

Walter Nicholas, Philippe Bourgois et Margarita H. Loinaz (2004), "Masculinity and undocumented labor migration: injured Latino day laborers in San Francisco", *Social Science and Medicine*, vol. 59, n°6, pp. 1159-1168.

Williams Fiona (2012), "Migrant care labour and European welfare regimes", *Queries*, The next women's move, n°01(7), Foundation for European Progressive Studies, pp. 66-78.

Williams Fiona et Anna Gavanas (2008), "The intersection of childcare regimes and migration regimes: A three-country study", in H. Lutz (ed.), *Migration and domestic work: A European perspective on a global theme*, Aldershot: Ashgate, pp. 13-28.

World Bank (2006), *Global Economic Prospects. Economic Implications of Migration and Remittances*. The World Bank, Washington D.C.

World Bank (2001), *2000/1 World Development Report Attacking Poverty*. Washington, DC: World Bank.

Yeates Nicola (2011), "Going Global: The Transnationalization of care", *Development and Change*, vol. 42, n°4, pp. 1109-1130.

Yeates Nicola (2005), Global care chains: A critical introduction, *Global Migration Perspectives* n° 44, Global Commission on International Migration (GCIM), September, 19 p.

Yeates Nicola (2004), "Global Care Chains: Critical reflections and lines of enquiry", *International Feminist Journal of Politics*, vol. 6, n°3, September, pp. 369-391.